

LE SOLEIL

★ 46 PAGES 76e ANNEE — No 15

QUEBEC, VENDREDI 14 JANVIER 1972

PRIX QUINZE CENTS



Avec Corby,
on ne peut pas
se tromper!

Il court, il court le furet (air, connu)

C'était pourtant un prisonnier heureux, choyé par la Justice. Hospitalisé à Laval depuis quatre jours, il jouissait de tous les privilèges propres aux hommes libres. Télévision, radio, téléphone privé et "petites mères" à l'occasion.

Or, Pierre Lepage, 29 ans, n'était pas heureux. Disant avoir été condamné injustement à cinq ans de pénitencier pour un vol de \$25, il décida de plaider sa cause devant le ministre de la Justice en personne.

Lepage n'eut, semble-t-il, pas trop de difficultés à convaincre son bienveillant gardien de l'hôpital que Dieu le père l'attendait, en personne, à son bureau du parlement. Toujours prêt à satisfaire les caprices de son "attaché", le gardien lui servit même de chauffeur privé jusqu'au parlement où, le prisonnier, apprit à poitriner devant un sous-secrétaire adjoint pendant quelques heures.

Se voyant pris dans ce purgatoire pour ne pas en sortir, Lepage décida d'essayer de sauter la clôture et de tomber dans l'enfer des hommes où les fruits de la liberté ont si bon goût. Et il file toujours.

Il était alors 14h45. Mais son évasion n'a été signalée qu'à 16h25 à la Sûreté du Québec.

Homme de petite taille, ne mesurant que cinq pieds et quatre pouces et ne pesant que 130 livres, Lepage put facilement se glisser entre les fonctionnaires affairés pour trouver la clef des champs, en passant près d'une porte où des dizaines de policiers doivent avoir l'oeil alerte et la fouille facile.

On avait d'abord annoncé aux médias d'information que Lepage s'était évadé de l'hôpital Laval. Mais fier de s'être plutôt évadé du parlement, sous le nez ou presque, du ministre de la Justice, Lepage tint à rétablir les faits en téléphonant lui-même à nos bureaux.

Secteurs public et parapublic

L'Allier gèle les cotisations versées à l'assurance-chômage

par Paul LONGPRE

(D'après PC) — Le ministre québécois de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a demandé, hier, aux institutions des secteurs public et parapublic de ne pas verser pour le moment à la caisse fédérale d'assurance-chômage les cotisations déjà perçues depuis le 1er janvier, date de la mise en vigueur de la loi fédérale C-229.

La décision a été prise la veille, à la séance du conseil des ministres. "Le gouvernement a fait tenir cette directive, précise un communiqué émis par le ministre L'Allier, afin de ne cau-

ser aucun préjudice aux décisions qu'il prendra en cette matière."

Le document ajoute que le gouvernement du Québec doit, "d'ici les tout premiers

jours de février", faire connaître les mesures qu'il entend adopter face à l'assurance-chômage et à ses effets sur la politique sociale du Québec, ainsi qu'à ses implications dans les nég-

ciations en cours dans le secteur public.

Cette directive touche plus de 320,000 personnes, soit les organismes assujettis à la Loi de la fonction publique, les organismes mandataires du gouvernement du Québec et les institutions du secteur parapublic commissions scolaires et hôpitaux.

DILEMME

"Ce n'est pas une question

d'argent (environ \$17 millions) pour le secteur parapublic, mais il s'agit de ne pas "bousiller" l'avenir dans un sens ou dans l'autre", avait déclaré plus tôt cette semaine le ministre L'Allier, au cours d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne.

De tous les conflits de juridiction entre les deux gouvernements, l'assurance-chômage constitue à son avis le "cas-type" par excellence, en raison principalement de l'urgence de la question.

En effet, la période de flottement ne peut guère durer sans causer des problèmes administratifs aux institutions en cause. Celles-ci

ont reçu du fédéral l'ordre d'effectuer les prélèvements au 1er janvier et de verser leur quote-part à la caisse d'assurance-chômage. La loi fédérale C-229, dans sa nouvelle version, inclut maintenant les 150,000 employés québécois d'hôpitaux et de commissions scolaires.

ASSURANCE OU TAXE?

Il s'agit, explique M. L'Allier, d'un dossier extrêmement complexe. Du moment que la juridiction sur l'assurance-chômage a été cédée au gouvernement fédéral en 1945, ce dernier est "techniquement" habilité à en définir les modalités d'application.

(Suite à la page 2, 2e col.)

Au cours des trois prochains mois

Le nombre des emplois à Québec diminuera de 22%

— page 28

Finies les spéculations!

Le terrain de golf au mont Sainte-Anne

— page 15

La vente de la Librairie Garneau

Que le gouvernement édicte un moratoire

— J.-Z.-L. Patenaude

par Ivanhoé BEAULIEU
envoyé du Soleil à Montréal

— "Nous demandons au gouvernement du Québec un moratoire concernant la vente récente de la Librairie Garneau au Centre éducatif et culturel..." C'est par ces mots que le directeur général du Conseil supérieur du Livre, M. J.-Z. Léon Patenaude, a mis fin à la conférence de presse convoquée hier après-midi à Montréal par les professionnels québécois du livre.

Visant principalement à éclairer la position du Conseil supérieur du Livre au sujet de l'achat de la Librairie Garneau par un groupe formé d'Hachette Canada et de la Société générale de financement, cette conférence de presse aura en outre permis aux observateurs de noter la détermination des professionnels québécois du livre dans leur lutte contre "le géant Hachette".

En fait, devait ajouter M. Patenaude, "c'est la première fois en onze ans que nous obtenons une telle unanimité dans notre profession". Pour appuyer cette dernière remarque, M. Patenaude fit part à la presse de l'appui que venait tout juste de recevoir le CSL de la part de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française et de l'Association canadienne de diffusion du Livre. Plus tôt, ces deux dernières associations professionnelles avaient fait parvenir au gouvernement du Québec des télégrammes condamnant la vente de la Librairie Garneau à des intérêts partiellement étrangers.

LA VENTE DE GARNEAU

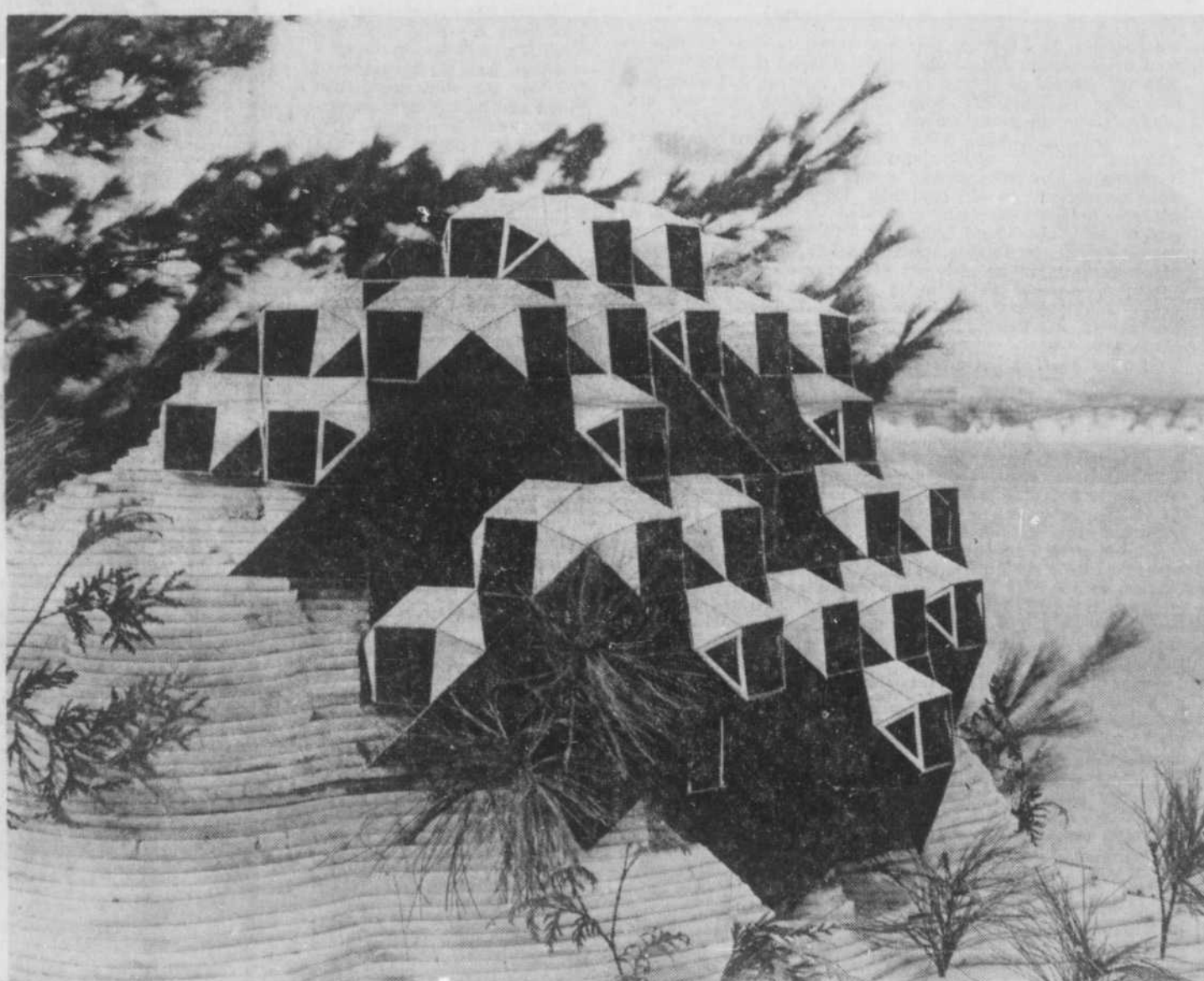
L'essentiel des questions posées à M. Pierre Tisseyre, président du Conseil supérieur du Livre, concernait, comme on s'en doute, la vente de la Librairie Garneau.

"Cette transaction, devait dire M. Tisseyre, a eu en effet pour résultat de concentrer entre les mains d'Hachette et de l'Association Hachette-SGF plus du quart de l'industrie et du commerce du livre en langue française au Québec". Quand on sait que l'industrie du livre, au Québec, représente une valeur annuelle de plus de 40 millions de dollars, on pressent un peu mieux le jeu des forces en présence.

Y a-t-il eu d'autres offres d'achat que celle du groupe Hachette-SGF? Oui, assure M. Tisseyre. Selon les renseignements fournis, un autre groupe de Québec aurait déposé devant les anciens actionnaires de la Librairie Garneau une offre d'achat au moins 48 heures avant que ne soit décidée la vente au groupe Hachette-SGF.

Fortement implantée dans l'Est du Québec, avec ses cinq

(Suite à la page 2, 3e col.)



Une ruche!... —

Cette énorme ruche sera accrochée à flanc de colline, dans un décor naturel de rochers, de plaines et d'arbres, et ses occupants auront une vue continue sur le fleuve

Saint-Laurent. Ce projet audacieux de construction domiciliaire sera réalisé à Saint-Nicolas, sur la rive sud, dans quelques mois.

Voir nouvelle en page 22

Regroupant une quarantaine de municipalités et 3,000,000 de personnes

Montréal se dotera d'un système administratif modelé sur celui de Paris ou de Londres

par Pierre BOULET
envoyé du Soleil à MONTREAL

La région de Montréal est sur le point de subir, tant au niveau de l'administration que sur le plan géographique, des transformations majeures dont la principale implication, à court terme, sera la fusion de la métropole et d'une quarantaine de municipalités en une seule grande ville de 3,000,000 d'habitants, dotée d'une structure administrative qui pourrait ressembler à celle de Paris ou de Londres.

Le ministère des Affaires municipales entend compléter une étude à cette fin dans les mois qui viendront. Quant aux premières applications de ce programme de réaménagement, elles pourront se concrétiser vers la fin de 1972 ou au début de 1973, après approbation des études par le gouvernement.

C'est ce qu'a dévoilé le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, lors qu'il prenait la parole devant les membres du club Lion de Montréal, hier.

Le projet devrait être

complété en peu de temps, alors que plusieurs étapes seront franchies simultanément.

UNE SEULE VILLE

Dans un premier temps, on assistera au regroupement en une seule ville des neuf municipalités de la rive sud de Montréal, dont le territoire s'étend de Boucherville à St-Lambert. Parallèlement, on procédera à la fusion de 10 ou 12 municipalités de l'ouest de la métropole. Il en sera de même à l'est et au centre de la Communauté urbaine de Montréal.

Le ministre Tessier s'est dit d'avis que cette phase sera réalisée d'ici à quelques mois. Dans le cas des municipalités de l'ouest, par exemple, les études de regroupement sont terminées ou presque.

Dans un deuxième temps, Autre nouvelle à la page 5

on a l'intention d'intégrer la Ville de Laval et la nouvelle grande ville de la Rive-Sud au territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Qu'il suffise de dire qu'à elle seule, Ville de Laval est

la deuxième plus grande ville du Québec avec une population de plus de 230,000 âmes.

C'est cette partie du réaménagement dont on veut terminer les études en 1972 pour passer à l'habitation dès le début de 1973.

BENEFICIAIRES

Le ministre a précisé qu'il est normal que ces municipalités soient intégrées à la CUM, puisqu'elles bénéficient de plusieurs services de l'organisme souvent municipaux (dont la police) sans en assumer les frais.

A ce stade du programme, la Communauté urbaine de Montréal ne groupera donc plus que trois ou quatre grandes villes (cinq tout au plus), peuplées de plus de 3,000,000 d'habitants, soit 1,000,000 de plus que le Toronto métropolitain.

Au cours d'une entrevue

qui a suivi sa causerie, Me Tessier s'est refusé à dire qu'il s'agissait là d'un plan dressé en vue de concurrencer Toronto pour l'obtention du statut de métropole canadienne. Le ministre a toutefois reconnu que dans les faits, cette concurrence existe bel et bien.

L'objectif final du projet, dont on pourra s'approcher à compter de 1973 ou 1974, amènera, si le gouvernement accorde sa bénédiction, une modification complète de la structure administrative de la Communauté urbaine de Montréal.

Le plan du ministère des Affaires municipales vise à fusionner en une seule ville les trois ou quatre grandes municipalités qui constitueront alors le territoire de la CUM.

Le ministre Tessier a expliqué qu'il y aura possibi-

Le patronat québécois est déçu du gouvernement Bourassa

MONTREAL PC — Le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa n'a fait à peu près rien jusqu'ici pour améliorer la situation économique du Québec, a affirmé, jeudi soir, M. Charles Perrault, président du patronat du Québec.

M. Perrault, à l'occasion de l'émission "Présent" à Radio-Canada, a également reproché au gouvernement provincial de ne pas avoir consulté les employeurs québécois, qui sont directement intéressés au développement économique.

Il a aussi déploré la politique d'attentisme et du court terme dans laquelle le gouvernement se serait, selon lui, retranché jusqu'ici.

"Nous sommes consultés relativement souvent par le gouvernement d'Ottawa, dit-il, et nous avons ainsi l'occasion d'indiquer ce que nous croyons approprié. Nous avons l'impression d'être écoutés."

Il a souligné que même si le gouvernement du Québec "a été élu sur la foi de promesses économiques, il s'est occupé d'à peu près tout, sauf de ça", dit-il, ajoutant que la piètre performance du gouvernement Bourassa dans le domaine économique a suscité déception et

insatisfaction au sein du patronat québécois.

"Il n'y a aucun doute que ses intentions sont imprécises et difficiles à décoder, dit-il, mais il est clair pour tant qu'une action vigoureuse du gouvernement québécois s'imposerait."

J.-N. Tremblay:

La loi 63 doit être retirée

MONTREAL (PC) — L'ancien ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, M. Jean-Noël Tremblay, a reconnu la nécessité de retirer la loi 63, qui a été adoptée sous l'ancien gouvernement de l'Union Nationale.

Parlant hier au cours d'une émission radiophonique à Montréal, M. Tremblay s'est prononcé en faveur d'une nouvelle législation qui imposerait aux néo-Québécois l'usage de la langue française, langue de la majorité.

Le député de Chicoutimi a reconnu néanmoins que les anglophones demeurent présentement au Québec ne devraient pas être obligés de faire usage du français.

D'autre part, M. Tremblay a dit qu'il se plierait à la volonté populaire si jamais le peuple québécois décidait de devenir souverain.

sommaire

Annonces classées 17 à 22
A Québec aujourd'hui 24
Arts et Lettres 24 et 25
Bandes dessinées 23
Bridge 21
Décès 22
Documents 16
Economie-Finance 25 à 36
Famille 8
Horoscope 18
Mot mystère 17
Sport 10 à 13
Télévision 12

la météo

Ensoleillement aujourd'hui
Clair cette nuit. Demain:
ensoleillé. Minimum: 10 à
15 sous 0, maximum: 5 à
10.

Importation d'aluminium

Le syndicat dénonce la politique de l'Alcan

par Gabriel BERBERI

ARVIDA — Les dirigeants syndicaux affirment que l'aluminium importé par l'Alcan des États-Unis pour être refondu à Arvida principal, équivaut facilement à la production des quatre salles de cuves et demie qui ont été fermées récemment dans ses usines du Québec.

La fermeture de ces salles de cuves a entraîné le renvoi d'environ 800 employés, dont 400 à la plus importante aluminerie de la compagnie, à Arvida.

Depuis 1971 particulièrement, l'Alcan achèterait d'importantes quantités de métal du gouvernement américain que ce dernier avait accumulées pour parer à toute éventualité au cours des dernières années. L'Alcan paierait ses lingots \$0.21 la livre, soit \$0.05 de moins que le prix original versé par Washington. Au fait, le prix théorique de l'aluminium sur le marché est de \$0.29 l.-l., mais selon les renseignements communiqués au syndicat, les producteurs vendraient présentement le métal brut à \$0.22 la livre.

Ce n'est pas une pratique nouvelle pour l'Alcan de réunir au Québec du métal venant des États-Unis. En 1970, 6,000,000 de livres d'aluminium provenant de ce pays sont passées par l'usine d'Arvida.

Mais ces arrivages d'aluminium par train et par bateau auraient été beaucoup plus considérables en 1971. Un rapport indique que durant le seul mois de septembre 1971, 5,283,000 livres d'aluminium américain ont été acheminées à Arvida. En octobre 1971, un navire a transporté 500 tonnes de ce métal à destination toujours de cette aluminerie. L'aluminium proviendrait de trois points principaux des États-Unis.

À Arvida, le métal serait refondu en un nouvel alliage. Puis, la plupart de ces lingots sont réexportés aux États-Unis, plus précisément au laminier qui possède l'Alcan, à Oswego, dans l'État de New York. Le rouissage et le renvoi se succèdent assez rapidement, dit-on.

Par ailleurs, les autres alumineries de l'Alcan-Québec, à Alma, à Shawinigan et à Beauharnois ne seraient pas ou très peu utilisées actuellement pour ce programme de rouissage.

Les autorités des syndicats déclarent que l'Alcan a elle-même avoué, avant que ne soient rompues les négociations por-

tant sur un nouveau contrat de travail, en décembre dernier, qu'elle effectuait d'importants achats de métal aux États-Unis.

On ajoute dans ce milieu que le métal américain réusiné, pourrait être produit à Arvida selon les spécifications requises, ce qui pourrait procurer de l'emploi à 400 hommes.

Les porte-parole de l'Alcan n'ont pas émis de commentaires, hier, après avoir été interrogés sur ce programme d'importation, dont les grandes lignes ont été révélées par M. Jean Halley, président du syndicat des employés de l'aluminium d'Arvida, devant les membres du Cercle de presse de Chicoutimi, le 12 janvier.

L'Allier...

(Suite de la première page)

Mais d'autre part, si on inclut dans ce régime des gens qui, de par la loi, ont une garantie de sécurité d'emploi, peut-on encore parler d'assurance-chômage?

À son avis, il s'agit là d'une mesure universelle s'appliquant à une taxe déguisée. Au mieux pourrait-il y voir une forme de sécurité sociale, ce qui remet en question les priorités du Québec en cette matière.

CREDIBILITE

Quand il a annoncé qu'il "interpréterait pas" les directives fédérales auprès des administrateurs du secteur parapublic, M. L'Allier s'était attiré en Chambre des accusations de "démagogie" de la part du leader parlementaire péquiste, M. Camille Laurin.

Au début de décembre, la Corporation des enseignants du Québec, par la voix de son président, M. Yvon Charbonneau, avait parlé de "maquignonnage Trudeau-Bourassa sur le dos des employés du secteur public".

Interrogé au cours de l'entrevue sur l'impact que pourrait avoir le dénouement de cet imbroglio sur la crédibilité du gouvernement Bourassa, en raison de l'ampleur que prend de mois en mois le contentieux Ottawa-Québec, le ministre L'Allier se contenta d'un haussement d'épaules et d'un sourire désabusé.

Vols dans des résidences

La ville de Lévis, comme Québec et les villes de la banlieue, fait face depuis un certain temps à des vols dans des maisons privées. Un autre cambriolage du genre a eu lieu, hier.

La police de Lévis précise que le logement de M. P. Gosselin, situé sur le boulevard Pie X, a été dépillé d'une partie de son ameublement. Les voleurs ont emporté le téléviseur-couleur estimé à \$500, un téléviseur noir et blanc valant \$150, un appareil réproducteur stéréo avec 20 cassettes, le tout d'une valeur de \$400, un ensemble à manucure de \$30, un rasoir électrique de \$25 et de la lingerie pour \$20.

Les pilotes canadiens demandent au fédéral d'exiger l'extradition de Cuba de Patrick Dolan Critton

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne des pilotes des lignes aériennes a demandé aujourd'hui au gouvernement fédéral d'exiger l'extradition de Cuba de Patrick Dolan Critton, présumé auteur du détournement d'un avion d'Air Canada, le 26 décembre.

Dans une lettre adressée à M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, le président de l'Association, M. Charles H. Simpson, précise que les pilotes "appuient énergiquement le principe de l'extradition des pirates vers l'Etat où l'offense a été commise".

"Une heureuse solution à ces gestes constituerait peut-être un précédent efficace à ce crime grave".

M. Simpson note également que l'acte de piraterie "met en évidence la nécessité d'adopter

Dans la zone de Carleton

Plan quinquennal d'aménagement touristique de \$4,500,000

Par Louis TANGUAY

CARLETON — Un plan d'aménagement touristique de la zone de Carleton a été déposé, hier, devant les responsables de la commission intermunicipale de cette région.

Ce document qui a été rendu public par le ministre responsable de l'ODEQ, le Dr Robert Quenneville, suggère la mise en place de nombreux aménagements touristiques pour cette zone désignée comme étape touristique.

M. Quenneville a cependant tenu à préciser que ce plan, préparé par une firme d'ingénieurs pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, constitue un document de travail qui devait être étudié par les corps intermédiaires qui seraient invités, lors d'une consultation ultérieure, à fournir leur opinion sur les divers éléments de cet ensemble.

Globalement, le plan prévoit des investissements de l'ordre de \$4,500,000 répartis sur la période allant de 1970 à 1975. Selon ce document, le cap

touristique de la zone de Carleton comprendrait des installations en quatre principaux points, soit: Escuminac, Miguasha, Saint-Omer et Carleton.

A Escuminac, on suggère principalement le réaménagement historique d'un village loyaliste, en plus de la création d'un terrain de camping.

Le plan préconise également la mise en valeur du gisement fossilifère de Miguasha, ainsi que l'installation d'un terrain de camping et d'une station balnéaire à Pointe-au-Corbeau.

A Saint-Omer, on recomman-

de la reconstitution historique d'un village acadien et l'installation d'une station balnéaire. Les membres de la commission intermunicipale de la zone de Carleton ont pour leur part, décidé selon le président de cet organisme, M. Rosaire Leblanc, que c'est dans la municipalité de Saint-Omer que serait construite la future auberge de jeunesse prévue pour cette zone.

Finalement, le document suggère pour Carleton même, la mise en valeur de la lagune avec la construction d'un port de plaisance, l'aménagement d'une réserve de faune et de

floré, et l'agrandissement du terrain de golf qui serait porté de neuf à dix-huit trous. Certains autres investissements prévus à ce plan ont d'autre part déjà été réalisés à Carleton, comme l'aménagement du camping et la construction d'une piscine.

Pour que ces divers éléments constituent une véritable étape unifiée, on suggère également qu'une route panoramique relie les divers points et que les touristes n'aient pas ainsi à retourner sur la route nationale pendant qu'ils visiteront toutes ses installations.

Kmart
Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 8h.30 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES

Une économie de 10.48

PANTALONS G.W.G.
EN LAINE
POUR HOMMES

Pantalons à jambes évasées. Teintes de vert, gris, ou pour tailles 30 à 36.

Prix rég. K mart 17.95 — Prix Spécial

7.47

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES

Vaste assortiment de

BLOUSES
Pour dames

Choix très varié de modèles, de coloris. Tailles 10 à 20 ans.

Prix rég. K mart 4.54 à 5.88

Prix Spécial

1.88 ch.

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES

BAS-CULOTTES
NUS OU INDEMAILLABLES

En nylon extensible. Teintes de beige et épices. P.M.G.X.G.

Prix rég. K mart 67c

Prix Spécial

2 pour 79c

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

HABIT DE MOTONEIGE
POUR FILLES 8-14

● Capuchon doublé de duvet ● Doublure de rayonne piquée ● Glissière dans les deux sens ● Poignets tricotés ● Teintes de bleu, vert.

Prix rég. K mart 18.44 - Prix Spécial

10.97

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES

Sac de 14 à 16 oz

BISCUITS
PEEK FREANS'

Au choix Biscuits à la crème de fruits, assortis à la crème, chips ou chocolat, short-cake, nice.

Prix rég. K mart 68c le sac

Prix Spécial

2 sacs pour 1.00

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES

Paquet de 8 rouleaux de

PAPIER DE TOILETTE
Marlboro

Blanc et rose.

Prix rég. K mart 77c le paq. — Prix Spécial

67c le paq.

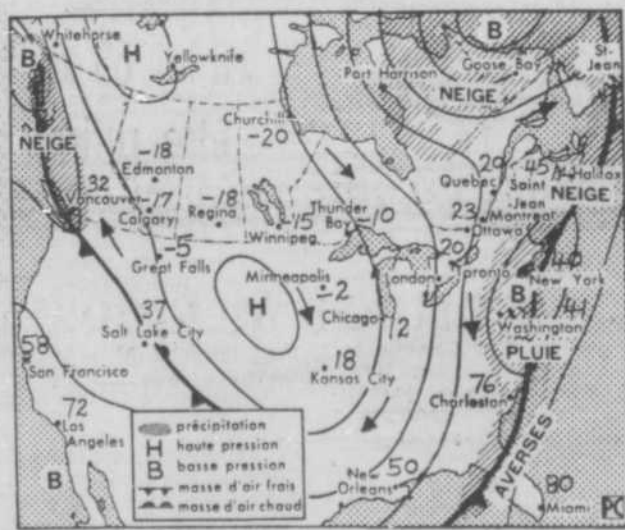
Samedi Seulement

Kmart

AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS

Ouvert: Lundi - Mardi - Mercredi de 9h. A.M. à 6h. P.M.
Jeudi - Vendredi de 9h. A.M. à 9h. P.M.
Samedi de 8h.30 A.M. à 5h. P.M.

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui:

Région de la Mauricie: Généralement ensoleillé et très froid. Maximum de 5 au-dessus. Aperçu pour demain: ensoleillé et froid.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et des Cantons de l'Est: dégagement graduel et plus froid. Vents. Maximum d'environ 15. Aperçu pour demain: ensoleillé et froid.

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec: dégagement graduel. Vents. Maximum de 15. Aperçu pour demain: ensoleillé et froid.

Régions de Baie-Comeau de Gaspé, de Sept-Îles et de Rimouski: nuageux s'éclaircissant par la suite. Maximum de 15 à 20. Aperçu pour demain: ensoleillé et froid.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées dans les principales villes d'Amérique du Nord		
	Min.	Max.
Dawson	-55	-42
Vancouver	-28	-32
Victoria	-24	-35
Edmonton	-32	-22
Calgary	-24	-16
Yellowknife	-43	-42
Saskatoon	-40	-27
Regina	-31	-27
Winnipeg	-21	-18
Churchill	-19	-13
Montréal	37	46
Québec	28	46
Montreal	29	44

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

La vente de la Librairie...

(Suite de la première page)

succursales, la Librairie Garneau constitue donc la tête de pont de la percée d'Hachette sur le marché québécois avec, bien sûr, l'appui du Centre éducatif et culturel. Actuellement, le groupe Hachette-SGF serait présent dans cinq des dix régions économiques du Québec.

Si Hachette Canada a eu hier sa large part des traits décollés par les représentants du Conseil supérieur du Livre, on ne peut pas dire pour autant que la Société générale de Financement ait été épargnée. En effet, M. Jean Deschamps, président-directeur général de la SGF, a été pris à partie par M. Raymond Carignan, président de l'Association des Librairies du Québec, pour la déclaration qu'il a faite mardi dernier sur les ondes de Radio-Canada à l'effet que la Librairie Garneau n'était qu'un "vulgaire commerce de livres". L'Association des Librairies a d'ailleurs l'intention d'exiger de M. Deschamps une rétractation publique pour ses propos.

On ne s'est pas gêné pour dénoncer le rôle de la SGF dans toute cette affaire. "Il n'appartient pas à la SGF d'acheter des entreprises florissantes, alors que son mandat lui dicte d'aider les entreprises périssantes et de créer de nouvelles industries", a dit M. Tisseyre.

En outre, le CSL a demandé au gouvernement du Québec de prendre ses responsabilités vis-à-vis de M. Deschamps. "Il faut que le gouvernement du Québec prenne ses responsabilités et qu'il mette la main à la politique anticulturelle, antieconomique et purement mercantile de M. Jean Deschamps".

Revenant à Hachette Canada, les dirigeants du CSL ont mis en garde Hachette contre toute tentative de contrôle au Québec, bien que la situation soit déjà plus que critique. "Il faut, ont-ils ajouté, que la Librairie Hachette comprenne une fois pour toutes que nous ne la laisserons pas contrôler la production et la diffusion du livre en langue française au Québec".

Sans aller jusqu'au boycott d'Hachette, les professionnels du livre comptent sur une intervention du gouvernement du Québec en leur faveur. Rejetant les accusations de protectionnisme, ces derniers se disent que la partie est perdue d'avance si le gouvernement n'agit pas dans le sens du CSL. "Le commerce du livre, disait M. Tisseyre, est une chose trop petite au Québec. Si le gouvernement ne nous suit pas, nous sommes prêts à tout laisser tomber, à tout vendre car nous ne pourrions résister longtemps à la pression". Rappelant les interventions du gouvernement lors des tentatives d'achat par des intérêts étrangers de la pâtisserie Vachon et de certaines compagnies d'assurance, les dirigeants du CSL ont invité le gouvernement à faire preuve de la même vigueur auprès d'Hachette, d'autant plus, ajoutent-ils, qu'il n'en va pas seulement d'une industrie ou d'un commerce, mais également de la culture d'un peuple.

En termes plus explicites, M. Tisseyre a suggéré au gouvernement de mieux se servir des accords franco-québécois et de faire des pressions auprès d'Hachette et du Quai d'Orsay à Paris. "Il faut que le ministre Cloutier dise à Hachette et au gouvernement français: 'C'est assez!'".

La réponse, maintenant, appartient au gouvernement du Québec. C'est à lui désormais qu'il revient de faire le prochain geste. Dans l'esprit des membres du CSL, la solution est simple: exiger, pour l'accréditation des librairies auprès du ministère des Affaires culturelles, que 75 ou 80% des actions d'une librairie soit possédée par des intérêts québécois, après que l'épineuse question de la propriété des actions eut été éclaircie de manière satisfaisante.

La seule réponse qu'a eue jusqu'à maintenant le CSL se résume à un télégramme du premier ministre Bourassa qui dit avoir bien reçu le télégramme du CSL au sujet de la vente de la Librairie Garneau.

Les marées

SAMEDI

Basse 1h00 am.
Haute 5h55 am.
Basse 12h45 pm.
Haute 18h00 pm.

DIMANCHE

Basse 1h45 am.
Haute 6h35 am.
Basse 13h30 pm.
Haute 18h40 pm.

DEMENAGEZ-VOUS A MONTREAL!

domaine d'iberville

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIECES
loyers raisonnables

Traversez n'importe quel pont vers la rive sud et suivez les indications pour Longueuil.

Tous les jours
de 10h. a.m. à 9h. p.m.
300 JOLLETTE LONGUEUIL
679-1330

ATTENTION

PRIX SPECIAUX POUR FINITION DE SOUS-SOL

FOAM ISOLANT 1" d'épaisseur m.p.	\$5.00
VENEER A PLANCHER 1re qualité, épinette 4' x 8' x 5/8"	\$6.90
TUILES A PLAFOND 1re qualité A partir de	.10
PANNEAUX A PLAFOND 4' x 4' x 1/4" d'épaisseur. Fini. ch.	\$2.20
STYROFOAM bleu, 1" m.p.	\$1.60
RIPPES PRESSEES	
1/4 - 4' x 4'	\$1.25
7/16" - 4' x 8'	\$3.50
1 1/8" - 4' x 8'	\$4.25

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaisses

MODERN PLYWOOD LTD.

1205, Courcellette - Ville de Belair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert jeudi et vendredi soir

PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS

12 sortes différentes (4' x 8')
sélectionnées. A compter de

SPECIAL 4' x 8'

MILKY 3.75
IVOIRE 3.65
ROSE WOOD 4.65
CEDRE SUMMER 5.25
FRENE CLAIR 6.75
ORME CANADIEN 6.95

BOIS DE TOUTES SORTES

2" x 3" x 8' m.c. .36
Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 4" Planches, etc.

Ryan réclame une enquête sur Saulnier

Dans un éditorial publié aujourd'hui dans "Le Devoir", M. Claude Ryan réclame "la tenue immédiate par la Commission de police du Québec d'une enquête approfondie sur les antécédents et les qualifications du directeur de la police de Montréal".

Rappelons que "Le Devoir" a publié mercredi et hier des informations mettant en doute l'intégrité du chef Jacques Saulnier. Ces articles n'ont encore été l'objet d'aucun démenti. "Par le silence même dont elles ont voulu s'entourer, note M. Ryan, les autorités nombreuses que nous avons invitées à faire connaître leur réaction confirment le sérieux et la gravité de la situation que nous avons voulu porter à la connaissance du public."

Le directeur du "Devoir" s'interroge particulièrement sur le comportement du maire Drapeau dans cette affaire, soulignant que dès 1966 le maire avait reçu un dossier contenant de graves accusations contre le chef de l'escouade de la moralité et certains de ses collaborateurs, sans pour autant lui donner suite.

REACTIONS
Le chef de cabinet du maire de Montréal a déclaré que M. Jean Drapeau n'était pas disponible pour faire des commentaires. Il en est de même pour M. Gérard Niding, président du comité exécutif.

Quelques postes de radio diffusaient hier soir la rumeur de

l'imminente démission du directeur Saulnier, mais rien ne l'a confirmé dans l'immédiat.

Interrogé sur le fait qu'il n'ait pris aucune mesure contre le capitaine Saulnier et qu'il ait recommandé, en avril ou août 1968, sa nomination à titre d'inspecteur même s'il connaissait les faits contenus dans ces dossiers, l'ex-directeur Jean-Paul Gilbert s'est limité à cette déclaration laconique: "Qui vous dit que je n'ai pas réagi?"

Au bureau du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, certains porte-parole ont déclaré que le ministre n'avait aucun commentaire à faire. D'autant plus, ont-ils précisé, que la nomination du directeur du service unifié de la CUM doit être faite au cours des prochains jours.

Le président du Conseil de sécurité, M. le juge Jacques Coderre, a précisé que tant que le directeur du service de police unifié ne sera pas nommé, les décisions d'ordre disciplinaire relèvent de la direction de chacun des services de police.

Tout commentaire de sa part sur le contenu de cette question serait prématuré", a conclu le juge Coderre.

Par ailleurs, les dirigeants de la Fraternité des policiers de Montréal ont également refusé de commenter ces révélations. La Fraternité avait ces dossiers en sa possession et avait fait certaines représentations auprès du maire Jean Drapeau et auprès de l'ex-directeur Gilbert, représentations qui n'avaient pas eu de suite.

Les contrôleurs aériens votent pour la grève

Lundi prochain, à compter de 4 heures du matin, les aéroports commerciaux du Canada seront complètement paralysés, alors que les contrôleurs de la circulation aérienne entreront en grève. Cette grève aura pour conséquence d'empêcher les vols de tous les appareils commerciaux au-dessus du Canada et du secteur ouest de l'Atlantique-nord.

Les quelques 1.600 membres de l'Association canadienne des contrôleurs aériens ont voté très majoritairement en faveur de la grève, soit par 1.339 voix contre 85. Les contrôleurs rejettent par le fait même un rapport de conciliation qui recommandait une hausse de salaire de 15,6% sur la durée d'un contrat de travail de 27 mois. Les salaires de base des contrôleurs s'échelonnent actuellement de \$7.000 à \$14.600.

Le président national des contrôleurs, M. J.R. Campbell a par ailleurs fait savoir que l'Association canadienne des contrôleurs est toujours disposée à reprendre les négociations, en tout temps, avec les représentants du Conseil du Trésor.

Un porte-parole du Conseil du Trésor a dit, ce matin, qu'il est possible que les négociations se rencontrent mardi, le 15 janvier, si des propositions formelles sont faites.

La grève qui débutera lundi aura pour effet de priver de contrôle le trafic aérien de tout le territoire canadien et d'une partie de l'Atlantique-nord. Presque tous les vols commerciaux devront être annulés à travers le Canada et dans un secteur allant jusqu'à 800 milles au-dessus de l'Atlantique-nord.

Certains vols venant du Midwest des États-Unis, vers New York et Boston, devront être déviés vers des bases du Sud. Le président des contrôleurs canadiens a dit que le gouvernement canadien avait demandé à l'aviation américaine d'étendre son contrôle en cas de grève, ce qui a été refusé par l'Organisation professionnelle du contrôle aérien des États-Unis.

Des officiers du Département du Transport ont dit que la grève va rendre impossible toutes les opérations aériennes par instrument, mais que les vols ef-

fectués visuellement pourront se faire. Sans l'autorisation du département, aucune opération par turbo-jets et turbo-propulseurs de plus de 12.500 livres, et par tous les autres appareils de plus de 30.000 livres, seront interdits.

A QUEBEC
M. Gilles Sénécal, représentant des 70 contrôleurs de l'Est du Québec assurant la circulation aux aéroports de Québec, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de Saint-Honoré, a expliqué que des spécialistes seront en devoir pour les cas d'urgence comme les vols à caractère humanitaire tel le transport de malades.

Le service sera assuré dans les aéroports stratégiques, d'où Québec et Sept-Îles. Les contrôleurs de l'Est du Québec se sont prononcés catégoriquement, comme tous leurs confrères du pays, en faveur de la grève.

"Il est malheureux que le public ait à souffrir de cette grève mais devant l'attitude du gouvernement fédéral durant les négociations, les contrôleurs n'avaient d'autre alternative

que de retirer leur service", commentait M. Sénécal, ce matin.

RETOUR AU TRAVAIL
Pour leur part, les techniciens du radar et de l'aide à la navigation et des télécommunications ont terminé aujourd'hui leur "journée d'étude" déclenchée successivement dans plusieurs aéroports, dont Montréal, Toronto et Québec. A plusieurs endroits, comme à Toronto et à Winnipeg, les techniciens du radar ont décidé de prolonger leur grève de protestation.

Le fédéral y met le paquet dans une tentative de créer 75.000 emplois au Canada à l'été

Dans une tentative de créer 75.000 emplois, l'été prochain, le gouvernement canadien a annoncé, hier, la mise en œuvre de divers programmes saisonniers qui entraîneront des dépenses de \$85.000.000.

Cette fois-ci, et contrairement à l'an dernier, le gouvernement n'a pas cherché à affirmer l'originalité. La quasi-totalité des programmes annoncés, hier, sont une répétition des projets réalisés l'été dernier. L'exécution de l'un d'eux a pour but de permettre à 2.000 étudiants d'aller travailler dans une région autre que celle qu'ils habitent normalement. Le budget alloué à ce programme particulier est de \$433.000.

Tout comme l'an dernier, les trois principaux programmes sont dans l'ordre: Perspectives - Jeunesse, les emplois dans la fonction publique et finalement la formation de réservistes et de cadets par les forces armées.

Le premier a un budget de \$33,9 millions et doit créer 29.215 emplois; le second, un budget de \$28,168 millions pour 18.472 emplois et le dernier, un budget de \$11,4 millions qui sera partagé entre 17.280 réservistes et 20.500 cadets.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation au titre du budget est l'environ 27 pour cent tandis que l'augmentation au chapitre des emplois, n'est que de huit pour cent, ou en chiffres réels, d'environ 6.000.

LES ÉTUDIANTS
Cela est particulièrement important si l'on tient compte d'une déclaration faite, hier, par le ministre fédéral de la Main-d'œuvre, M. Otto Lang et selon laquelle, le nombre des étudiants qui chercheront un emploi cet été, sera supérieur de 100.000 à celui de l'an dernier.

De fait, on s'attend à ce que 1.306.000 étudiants envahissent le marché du travail à compter d'avril prochain. Comme ce fut le cas en 1971, le gouvernement mise encore sur l'entreprise privée pour accommoder les jeunes. D'ailleurs, l'entreprise privée avait embauché 85 pour cent de la main-d'œuvre étudiante, l'an dernier.

Le ministère de la Main-d'œuvre continuera donc de collaborer au programme "Opération placement" de la Chambre de commerce du Canada. Le rôle du ministère consistera à encourager une étroite coopération entre les CMC et les 125.000 membres de la Chambre de commerce en vue de mousser les campagnes locales et de promouvoir la participation des communautés à la création d'emplois.

Outre le ministère de la Main-d'œuvre, le secrétariat d'Etat et le ministère de la Défense, il y a également celui de la Santé nationale qui participe à l'effort de guerre contre le chômage étudiant.

Le ministère de la Santé doit embaucher 1.300 étudiants et dépenser \$1,6 million. Il versera des subventions aux étudiants sportifs, aux cliniques de quartier, en plus d'allouer des fonds pour la recherche sur les drogues.

LES PROJETS
Perspective - Jeunesse: \$33.978.000; 22.215 emplois rémunérés.

Cours de langues: \$2.160.000; environ 3.500 étudiants du post-secondaire;

Voyages en groupe: \$1.770.000; 20.000 jeunes bénéficiaires; Programme des auberges: \$1.200.000; 800 emplois rémunérés; Emplois dans la fonction publique: \$28.168.000; 18.472 emplois rémunérés;

Formation de réservistes et de cadets: \$11.400.000; 17.280 réservistes et 20.500 cadets;

Entraînement non militaire: \$1.400.000; 2.300 emplois rémunérés;

Centres de Main-d'œuvre du Canada pour les étudiants: \$1.773.000; 632 emplois rémunérés;

Programme interrégional d'emplois d'été pour les étudiants: \$432.000; 2.006 emplois rémunérés;

Programme international d'échanges sur l'emploi d'été pour des étudiants: \$391.000; 3.020 étudiants;

Programme d'éducation et de recherche sur les drogues: \$632.000; 475 emplois rémunérés;

Programme de subventions pour les athlètes étudiants: \$1.000.000; 800 subventions.

Au cours de sa conférence de presse, M. Pelletier a insisté sur le fait qu'il n'appréhendait presque pas de problèmes avec les provinces.

Jusqu'à maintenant, il a discuté avec tous les ministres provinciaux et ils se sont entendus pour respecter les priorités de chacun. Ainsi, si une province n'est pas intéressée à un projet en particulier, Ottawa n'insistera pas. Si l'inverse se produit, la province ne cherchera pas à créer d'embêtements inutiles.

Comme l'an dernier, des fonctionnaires du gouvernement québécois pourront collaborer avec leurs confrères du fédéral dans l'évaluation des dossiers.

Par ailleurs, M. Pelletier a admis que les mécanismes de consultation entre les provinces, restent encore à être précisés de même que la collaboration dans certains domaines bien particuliers comme celui de l'enseignement des langues.

Toutefois, fort de l'expérience du passé, il ne s'attend à aucun problème majeur avec quiconque.

Dans un autre ordre d'idées, le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les années universitaires soient allongées, l'an prochain.

Dans son optique, il faut trouver de nouvelles méthodes pour subventionner les étudiants de façon à ce qu'ils n'aient plus besoin de ce long congé de quatre mois, à l'été, pour financer leurs études.

La drôle de partie de cache-cache sur le dos de Ville Mercier

Une brochure indiquant que le coefficient d'écoulement du sous-sol était très grand

NDLR: — Une carrière transformée en dépôt pour déchets huileux contamine les puits artésiens d'une partie de la population de Ville Mercier depuis plus de quatre mois. On craint la contamination des nappes d'eau souterraines qui alimentent le reste de cette petite localité de 4.000 habitants, située à 15 milles au sud-ouest de Montréal. Dans un troisième et dernier article, notre chroniqueur de l'environnement fait le point.

Un simple coup d'oeil dans une brochure (1) publiée par la Commission géologique du Canada aurait pu éviter aux habitants de Ville Mercier d'être privés d'eau potable.

En effet, si les officiers de la Régie des eaux du Québec (REQ), avaient consulté cette brochure et la carte qui y est jointe, ils n'auraient sans doute jamais accordé à Lasalle Oil Carriers l'autorisation d'emmagasiner des déchets aussi toxiques dans la carrière du rang Sainte-Marguerite.

Il leur aurait appris que le sous-sol de cette région a un coefficient d'écoulement très grand et que la carrière ne pouvait vraisemblablement retenir très longtemps les déchets huileux qui y furent déversés par la suite.

On est donc en droit de demander à quel genre d'expertises s'est livré la Régie des eaux avant de conclure que la topographie et la géologie du terrain se prêtaient "très bien" à ce genre d'opération.

Dans cette affaire, l'autorisation accordée à la compagnie par la REQ est d'une importance primordiale puisque c'est sur celle-ci que reposait l'autorisation définitive délivrée quelques semaines plus tard à Lasalle Carriers Inc. par le ministère de la Santé.

Apparemment, les autorités municipales de Ville Mercier ont également tenu compte lorsqu'elles décidèrent d'accorder un permis temporaire d'exploitation à la compagnie.

Il apparaît d'autre part paradoxal que la municipalité n'ait pas renouvelé le permis d'exploitation une fois celui-ci arrivé à terme, le 15 janvier 1969.

Notons à cet égard que Lasalle Carriers Inc. a continué à utiliser la carrière comme dépôt et ce jusqu'à ce jour, sans le permis municipal que les directives du ministère de la Santé les invitaient à se procurer sans délai.

Les autorités de Ville Mercier ont-elles réalisé, une fois les déversements commencés, que le fait d'accorder un permis définitif à la compagnie, allait à l'encontre de deux de leurs règlements municipaux qui défendent expressément ce type de nuisance?

POURQUOI PAS UNE INJONCTION?

A la fin de l'été 1968 (La REQ avait émis son autorisation le 23 octobre 1968) les événements prirent une tournure inattendue.

Des délégations de citoyens de plus en plus nombreuses assiégèrent littéralement l'hôtel de ville, se plaignant des odeurs nauséabondes qui se dégageaient de la carrière. Le 8 août 1969, une pétition fut adressée au conseil.

Les autorités municipales firent parvenir par la suite plusieurs mises en demeure, résolutions, et menaces de poursuite à Lasalle Carriers l'engageant de cesser tout déversement.

La compagnie ne broncha pas et continua ses opérations. Huit mois plus tard, les autorités municipales rencontrèrent deux représentants de la compagnie, sans grand succès semble-t-il, puisque Lasalle Carriers est encore à l'oeuvre à Ville Mercier au moment où vous lisez ces lignes.

A deux reprises au cours de l'été 1970, les autorités municipales rencontrèrent les officiers de la Régie des eaux et celles du ministère de la Santé, pour leur exposer les dangers de contamination que présentait le dépôt du rang Sainte-Marguerite. Rien ne se passa.

Le 7 juillet 1970, le conseil municipal adopta une résolution dans laquelle on demandait à la Régie des eaux et au ministère de la Santé de retirer immédiatement les autorisations accordées à Lasalle Carriers Inc. et d'agir en sorte que les déchets entreposés

dans la carrière par la compagnie, soient éliminés dans un délai maximum de six mois. Les autorisations ne furent pas révoquées et les déversements continuèrent.

D'autres résolutions exprimant la même demande furent expédiées régulièrement à la REQ et au ministère de la Santé jusqu'à ce que la municipalité décide d'informer les Services de protection de l'Environnement de la situation. Elle le fit le 17 août 1971.

Moins de deux mois plus tard, les craintes exprimées par les autorités municipales se matérialisèrent et les puits artésiens du rang Sainte-Marguerite étaient contaminés par les dépôts huileux de la carrière.

Les démarches de la municipalité pour faire annuler les

autorisations durèrent donc deux ans sans succès. Des mesures plus drastiques auraient peut-être permis à celle-ci d'arriver à ses fins.

Pourquoi les autorités municipales ne logèrent-elles pas une requête d'injonction auprès de la cour supérieure, des qu'elles prirent connaissance de la pétition des citoyens?

Quelques localités ont déjà obtenu gain de cause dans des cas qui s'apparentent à celui de Ville Mercier et il est probable que dans un cas d'une telle gravité, la municipalité aurait pu faire cesser les déversements.

ET L'USINE?

Tous ces délais interminables et le peu d'empressement des autorités trouvent sans doute un commencement d'explication dans le fait qu'on n'avait pas encore trouvé une solution permanente au problème que pose l'élimination de déchets aussi toxiques.

La construction d'une usine de traitement des déchets chimiques a été plusieurs fois différée et les résidents de Ville Mercier faisaient les frais du peu d'enthousiasme manifesté par les raffineries montréalaises et les autorités provinciales, à l'égard d'un tel projet.

Le 24 mars 1971, on assiste à un revirement de la situation: La compagnie Goodfellow Combustion Inc. annonce la construction d'une telle usine à Ville Mercier, à proximité de la carrière qui sert de dépôt à Lasalle Carriers Inc. Un terrain de 56 arpents sur lequel est située la carrière est vendu par cette compagnie à la firme Goodfellow Combustion Inc.

Malgré certains retards dans la construction, on estime que l'usine pourra opérer l'été prochain. Elle peut détruire de façon complète jusqu'à 10 millions de gallons de déchets liquides par année.

Les trois lagunes de la carrière qui en contiennent plus de 8.000.000 de gallons, devraient garder le personnel de l'usine très occupé pendant un bout de temps.

Voilà... le Québec a son centre de traitement des déchets liquides... le plus important au Canada dit-on.

Je me demande ce qu'en pense les gens de Ville Mercier. En définitive ils en ont un peu payé le prix.

Il reste à leur trouver de l'eau potable (2).

(1) "Hydrogéologie de la région de Lachine-St-Jean", Commission géologique du Canada (bulletin 112).

(2) Les autorités de Ville Mercier ont remis récemment à la Régie des eaux du Québec les plans d'un nouvel aqueduc dont la construction devrait débuter incessamment.



ottawa

DONALD DOYLE CORRESPONDANT DU SOLEIL

Me Lemieux se fait le porte-parole des grévistes de la rue Parthenais

Me Robert Lemieux a soutenu hier que les conditions d'incarcération à la prison de la rue Parthenais, au quartier général de la Sûreté du Québec, étaient dix fois pires qu'à Bordeaux, même s'il ne s'agissait que d'un centre de détention préventive.

L'avocat montréalais avait convoqué une conférence de presse pour expliquer les revendications des 100 détenus qui ont entrepris mercredi soir une grève de la faim.

Soulignant qu'il était en mesu-

re de juger du bien-fondé des griefs des détenus, ayant passé lui-même quatre mois rue Parthenais, Me Lemieux a déclaré qu'il allait adresser un télégramme au ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, réclamant pour les détenus un traitement plus humain.

Me Lemieux a souligné notamment que le chauffage du centre de détention était déficient, que certains repas étaient "immanquables" et que le temps alloué aux visites était insuffisant.

Remboursements d'impôts

Les charognards à l'affût des dernières ressources des pauvres

par Fernando LEMIEUX

L'exploitation de la pauvreté, de la misère ou même de l'ivrognerie prend toutes sortes de formes, mais une des plus crapuleuses est certainement le trafic des rapports d'impôts qui se fait sur une échelle assez élevée.

Le truc est très simple et le ministère du Revenu n'y peut rien, pas pour le moment du moins, car la loi n'a pas prévu une telle pratique.

Admettons que vous traversiez une période difficile et que vous devez l'argent de votre loyer, que votre famille n'a plus rien à se mettre sous la dent... ou que vous n'avez plus un cent pour "prendre un coup".

Vous pouvez "vendre" le retour d'impôts que vous anticipez. Quand nous disons "vendre", nous employons un bien grand mot, car vous n'en retirez pas plus que la moitié, sinon moins, surtout si vous donnez l'impression d'être pris de panique.

Ainsi, si vous anticipez recevoir \$200, par exemple, la "bonne âme" vous dépannera pour une somme de \$75, remplira elle-même votre rapport d'impôt et vous fera signer une procuration en bonne et due forme.

Toutes ces formalités accomplies, la formule est retournée au ministère du Revenu qui la vérifie et fait le chèque non plus à votre nom, mais à l'ordre de celui à qui vous avez signé une procuration.

Ainsi, dans une seule journée, le facteur délivrera jusqu'à 30 chèques à la même personne qui se sera faite la "dépanneuse" officielle de tous les pauvres héros du quartier dont la plupart sont des piliers de taverne par excellence.

Notons bien que le ministère du Revenu est au courant d'une telle pratique déloyale. Il songe cependant à prendre des mesures pour la circonscrire.

Ainsi, un des moyens qui pourrait être utilisés serait de rendre le retour d'impôt ou le chèque inaccessible, c'est-à-dire qu'il demeurerait inamoviblement la propriété du contribuable concerné.

Ceci éviterait l'exploitation dont sont victimes des centaines de personnes momentanément dans le besoin, il est vrai, mais dont les crapules ne pourraient plus profiter.

Mais l'activité de la petite pègre qui est à la base de ce trafic de retours d'impôt ne se limite pas à ces seuls achats que par le ministère du Revenu doit malheureusement tolérer jusqu'à ce que la loi y mette fin.

Quand on est dans la misère, les exploiters surgissent comme par miracle. On dirait des nécrophages sans cesse à l'affût.

Vous pouvez même liquider à vil prix les médicaments que vous avez achetés grâce au bien-être social. Encore là, ce trafic se fait sur une haute échelle et le contrôle gouvernemental est quasi-inefficace en ce domaine, et pour cause.

Mais les cartes de crédit sont encore un des outils les plus fructueux pour ces requins qui ne guettent qu'une bonne occasion de faire fructifier rapidement leur pécule.

Des esclaves vont travailler pour eux. Tous, ou à peu près tous, sont affligés de ces cartes de crédit, mais particulièrement ceux qui ont beaucoup de difficultés à boucher leur budget. Les Québécois sont riches de leurs dettes.

Vous êtes dans le besoin et vous avez déjà "vendu" votre retour d'impôt, mais qu'à cela ne tienne! Il vous reste toujours vos cartes de crédit.

Vous vous rendez donc à votre magasin au crédit hospitalier et vous vous choisissez un habit, le plus cher possible... pour cela paraît-il mieux. De toute façon, l'habit ne fait pas le moine.

Vous vous êtes entendu au préalable avec le requin qui a déjà les billets de banque en main. Dans vos bras, vous détenez un carton qui peut valoir \$150. Vous aurez \$50 en retour.

Une seule chose par contre: vous devrez payer la facture totale à la fin du mois, soit les \$150, et votre habit ira vêtir élégamment un individu qui s'empressera d'oublier votre nom, à moins que vous ne retombiez dans la même déveine.

Il est là pour ça, Nécrophage, il sent la mauvaise odeur de votre misère à des lieues à la ronde. Remarquez que ce n'est pas un voleur. Il est pire qu'un voleur. Ce dernier, généralement ne profite que des gens ou institutions dont les coffres sont bien garnis.

Le nécrophage met à son profit la misère et aussi la turpitude humaine tant il est vrai qu'on peut tirer bénéfice de tout. Quand un individu tombe dans ses filets, il peut craindre le pire: tant qu'il paiera, tout ira bien, mais s'il commet une erreur, les barres de fer seront terriblement actives.

Et la nouvelle continuera d'exister pour le plus grand bien de ces charognards. Le système le veut, le gouvernement est trop souvent impuissant et la loi inopérante ou inexistante.

IMPORTANT
S.V.P. APPELEZ 523-2400
Pour votre part de plaisir dans la vie! Valentino!
Leçon de danse \$3.00

PROPRIETE A VENDRE
BELVEDERE
2 logements chacun, 9 pièces et 2 salles de bains, salle de jeux.
527-9100

Le grand gin.
BOLS
Une sacrée bonne boisson.
Distillé au Canada pour Evren Lucas Bols, Hollande.

NOUVEAU PROCÉDE
Nettoyage domiciliaire et commercial de tapis et planchers, plus rapide et moins coûteux.
Pour réservation:
LES NETTOYEURS ASSOCIES ENR.
Pour Québec: 525-7285
Rimouski: 724-6347

COLLEGE MERICI
755, Chemin Saint-Louis, Québec 6e
INSTITUTION PRIVEE MIXTE
(reconnue d'intérêt public)
Résidence pour jeunes filles
Cours collégial -
Collège 1 et 11 général conduisant à l'Université.
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1972
Programmes offerts:
Sciences de la santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Sciences de l'administration
Lettres.
Cours collégial professionnel: Techniques d'Education Spécialisée.
Formules de demande d'admission et annuaires disponibles au Collège.
Date limite pour les demandes d'admissions: 1er mars 1972.
Tél.: 683-1591

AMELIOREZ VOTRE SITUATION AUGMENTEZ VOS REVENUS DEVEZ BILINGUE
Inf.: **681-6371**
NOS COURS DE CONVERSATION ANGLAISE VOUS OFFRENT TOUTES LES GARANTIES DE SUCCES. COMPAREZ VOUS-MEME!
1. CONVERSATION SEULEMENT
2. PETITS GROUPES A LA FOIS (6 élèves seulement)
3. SELECTION DES CLASSES (9 niveaux différents)
4. ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL
5. COURS DE JOUR OU DE SOIR
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
350, Chemin Ste-Foy (suite 102)

La Scandinavie vers la CEE

La Grande-Bretagne ayant décidé de faire le saut dans le Marché commun, il fallait s'attendre dès son adhésion conclue — elle devrait l'être officiellement le 22 janvier à Bruxelles — qu'un certain nombre, d'autres pays suivent son exemple. La Grande-Bretagne était un gros morceau à déplacer du côté du Marché commun européen. Cela fait, les pays de plus petite taille qui gravitent autour de l'économie britannique, leader de la zone de libre-échange, sont nécessairement intéressés à suivre Londres dans le groupe élargi et structuré de l'Europe unie. C'est particulièrement frappant de la Scandinavie, le groupe le plus prospère des sept, qui lorgne à son tour du côté du Marché commun.

L'Irlande et la Norvège sont effectivement en pourparlers avec le Marché commun afin de décider de leurs conditions d'adhésion. Le cas de l'Irlande butte sur la question des quotas de sucre, dernier dossier à régler. Il apparaît par ailleurs que l'adhésion de la Norvège achoppe actuellement sur le sujet plus délicat des pêcheries, au point que le Cabinet norvégien remettrait en question, si ses exigences ne sont pas satisfaites, son entrée dans le Marché commun.

Pour une petite nation comme la Norvège, qui possède cependant la troisième marine marchande au monde et où la pêche représente une fraction non négligeable de l'économie nationale, la protection de ses zones de pêche est importante. Or, la Norvège demande que le Marché commun étende au-delà de la période temporaire prévue de dix ans la protection spéciale accordée aux pêcheurs norvégiens sur les droits de pêche côtière.

Quand on sait les difficultés qui paraissent autrement complexes entre la Grande-Bretagne et le Marché commun, la question qui empêche l'adhésion de la Norvège dans le groupe européen est loin d'apparaître comme insurmontable. Les raisons qui incitent la Norvège à se joindre à l'Europe unie et qui poussent cette dernière à accepter la Norvège sont autrement plus importantes. Oslo pourrait devenir le premier gouvernement scandinave à adhérer au Marché commun et ni l'un ni l'autre ne paraissent disposés à manquer ce tournant, même s'il ne s'agit pas d'une étape aussi importante que celle de l'adhésion britannique.

A sa manière, la Scandinavie a déjà créé une sorte de marché commun formant un marché de quelque vingt millions d'habitants. C'est en Scandinavie que l'abaissement des barrières tarifaires entre les sept s'est avéré le plus efficace. Ainsi, de 1959 à 1967, le commerce inter-nordique s'est accru de 210 p.c. à la suite de la suppression des droits de douane. Il faut dire que les Scandinaves étaient déjà en marche vers leurs unités "régionales".

Le Conseil nordique, créé en 1952, groupe la Suède, le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Finlande. Il tient une session annuelle d'une semaine. Ces pays ont déjà créé entre eux un marché de travail et une législation sociale unifiée, multiplié les initiatives culturelles et éco-

nomiques. Lors des pourparlers du "Kennedy Round", un seul négociateur les représentait, comme dans le cas du Marché commun.

Le projet "Nordik" qui visait à institutionnaliser cette forme de coopération, a échoué sur les pressions de l'Union soviétique qui ne voulait pas voir son voisin finlandais participer à cette union scandinave structurée. Il reste que la Scandinavie a réalisé une union de fait et que l'adhésion de l'un de ces pays au Marché commun est susceptible d'entraîner les autres.

Des pays comme la Norvège et le Danemark, ont déjà depuis un certain nombre d'années fait connaître leur intention de se joindre à l'Europe unie dès que l'adhésion britannique serait chose faite. Comme membre de l'OTAN, ces deux pays entretiennent d'ailleurs des relations étroites avec le reste de l'Europe en matière de défense. Ils ont déjà un pas de fait de ce côté. Il n'en est toutefois pas de même de la Suède et de la Finlande. La première maintient une politique de neutralité ou plus justement de non-alignement. Or, cette politique est peu compatible avec les étroits engagements économiques politiques, peut-être demain militaires, du Marché commun. Quant à la Finlande, l'URSS exerce une sorte de droit de veto sur sa politique étrangère, ce qui n'est pas de nature à faciliter son intégration vers l'Europe occidentale.

Maintenant que la Grande-Bretagne a fait le saut, les pressions deviendront de plus en plus fortes pour que les pays scandinaves, qui entretiennent d'étroites relations commerciales avec les îles britanniques, en fassent autant. La Norvège et le Danemark adhéreront le plus facilement à l'Europe unie. Cela fait, la Suède ressentirait davantage son isolement en voyant ses principaux partenaires commerciaux à l'intérieur d'un bloc dont elle serait exclue. La Norvège et le Danemark représentent 25,5 p.c. des exportations suédoises. La Grande-Bretagne et l'Allemagne 24,7 p.c. Or, tous ces pays sont ou sont sur le point d'être membres du Marché commun. Dans de telles conditions, pendant combien de temps, le non-alignement de la Suède pourrait-il résister à l'attraction contraignante du Marché commun?

La Scandinavie est essentiellement tournée vers l'Europe occidentale. Or, celle-ci, de plus en plus, c'est le Marché commun. La Norvège n'est qu'un petit pays, mais son adhésion au Marché commun donnerait le signal de départ de l'intégration scandinave à cette Europe occidentale nouvelle en voie d'édification. Tant aux plans culturels, économiques, que politiques et militaires tout pousse les pays scandinaves en cette direction. Pour les descendants des Vikings, il ne s'agit plus de dévaster l'Europe occidentale mais de contribuer à édifier l'Europe unie. La Scandinavie compte parmi les régions du monde les plus prospères et les plus démocratiques. Son apport à l'Europe ne serait pas négligeable.

Gilles BOYER



LE JUGE: LE MOINS VAINCU, FRANK MOORES!

l'opinion du lecteur

A propos de "La Feuille d'Erable"

Depuis déjà quelques semaines, le petit écran nous offre, sur le réseau national, une nouvelle émission intitulée "La Feuille d'Erable". L'intrigue en a été conçue, affirme le générique, dans l'idée de raconter l'histoire d'une famille authentiquement canadienne, la famille Bellerose, sous toute la durée du régime français.

Etat moi-même intéressé à ce sujet, je regardai donc d'un oeil à la fois curieux et critique les épisodes de cette nouvelle série, relevant les faiblesses et les qualités certaines de la nouvelle émission. Je la trouvai dans l'ensemble intéressante et pas mal objective, malgré l'aspect choquant de certaines séquences pour notre fameuse "bonne conscience" collective de Canadiens pacifiques et purs.

J'en étais à ces pensées quand j'entendis parler, à la radio, de la déclaration du représentant d'une importante communauté amérindienne à l'effet de l'invasibilité et de l'injustice dans la façon dont on y représentait les premiers habitants de ce qui est maintenant notre pays. J'ai été réellement surpris d'une telle déclaration, car l'émission en question me paraît témoigner d'un réel effort d'objectivité face, entre autres, aux attitudes des Rouges et des Blancs.

Depuis quelque temps, il a coulé beaucoup d'encre sur ce sujet angissant. C'est à se demander si ces hommes étaient de bonne foi lorsqu'il ont embrassé cet état. Oui c'est à se le demander...

Lorsque vous avez terminé vos études classiques et que vous avez opté pour la vie religieuse, cela voudrait dire que vous vous sentiez appelés, et pour mieux concrétiser cet appel, vous avez eu cinq ans de Théologie pour mûrir, approfondir, réfléchir et méditer sur ce qu'exigeait cette vocation... c'est à dire de sacrifices et de renoncements. Après avoir tout pesé, vous vous êtes décidés à consacrer votre vie au sacerdoce et vous avez été ordonnés prêtres. Cela voudrait dire encore une fois que vous acceptiez les exigences de cet engagement.

Aujourd'hui, ces mêmes hommes revendiquent auprès des autorités religieuses la permission de se marier. Pourquoi aujourd'hui? Si vous voulez vous marier messieurs, qui est-ce qui vous a empêché?... Qui est-ce?... Vous n'avez seulement qu'à faire comme vos confrères et à diriger, soit vers la médecine, le droit, les sciences ou l'importe quelle autre profession. Encore une fois, vous aviez le choix. Pourquoi ne pas l'avoir fait?... Pourquoi?... Mais non, au lieu de cela, vous prenez la voie sacerdotale, voie qui exclut le mariage. Alors aujourd'hui ne vous en prenez pas à ceux qui désapprouvent votre volte-face, mais n'en prenez qu'à vous mêmes qui l'avez bel et bien voulu. Si vous aviez voulu vous marier, vous n'auriez sûrement pas choisi le célibat parce que tout de même il faut être

Même si certains faits choquent, on ne les a pas cachés. Par exemple, lors de la deuxième émission, quand on voit celui qui fut sans doute le premier trafiquant de fourrures en terre d'Amérique, offrir des fusils aux Algonquins et la première décharge meurtrière, accidentelle, on ne peut s'empêcher de réfléchir aux conséquences des agissements de ce Blanc. Pour ma part, j'ai ressenti un peu de honte face à cet acte dont la gravité semble avoir échappé à l'inconscience d'un aventurier égoïste et qui ne voyait pas plus loin que son intérêt immédiat.

D'un autre côté, le chef Wandat, qui a observé la scène, fait preuve d'une grandeur d'âme qui pourrait certainement lui valoir plusieurs Blancs, à commencer par le chef des gardes de Cartier, lorsqu'il (le chef Wandat) répond à Bellerose qui se livre avec les Algonquins, ennemis des Wandats: "Tu as fait erreur; cela peut arriver à tout le monde; moi aussi, j'ai déjà fait erreur..." et il ne lui en fait pas un procès mais jure d'oublier Poulet qui, lui — et le Chef s'en aperçoit bien — n'a d'autre conscience que son intérêt.

Bien sûr, il y a ici l'attitude de Bellerose qui peut sembler un peu artificielle (les dialogues sont parfois faibles, c'est une des choses qui seraient à amé-

liorer dans la série) lorsqu'il est prêt à se livrer pour payer sa faute, mais dans l'ensemble le personnage n'est pas sans susciter l'intérêt. Egaré en terre wandat, il apprend à en connaître les habitants et à comprendre leurs coutumes — dont on n'a pas à avoir honte, si tels étaient les us du temps —, par exemple l'attitude de la sœur du chef n'est pas si grave, si l'on pense aux luttes menées par la femme moderne de tous les continents pour se voir reconnaître des droits égaux à ceux de l'homme, parmi lesquels celui de lui faire savoir qu'elle le désire. Sur certains points, l'on pourrait dire que, même dans la candeur et la simplicité des gens vivant au rythme de la nature, les Wandats étaient en avance de cinq siècles sur les Français.

D'ailleurs, peut-il y avoir plus grande marque de la valeur de la civilisation indigène que le libre choix de François Bellerose qui, après le retour de Cartier et de ses Français, et ayant pesé les avantages et les limites des deux modes de vie, décide d'être Canadien, le premier Canadien à peau blanche. Malgré une plus grande réticence compréhensible de la part de Marie, plus attachée à son passé (religion, confort...) le premier couple à prendre racine ici optionnellement verra son union célébrée par un ministre du culte européen (en ce temps, Europe et Chrétienté ne faisaient

qu'un) qui lui-même déclare que la plus belle cathédrale de pierre et d'or ne fait pas le poids devant les colonnes vivantes et les rosaces animées que sont les troncs élancés et les branches, secouées par le vent, des bouleaux, des saules et des érables. Y a-t-il profession de foi plus profonde en la Nature, véritable patrie humaine, que déjà à cette époque l'homme blanc commençait à polluer de ses restes et à piller avidement (ruée sur les cailloux supposément aurifères, animaux tués exclusivement pour leur peau).

Mais il ne faudrait pas rejeter tous les blâmes sur les Européens; sans nier qu'ils ont de lourdes responsabilités, ce ne sont tout de même pas les Français qui ont créé les guerres entre les différents peuples du Canada — même s'ils leur ont fourni des armes plus fortes et par conséquent plus meurtrières.

Il y aurait lieu de s'étendre sur de longues phrases, mais je vais me limiter aux idées émises, certain que les prochaines émissions fourniront d'autres exemples qui viendront appuyer la bonne opinion que j'ai de "La Feuille d'Erable".

En terminant, je me permet de faire remarquer ce que je crois être un principe universel. A savoir que l'on s'affirme en tant que peuple, que ce soit comme Amérindien, comme Acadien ou comme Québécois, en se regardant tels que nous sommes et en faisant progresser nos "atouts" positifs, mais non en cherchant à se renier partiellement fût-ce sur des points que l'on préférerait taire ou ignorer.

Richard BAILLARGEON,
étudiant en Histoire,
Campus Notre-Dame-
de-Foy,
Cap-Rouge.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public. Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention de la plus grande nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupe, d'une idée ou d'un parti politique, celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcera en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres doivent être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier. La direction

Laissés sans protection

Le meurtre répugnant du policier hullois, Fernand Bertrand, perpétré samedi dernier, alors qu'il était au volant d'un fourgon cellulaire, ajoute sans nul doute à la véritable panique qui s'est emparée des milieux policiers québécois, depuis quelques mois, à la suite de l'augmentation inquiétante des meurtres de leurs membres surveillés dans l'exercice de leurs fonctions officielles.

Le moratoire sur la peine capitale expirant cette année, il est à souhaiter que l'on maintienne la peine de mort pour tout attentat de ce genre, même s'il demeure presque impossible de démontrer qu'une telle solution puisse contribuer à réfréner l'audace meurtrière de certains bandits.

En fait, le pénible incident de Hull revêt une résonance beaucoup plus profonde si l'on considère les nombreuses implications sociales qu'il comporte et si l'on se réfère, surtout, aux mesures de précaution qui ont été maintes fois préconisées en ce sens par la commission Prévost.

En effet, dans l'annexe I de son rapport final (p. 81, recommandation 3, paragraphe B, sous-paragraphe 4), portant sur certaines évasions survenues au Québec, l'organisme recommandait noir sur blanc que l'on prenne des précautions spéciales pour la protection des policiers ou gardiens chargés de la surveillance ou du transport de détenus d'un endroit à un autre.

Bien plus, dans le dernier volume de son rapport, dit "Omibus", la commission répète cette même objurcation (p. 199, recommandation 32) dans les termes suivants: "Que dans les devis de construction de prisons et d'aménagement de quartiers de détention et de fourgons cellulaires, l'on spécifie de préférence l'emploi de verre incassable et à l'épreuve des balles afin de protéger efficacement les surveillants, gardes et policiers et le public en général." Rien, semble-t-il, ne peut être plus clair et plus catégorique en la matière.

Or, on peut se demander, dans les circonstances, ce qui a été fait, depuis lors, par les autorités pour mettre en pratique une telle recommandation destinée à protéger la vie de plus en plus menacée du policier québécois. Si l'on ne l'a pas fait, l'omission est de forte taille et inexcusable. Et, de toute façon, dans le cas du meurtre de Hull, on peut dire qu'elle a inutilement coûté la vie

d'un individu que son métier expose de plus en plus à risquer quotidiennement sa peau, sans compter qu'elle prive une famille de son chef et entraîne toutes sortes de conséquences fort coûteuses pour la société.

Il découle également de ce très pénible incident que, dans le cours de la formation d'un policier, on doit insister de plus en plus sur la façon et la minutie que celui-ci doit employer lorsqu'il est appelé à fouiller un détenu, lorsque les circonstances l'exigent, spécialement lors d'une arrestation et d'un transfert d'un endroit à un autre. Lors d'une évasion spectaculaire, survenue précisément d'un fourgon cellulaire en 1967, près de Saint-Jérôme, on avait découvert que l'un des évadés avait réussi à se dissimuler sous les testicules une arme de dimension extrêmement réduite dont il s'est servi pour menacer le conducteur du véhicule. Et c'est encore là un point sur lequel la commission Prévost a fortement insisté lors de l'enquête qu'elle a effectuée à cette occasion.

Les réformes que l'on veut instaurer dans le domaine judiciaire et correctionnel, depuis quelques années, devraient obligatoirement tenir compte de détails de ce genre et contribueraient à éviter nombre de malheurs comme ceux qui surviennent hélas trop fréquemment dans nos milieux policiers. Et l'on peut difficilement blâmer ceux-ci de jeter les hauts cris lorsque l'on doit constater que le dur métier qu'ils exercent est devenu un véritable guet-apens quotidien.

Par ailleurs, pareille situation n'est pas pour promouvoir le recrutement policier que l'on ne peut plus désormais se contenter de faire miroiter sous le couvert de l'argent. C'est un secret de polichinelle, par exemple, que la Sûreté du Québec a actuellement besoin de recrues et qu'il lui est extrêmement difficile de trouver des candidats résolus à se faire trouer la peau, chaque fois qu'ils auront à exercer leur fonction, sous le prétexte qu'on ne les a pas formés adéquatement ou qu'on n'a pas pris toutes les précautions indispensables pour les protéger.

Le drame de Hull devrait, pour un, inciter les autorités à faire preuve de plus de sens pratique en ce domaine et cela, c'est tout autant l'intérêt de la société que la protection du policier qui l'exigent.

Paul LACHANCE

Enquête sur le budget de \$160,000,000 de la Communauté urbaine de Montréal

par Pierre BOULET
envoyé du Soleil à
MONTREAL

La Commission municipale du Québec tiendra une enquête sur le budget de \$160,000,000, de la Communauté urbaine de Montréal, se rendant ainsi au désir de la Conférence des maires de la banlieue de la métropole.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, à l'issue d'une rencontre avec les maires de la banlieue montréalaise. La réunion a eu lieu à l'hôtel de Ville de St-Laurent.

De plus, le ministre a précisé que la Commission devra faire une étude globale de l'administration de toutes les municipalités composantes de la CUM, y compris Montréal... ce qui n'était pas attendu.

On sait que les maires de la banlieue de la métropole se sont opposés à l'adoption du budget de la communauté, s'en tenant principalement aux dépenses policières qui s'élèvent à \$84.6 millions, soit 90 pour cent du budget total de la CUM.

En vertu de la loi 75, l'adoption du budget a été automati-

que, le 31 décembre 1971, malgré l'opposition.

S'adressant aux journalistes en fin de soirée, hier, M. Tessier s'est dit d'avis que le grand malaise qui sévit dans la communauté urbaine de Montréal réside dans le manque de planification.

"Au cours des prochains mois, nous allons étudier où s'en va la CUM", a lancé le ministre.

Me Tessier a ajouté que la Communauté urbaine de Montréal ne devrait pas aller trop vite dans la mise sur pied et

l'intégration de nouveaux services.

REPARITION

Plus tôt dans la journée, alors qu'il s'adressait aux membres du club Lion, de Montréal, le ministre se disait d'accord avec le fait que le partage des dépenses policières entre les municipalités composantes de la CUM n'est pas équitable.

Il s'est dit d'avis que le partage était injuste parce que le service de police profite à des localités extérieures de la CUM, ces dernières ne contribuant pas aux frais encourus.

M. Tessier a cité le cas des villes de la rive-sud de Montréal ainsi que celui de Ville de Laval.

A l'instar du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, le ministre des Affaires municipales a confirmé que le gouvernement n'offrirait pas sa contribution financière, relativement à la question policière de l'île de Montréal.

Il a plutôt suggéré que l'on étende la répartition du coût du service de police en dehors des limites de la CUM, c'est-à-dire aux municipalités qui bénéficient de ce service sans payer la note.

A la rescousse de Michel Chartrand

Grâce au "Fonds Michel Chartrand", le président du Conseil central de Montréal (CCS) n'a pas à craindre la nouvelle sentence prononcée contre lui, soit un mois de prison ou une amende de \$1,000. Cette somme sera en effet mise à sa disposition par le comité d'entraide.

Le comité, avec en tête Me Robert Lemieux, vient de publier une déclaration déclinant le crime d'outrage au tribunal et attirant plutôt l'attention sur les "propos diffamatoires" des juges à l'endroit de Michel Chartrand.

En changeant la sentence d'un an de prison pour un mois, affirme le comité, "les juges n'ont pas réparé l'injustice faite à Michel Chartrand, ils l'ont simplement continuée, l'aggravant même par les propos diffamatoires tenus lors de son nouveau jugement."

Les organisateurs du "Fonds Michel Chartrand" s'entendent pour dire que l'outrage au tribunal est "une offense coloniale et paternaliste qui ne devrait pas exister".

ANNONCE

L'ARGENT PROBLÈME No 1 DU COUPLE

Les complexités inhérentes à la vie moderne: hypothèques, achats à tempérament, cartes de crédit, etc., entraînent bien des couples dans des dépenses qui leur posent plus tard de graves problèmes d'argent. Dans son numéro de janvier, Sélection dresse une liste des principaux écueils financiers qui menacent la paix d'un ménage, et vous dit quoi faire si vous êtes pris à l'un de ces pièges. Lisez comment établir un budget qui vous permettra, non seulement d'aplanir vos difficultés d'argent, mais aussi de vous payer ce dont vous avez réellement envie. Achetez Sélection de janvier aujourd'hui!

A VENDRE

Commerce de lave-auto, situé à Québec, comprenant: garage, terrain, pompes, essence de marque reconnue. Bon chiffre d'affaires. S'adresser: G. Bouchard 681-3571

Priorité accordée à l'aménagement de la forêt en zone urbaine

par Michel SAMSON

Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, et l'Union catholique des cultivateurs s'entendent sur le principe de restaurer et d'aménager de façon prioritaire la forêt en zone habitée au Québec.

C'est ce qu'a révélé, hier après-midi, le président général de l'UCC, M. Albert Allain, à la suite d'une rencontre qui s'est tenue plus tôt dans la journée entre les dirigeants de ce ministère et ceux de la Fédération des producteurs de bois (UCC).

Qualifiant la rencontre "d'une des plus profitables" qu'il a pu faire depuis quelque temps avec des représentants du gou-

vernement, M. Allain a déclaré que les divergences de vues ont porté sur les modalités et non sur les objectifs de la restauration forestière du Québec habité.

On se rappelle que ce dernier objectif est prôné dans l'étude que le Dr Louis-Jean Lussier, ingénieur forestier conseil, a effectuée pour le compte de l'UCC. L'étude propose de réorganiser l'activité forestière du Québec méridional en vue d'aider les régions rurales à faire face aux problèmes aigus de pauvreté et de chômage.

Pour ce faire, il propose la création de sociétés d'exploitations sylvicoles avec participation financière du gouvernement.

L'étude du Dr Lussier révèle que la mise en application d'un plan d'aménagement du Québec habité, soit 50,000 milles carrés, pourrait amener d'ici à 5 ans la création de 20,000 nouveaux emplois en forêt et, d'ici à 15 ou 20 ans, de 50,000 emplois.

Pour ce faire, l'Etat devrait accepter de déboursier environ \$15 millions par année, mais, à la quinzième année du programme, le flux monétaire deviendrait positif pour finalement rapporter des revenus additionnels de \$25 millions par année à la vingtième année d'application d'un tel plan.

En plus des avantages sociaux évidents à aménager ces territoires particulièrement touchés par le chômage, les avantages économiques sont nombreux: les usines sont situées à l'intérieur de ce territoire (elles économiseraient sur le coût de transport), l'infrastructure de routes, de villages est déjà en place et la main-d'œuvre est sur place et abondante.

Etant donné que le potentiel forestier est exploité uniquement au tiers de sa capacité dans ce territoire, il serait possible, avec ces travaux de restauration, de porter la production annuelle de 4 millions de cunifs à 11 millions de cunifs.

C'est principalement pour connaître l'accueil du gouvernement à cette étude que cette rencontre avait été organisée.

Visiblement satisfait, M. Allain a cependant révélé qu'il existe certains points où il pourrait y avoir accrochage.

Ainsi au niveau de l'utilisation par les sociétés d'exploitations sylvicoles des territoires qui appartiennent au gouvernement, la rencontre a fait connaître certaines hésitations au niveau du ministère. Il y a bien entendu la question de participation financière du gouvernement.

M. Allain a cependant précisé que cette rencontre n'était qu'une première approche et que le tout pourrait être discuté à nouveau entre autres au niveau de la Commission parlementaire des Terres et Forêts qui sera certainement convoquée lorsque le tome 2 du Livre blanc du ministère sera rendu public.

Initiatives locales

Ottawa accepte 22 projets du Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé, jeudi, l'approbation d'octrois totalisant \$748,187 pour la réalisation de 22 projets québécois entrant dans le cadre de son Programme d'initiatives locales.

Ces octrois permettront la création de 374 emplois, précise-

l-on dans une communication du ministère de la Main - d'œuvre et de l'immigration distribuée à Ottawa.

Le PIL a été lancé l'automne dernier et est destiné à combattre le chômage au pays cet hiver. Le gouvernement consacrera des fonds de \$150 millions.

Selon le Comité antipauvreté de Montréal

Discrimination envers les projets de groupes de citoyens

Accusant le gouvernement fédéral d'accepter les programmes d'initiatives locales qui proviennent des organismes officiels au détriment des groupes de citoyens, le comité de coordination antipauvreté du Montréal métropolitain a décidé d'organiser une action au centre de main - d'œuvre du Canada pour manifester son mécontentement sur la façon de distribuer ces fonds.

Le CCAPMM affirme dans un communiqué remis à la presse que le gouvernement, étant donné qu'il se trouve présentement en période pré - électorale, essaie de démontrer au public sa capacité de créer des emplois et de regagner la popularité qu'il a perdue depuis quelque temps déjà.

Le comité de coordination antipauvreté estime que, tandis qu'on accepte des ateliers de couture et des projets de loisirs, le gouvernement rejette automatiquement tout projet pouvant dénoncer les problèmes à l'intérieur de notre système économique et politique, qu'ils répondent ou non aux besoins des chômeurs et de la population.

Bourassa rencontrera le Mouvement du Québec français

(D'après PC) — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, vient de faire savoir qu'il a acquiescé à la demande de rencontre formulée par les membres du Mouvement Québec français.

On se rappelle que dernièrement cet organisme avait formulé le désir de rencontrer M. Bourassa afin de discuter avec lui du statut de la langue française au Québec et lui soumettre deux projets de législation en cette matière.

Le premier ministre a donc fait savoir, jeudi, au porte-parole de ce mouvement, M. Albert Allain, président de l'UCC, qu'il le rencontrera avec les autres membres du MQF, mardi prochain, à son bureau de Montréal.

Teddy Chevalot est décédé

MONTREAL (PC) — Le journaliste Teddy Chevalot a succombé hier à une crise cardiaque, à l'âge de 40 ans. Il était à l'emploi du quotidien montrealais "La Presse".

Né en Pologne, élevé en France, Teddy Chevalot avait émigré au Canada au début des années 1950. Il était marié et père de trois enfants.

Teddy Chevalot a débuté dans le journalisme au "Courrier du sud" de Longueuil, avant de passer, en 1960, à La Presse où il a successivement été chroniqueur municipal et correspondant parlementaire à Québec.

En 1963, Teddy Chevalot a remporté un prix de reportage de l'Union canadienne des journalistes de langue française. Spécialiste des questions municipales, Teddy Chevalot s'est également intéressé de très près aux problèmes de santé, et est l'auteur d'un livre sur les médecins et l'assurance-maladie.

Conformément à la volonté du défunt, sa dépouille mortelle ne sera pas exposée et son corps sera donné à l'Université de Montréal.

mini-BUDGET (au sous-sol)

Pollack
Centre-Ville seulement

Répétition d'une vente à succès

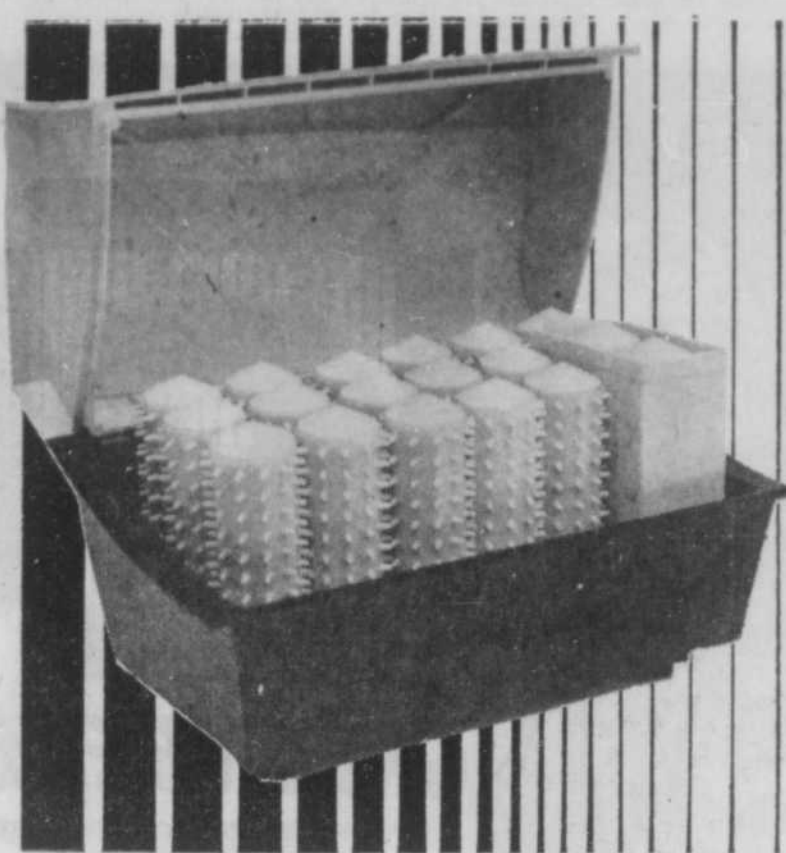
Robes de nuit à un seul bas prix formidable!

Spécial 3⁹⁷

Robes de nuit longues en nylon brosé chaud et confortable. Divers modèles charmants avec broderie ou fine dentelle. Couleurs tendres. P.M.G.

Centre-Ville, Mini-Budget, rayon 830, sous-sol.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES. PAS DE LIVRAISON.



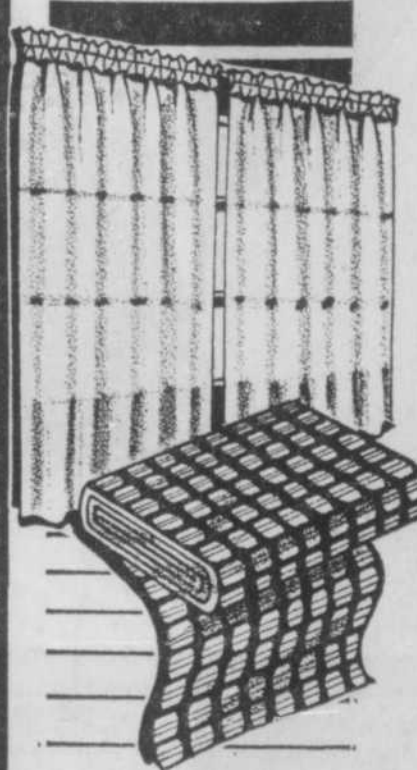
Une aubaine inespérée qu'il ne faut surtout pas manquer, madame

SPECIAL
8⁷⁷

Onduleur instantané, fonctionnant à la vapeur. Sert aussi de sauna facial. Comprend 18 rouleaux présentés dans un joli coffret pratique. Marque très connue.

Centre-Ville, Articles de cuisine, rayon 700, 4e étage, Ste-Foy, étage du Mail.

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY



Profitez de l'occasion, rideaux de filet Fortrel lavable 50" x 95" Rég. 23.00 ch. 12⁹⁹ ch.

Filet 100% Fortrel, lavable et sans repassage. Rideaux de 30" x 95" finis à la tête par des fils français. Couleurs: blanc, or, rouge, vert, brun, noir.

Centre-Ville, Garnitures de maison, rayon 740, 4e étage, Ste-Foy, étage du Mail.

DU SPECIAL 9H. A.M. DEMAIN

Premiers arrivés, premiers servis.

Nous nous réservons le droit de limiter la quantité ou client. S.V.P. pas de commandes postales ou téléphoniques.



Des berets et des turtlenecks pour vous garder bien au chaud

Rég. 3.00 1⁴⁹

Berets et turtlenecks de confection italienne. 100% laine dans des couleurs assorties. Exclusivité de Pollack.

Centre-Ville, Foulards et chapeaux, rayon 310, rez-de-chaussée, Ste-Foy, étage Laurier.



Robe d'intérieur jeune et légère qui vous plaira 7⁹⁹

Robe d'intérieur en jersey de Nylon soyeux et léger. Une couleur de fond avec garnitures de couleurs multiples. P.M.G. en prune, turquoise, rouge.

Centre-Ville, Lingerie pour dames, rayon 380, 2e étage, Ste-Foy, étage Laurier.



Chandail de tricot 100% acrylique pour les jeunes 2⁴⁸

Chandails de coupe unisex pour tous les petits enfants. 100% Acrylique, manches longues, fermeture éclair à l'avant, tricot ton sur ton. Grs: 44-46. Bleu ou rose.

Centre-Ville, Vêtements pour enfants, rayon 430, 3e étage, Ste-Foy, étage Laurier.



Chandail de tricot Lavez-portez pour l'homme pratique 5⁰⁰

Chandail de fibre 100% Acrylique, confection italienne, exclusif à Pollack. Manches longues, col à pointes, 3 boutons, coupe amincissante. P.M.G. en rouille, jaune, et bleu roi.

Centre-Ville, Mercerie pour hommes, rayon 630, rez-de-chaussée, Ste-Foy, étage Laurier.

Entente assurant la protection des emplois des infirmières-hygiénistes touchées par le bill 65

par Vincent CLICHE

Les 70 infirmières-hygiénistes à l'emploi du gouvernement du Québec, travaillant en milieu scolaire au niveau secondaire et collégial, qui étaient menacées de perdre leur emploi par suite de la réorganisation des services de santé et des services sociaux prévue au bill 65, pourront continuer à oeuvrer dans le même secteur, tout en conservant leur ancienneté et plusieurs droits acquis.

En effet, un protocole d'entente est intervenu et sera signé, d'ici à quelques semaines, entre l'Association des hôpitaux de la province de Québec, représentant les divers centres hospitaliers, ainsi que les syndicats représentant les infirmières travaillant dans ces mêmes centres.

Ce protocole d'entente est le résultat de plus de deux mois de pourparlers entre le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), auquel étaient syndiquées les 70 infirmières-hygiénistes, le gouvernement, l'Association patronale des hôpitaux et les divers syndicats d'infirmières affiliés à des centrales syndicales ou indépendantes.

Le problème de ces infirmières venait du fait que par leur transfert aux centres hospitaliers, elles devaient changer de syndicat et par le fait même n'étaient plus assurées de conserver leur poste, toute infirmière pouvant postuler leur emploi lors de l'affichage. Elles perdaient aussi leurs droits et privilèges concernant l'ancienneté, l'expérience, les bénéfices marginaux, le fonds de pension, les conditions de travail, etc.

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ainsi à la suite du protocole d'entente, les infirmières obtiendront une priorité d'emploi pour les postes qui s'ouvriront dans les centres hospitaliers desservant le territoire des commissions scolaires régionales où elles travaillent et cette priorité d'emploi pourra être exercée dans les centres hospitaliers desservant ce même territoire.

Afin de permettre aux infirmières de faire valoir leurs droits, l'affichage se fera simultanément à l'hôpital et au bureau de l'unité sanitaire. Les infirmières concernées auront 15 jours pour exercer leur priorité d'emploi de la date d'affichage, en adressant un avis écrit au directeur du personnel de l'hôpital ainsi qu'à celui du ministère des Affaires sociales.

Si l'offre d'emploi est antérieure à la date de la signature du protocole d'entente, la même priorité d'emploi pourra s'exercer dans un délai de 15 jours de la signature.

Le protocole prévoit cependant que dès que les postes couverts par les 70 infirmières seront comblés, les règlements prévus par les diverses conventions collectives s'appliqueront pour les postes additionnels à pourvoir.

ANCIENNETE

Lorsque l'une des 70 infirmières acceptera un poste dans un centre hospitalier, le protocole prévoit que l'infirmière obtiendra une ancienneté similaire à celle qu'elle possédait au gouvernement. Cependant, si cette même infirmière a acquis sa sécurité d'emploi au gouvernement, sécurité acquise après six mois, mais sans pour autant posséder deux ans d'ancienneté, le centre hospitalier qui l'embauchera devra, aux fins d'acquisition de la sécurité d'emploi, lui créditer deux années d'ancienneté.

De plus, l'expérience antérieure des infirmières leur sera reconnue comme l'expérience pertinente aux fins d'établissement de leur salaire, conformément à la convention collective des hôpitaux.

Il est bien entendu également, qu'aucune infirmière ne subira, de ce fait, de diminution de traitement.

Egalement, l'infirmière ne pourra être congédiée ou mise à pied pour raison de manque de travail en milieu scolaire; ce qui est supérieur à la protection accordée par la convention collective des hôpitaux.

CONGES-MALADIE ET REGIME DE RETRAITE

L'infirmière qui sera transférée dans un hôpital, transportera sa réserve de congés-maladie accumulés au gouvernement, réserve qui pourra être utilisée conformément à la convention collective des hôpitaux.

Il a de plus été convenu que les infirmières pourront transférer les sommes accumulées au régime de retraite, sommes qui seront versées au régime spécifique de l'hôpital où l'infirmière s'intègre et ce, conformément à l'article 68 du régime de retraite.

RETROACTIVITE

Le protocole prévoit aussi que les 70 infirmières toucheront la rétroactivité prévue à la convention collective des hôpitaux, en négociation entre le gouvernement du Québec et le SFPQ, pour la période s'étendant du 28 mars 1971 à la date où elles quitteront la fonction publique. Ensuite, la rétroactivité sera celle applicable aux infirmières de l'hôpital.

Un comité "ad hoc" a également été formé, composé de 4 représentants de la partie patronale ainsi qu'un représentant des syndicats concernés. Ce comité aura pour fonction d'étudier et collaborer au règlement des difficultés qui pourraient survenir par suite de l'intégration de ces infirmières. De plus, les infirmières auxquelles on n'appliquerait pas les règles prévues dans le protocole d'entente pourront présenter un grief, conformément à la procédure de griefs prévue à la convention collective des hôpitaux.

M. HARGUINDEGUY

Selon le secrétaire général du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, ce protocole d'entente a

pu être conclu grâce à la collaboration de la Fédération des syndicats professionnels des infirmières du Québec, de l'Al-

liance des infirmières du Québec, affiliée à la CSN, ainsi que les infirmières et infirmières unies.

M. Harguindeguy a fait remarquer que cette entente est supérieure à ce que la convention collective du SFPQ accor-

dait en fait et en droit.

Le dirigeant syndical a dit espérer que des ententes identiques pourront intervenir dans

les cas éventuels de transfert

causé par le bill 65. On sait que ce bill pourrait éventuellement toucher près de

700 autres infirmières-hygiénistes oeuvrant aussi en milieu scolaire, mais au niveau primaire.



GREENBERG

SOLDE DE JANVIER

du 15 janvier jusqu'au 22 janvier

SOLDE!
Jumpers en acrylique à envers collé!

Ord. 3.99
1.00

77¢ ch.

Solde! Pantalons habillés!
Flanelle de Polyester/viscose, viscose/nylon, flanelle de nylon 420, Fortrel/viscose... modèles variés. Tailles: 8 à 16 dans ce lot, mais pas dans tous les styles ou tous les magasins.

50¢

Grand solde! Collants en nylon extensible!
Fabriqués au Canada. Tricot "INDÉMAILLABLE" ou ordinaire au choix. Teintes variées. 6-18 mois et 1-3 ans dans ce lot.

Vérifiez la grande circulation Greenberg qui illustre une foule d'aubaines pour toute la famille!

Réclames spéciales d'ouverture

SAMEDI 15 JAN

SE CONTINUANT JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

9³⁰ A.M.



Veste de ski en nylon ciré imperméable pour fillettes!

Ord. 9.99
4.88

Ciré nylon piqué, devant à glissière, capuchon escamotable. Doublure piquée. Teintes populaires variées. Tailles: 7 à 14 dans ce lot.



Couvertures en finette à bas prix formidable!

60" x 80"
1.66

En finette de coton 100% à tissage solide. Fini peluche duveteuse. Bordures rayées en rose ou bleu.

Taies d'oreillers Pressage Permanent

39¢

Taies d'oreillers en Polyester/coton ou 100% coton, dans le lot. Imprimés floraux, abstraits, ou rayures dans une grande variété de couleurs.



MESDAMES FAITES PROVISIONS ET ÉCONOMISEZ!

3 paires pour 1.00

Les bas "Stay-Up" qui tiennent seuls

Ces bas tiennent bien grâce à leur bordure supérieure élastique. Belles teintes au choix. Pointure extensible seyant pour 8 1/2 à 11.

25 MAGASINS DANS LA PROVINCE

90 EST, RUE ST-JOSEPH

CENTRE D'ACHATS La CANARDIERE

CENTRE D'ACHATS ROND-POINT LEVIS

• MONTREAL (12)
• ST-HYACINTHE
• ST-JEROME• GRANBY
• TROIS-RIVIERES
• CHAMBLY• JOLIETTE
• ST-THERESE
• ST-JEAN

A cause des dangers de l'appareillage électronique moderne

De plus en plus de malades électrocutés accidentellement dans les hôpitaux

Sans que le bruit s'en répande, un nombre toujours plus élevé de malades seraient accidentellement électrocutés dans nos hôpitaux à cause des dangers que représente l'appareillage électronique moderne.

Cette nouvelle peu rassurante est contenue dans un article coiffé du titre: "Une menace pour le malade: l'électrocution", paru dans la livraison de janvier 1972 de "L'Infirmière canadienne", reproduisant l'article original publié en février 1971 dans la revue "Science Dimension" du Conseil national de recherches du Canada sous le titre plus audacieux de: "Table d'opération ou chaise électrique?"

LES CONSTATATIONS DE RALPH NADER

Ces révélations, il va sans dire, sont de nature à donner encore plus de poids aux constatations de Ralph Nader, l'homme qui s'est rendu célèbre, ces dernières années, par sa croisade contre les dangers de l'automobile et de bien d'autres produits de la technologie moderne.

En février 1971, il affirmait notamment qu'aux États-Unis au moins 1,200 personnes par année étaient victimes d'accidents dans les hôpitaux, du fait que ces derniers utilisaient de plus en plus de matériel électrique.

Il écrivait à l'époque: "Depuis l'avènement des régulateurs du cœur et du cathétérisme cardiaque, l'hôpital est devenu tellement dangereux qu'il est maintenant la scène de plus d'accidents électriques qu'il ne s'en produit dans aucune autre industrie, sinon celle des mines".

Selon l'article de "L'Infirmière canadienne", il est impérieux que les ingénieurs chargés de la mise au point du matériel, les fabricants et le personnel médical soient mieux informés des dangers de l'appareillage électronique moderne installé dans nos hôpitaux, si l'on veut réduire le nombre de plus en plus grandissant des malades électrocutés accidentellement.

ACCIDENTS

Un des accidents possibles au cours d'une intervention cardiaque, par exemple, serait le déclenchement d'une fibrillation ventriculaire, c'est-à-dire d'une succession de contractions très rapides, désordonnées et inefficaces des fibres musculaires du myocarde, fibrillation qui entraîne rapidement la mort en l'absence d'un traitement d'urgence.

Un événement inattendu de cette sorte, déclare l'auteur de l'article, s'est produit récemment dans un hôpital canadien où, fort heureusement, l'équipe médicale au travail était très avertie des mesures à prendre qui ont sauvé le patient.

"En analysant la séquence des événements ayant précédé la crise, poursuit-on, on s'est aperçu que l'arrêt du cœur provenait du branchement du cathéter sur la seringue d'injection de l'opacifiant".

Une enquête aurait par la suite révélé que la fiche, de modèle européen, du câble conducteur de la seringue avait été remplacée par une prise standard américaine à deux broches n'ayant pas de fiche de mise à la masse (grounding).

"C'est pour cette raison, conclut l'auteur, que la tension électrique accumulée sur le corps de la seringue et cherchant une issue a emprunté le fluide opacifiant, le corps du malade et le fil de liaison pour aller à la terre".

AUTRES

CATASTROPHES

Par ailleurs, il se serait également produit de nombreux autres accidents dus à l'utilisation de l'électricité dans les salles d'opérations et dont ont été victimes malades et personnel médical.

On précise, qu'en dépit des dispositifs de sécurité intégrés aux défibrillateurs modernes et éliminant la plupart des dangers et risques liés à leur utilisation, certaines catastrophes imprévues soulignent la nécessité pour le fabricant et l'utilisateur de mieux comprendre ces techniques.

A ce sujet, l'article souligne que, tout récemment, un chirurgien a été fortement commotionné en mettant en marche un défibrillateur au cours d'une réanimation d'urgence dans une salle d'opérations. Le conducteur reliant l'appareil au malade aurait été endommagé et celui de la mise à la masse (grounding) de son châssis rompu.

Il ne faudrait pas croire pour autant que le risque d'électrocution soit limité à la salle d'opérations. L'article soutient qu'il existe également dans les salles de soins d'urgence et de réanimation cardiaque et les laboratoires de cathétérisme, les salles de dialyse et, d'une façon générale, là où l'on peut être amené à utiliser les sondes.

RENVERSEMENT DE LA SITUATION

Contrairement à la situation qui prévalait il y a vingt ans, l'auteur observe que les risques de commotion électrique sont aujourd'hui beaucoup plus grands que ceux de l'inflammation ou de l'explosion d'anesthésiques inflammables.

"Les progrès techniques ont cependant changé les données du problème", précise-t-il, ajoutant, qu'en matière d'anesthésiques, les produits inflammables tendent de plus en plus à remplacer les produits inflammables, réduisant ainsi le danger de combustion.

RÉCLAMES SPÉCIALES D'OUVERTURE

SAMEDI 15 JAN

SE CONTINUANT JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

9³⁰
A.M.



Ord.
1.99 à 4.99

\$1

Solde de pantalons sport pour garçons!

Pantalons évasés en flanelle Pressage Permanent, et autres tissus comme denim bleu et tissu croisé. Modèles à mi-taille élastique compris dans ce lot. Tailles: 8 à 16 dans ce lot mais le choix incomplet.



Spécial! Chemises-T pour hommes!

99¢

En coton peigné ou entrecroisé, blanc et teintes variées. Tailles: petite, moyenne, grande, extra-grande dans ce lot.

E-X-T-E-N-S-I-B-L-E!

Chaussettes pour hommes!



37¢

En tricot "brogue" nylon à côtes, hauts élastiques. Vaste choix de teintes. Pointure universelle, seyante pour 10 à 12.



Hommes:
34 - 46
Ord. 13.99

6⁸⁸

Garçons:
8 - 18
Ord. 9.97

4⁸⁸

Vestes de ski moniteur en nylon!

100% nylon piqué... à l'épreuve de l'eau et du vent! Doublure en nylon, rembourrage de fibre procurant chaleur sans pesanteur! Deux poches zippées, capuchon escamotable et pleine ceinture. Teintes variées. Hommes: P.M.G.E.G.

SOLDE! PANTALONS POUR HOMMES!

En vente à une fraction du prix ordinaire!

C'est un événement sensationnel, écoulement de balance de lignes de pantalons habillés, western, évasés, slim et jeans! Plusieurs pantalons n'ayant que deux ou trois modèles. Teintes variées. Choix incomplet de tailles, compris 28 à 42 dans ce lot, mais pas tous les styles et toutes les tailles dans tous les magasins. Hâtez-vous pour avoir un meilleur choix!



Ord. 2.99 à 8.95

2⁰⁰

Ord. 4.99 à 9.95

4⁰⁰

Ord. 6.99 à 9.95

6⁰⁰

Réductions
JUSQU'À
60%
ET PLUS!



Choix de tissus y compris des tissus à Pressage Permanent et autres, tel:

- 100% laine, laine/Polyester, laine worsted!
- Nylon/viscose, Fortrel/coton, Polyester/viscose!
- Velours côtelé, gabardines, flanelles variés!
- Cavalry croisé en nylon mixte ou en coton!
- Jeans en denim bleu de 13 3/4 oz. ou 10 oz.
- Teintes unies, rayures tissées, imprimées.

25 MAGASINS
DANS LA PROVINCE

90 EST, RUE ST-JOSEPH

CENTRE D'ACHATS
La CANARDIERE

CENTRE D'ACHATS
ROND-POINT LEVIS

• MONTREAL (13)
• ST-HYACINTHE
• ST-JEROME

• GRANBY
• TROIS RIVIERES
• CHAMBLY

• JOLIEFFE
• STE-THERESE
• ST-JEAN

L'armée canadienne devient plus accessible aux femmes

par Louise PICARD

"D'ici à quelques années, le nombre de femmes dans les Forces armées canadiennes doublera et atteindra plus de 3.000. Leur champ d'action sera beaucoup plus étendu qu'il ne l'était par le passé. Cependant, elles ne piloteront toujours pas d'avions, de navires ou de véhicules de combat ni même ne travailleront trop rapprochées des unités de combat. Notre philosophie occidentale accepterait mal de tels rôles pour la femme".

Cette déclaration, publiée récemment dans la revue "Sentinelle" des Forces armées canadiennes, est celle du lieutenant-colonel Mary Vallance, conseillère au secteur féminin de l'armée canadienne.

Sans obtenir de véritable définition de cette "philosophie occidentale" nous avons voulu savoir ce que réservait, en 1972, les Forces armées canadiennes aux femmes désireuses de s'enrôler?

C'est ainsi qu'au cours d'une entrevue avec le capitaine Jean Châtigny, du bureau de recrutement de Québec, nous avons appris que la femme mariée peut désormais, tout comme dans l'aviation commerciale, faire partie des forces armées où y demeurer si elle se marie, alors qu'autrefois, seules les célibataires étaient acceptées.

Cette réforme suit de près les récentes recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, qui demandait, entre autres, la cessation de toute discrimination dans les corps de métiers militaires et le traitement des cas de grossesse. Se guidant sur le Code du Travail, le ministère de la Défense étudie présentement un projet de législation sociale qui pourvoira au traitement des cas de grossesse des femmes mariées et des célibataires.

Comme bon nombre de secteurs publics, l'armée se met au pas. Selon le capitaine Châtigny, une évolution remarquable s'est faite au cours des dernières années et davantage depuis l'intégration des trois forces armées - air, terre, et mer - en 1967.

Ainsi, la solde et la durée de l'engagement sont maintenant identiques, pour les hommes et les femmes, celles-ci acceptent toutefois avec beaucoup de réticence, l'engagement d'une durée de cinq ans. Reclamant, d'une part, l'égalité, elles doivent, d'autre part, se conformer aux mêmes traitements que les hommes, ce qui a parfois l'heur d'éloigner plus d'une candidate.

Il n'en demeure pas moins que le recrutement va bon train dans l'Est du Québec, et qu'une campagne de publicité tapageuse serait superflue pour le bureau de Québec, puisqu'on doit refuser quatre postulantes sur cinq, les autres devant attendre parfois plusieurs mois avant d'être acceptées. Leur préférence va à l'aviation, la section féminine

des forces armées compte actuellement 1650 recrues.

ET LES COLLEGES MILITAIRES...

Pourquoi les femmes ne peuvent-elles pas fréquenter les collèges militaires en 1972, tel que recommandé dans le rapport Bird?

Au collège militaire Royal de Saint-Jean, par exemple, où l'on offre des diplômes en arts, sciences et génie, la discipline et le régime de vie sont si rigoureux, dit-on qu'aucune femme ne pourrait "tenir le coup". Les jeunes filles pourraient toutefois, dans un avenir rapproché, se prévaloir des mêmes privilèges que certains étudiants universitaires dont les cours sont subventionnés par les forces armées (ROTP), et ce, à l'université de leur choix. Les postes vacants sont nombreux pour les candidats à l'université. Seules les études en pharmacie et en médecine ont pu, jusqu'à ce jour, bénéficier de l'aide financière de l'armée. D'autres disciplines seront bientôt accessibles, notamment les sciences humaines.

Parmi les métiers offerts à celles qui possèdent une 11ème année, prérequis pour celles qui désirent s'enrôler, la gamme demeure relativement restreinte, bien qu'il y ait une nette amélioration depuis le temps où les seuls postes disponibles étaient ceux de commis de bureau ou d'infirmière. Environ 6 métiers sont aujourd'hui disponibles, entre autres ceux d'aide-infirmière, technicienne en approvisionnement, télécommunications, transmissions et radar.

Le bilinguisme, dit-on, n'est pas requis de la part des candidates francophones désireuses de s'enrôler. Il leur faudra toutefois apprendre l'anglais pendant 6 mois, alors que l'unilinguisme est chose courante chez leurs compagnes anglophones. Il s'en trouve cependant, parmi elles, qui désireront apprendre le français lorsqu'elles seront mutées au Québec.

A cet égard, le capitaine Châtigny, tient à préciser qu'environ 80 p.c. de la documentation qui circule au Québec est en français et qu'il en est ainsi pour les communications avec Ottawa.

Comment améliorer les relations familiales

NEW YORK (PA) — Dans la plupart des cas, il est possible d'améliorer les conditions familiales tant pour les parents que leurs enfants.

C'est l'opinion de Mme Peggy Papp qui dirige actuellement un projet pilote visant à atteindre ce but.

Ce programme est organisé dans le quartier Manhattan de New York, sous les auspices de l'institut familial Nathan Ackerman.

Des réunions groupant trois ou quatre familles auront lieu une fois la semaine durant quatre ou cinq mois, dans les résidences privées ou encore dans

un centre communautaire ou paroissial.

Selon Mme Papp, il n'existe aucune formule magique pour améliorer la vie familiale. Toutefois, les participants à ces ateliers apprendront à discuter leurs problèmes, à trouver les causes profondes de leur ressentiment ou autres réactions émotives lesquelles seront orientées au niveau constructif.

Mme Papp est d'avis que les enfants sont parfois impuissants à influencer les relations familiales de manière positive.

Mais elle a exprimé l'espoir que ces discussions de groupes leur permettront de réaliser que leur contribution à la vie familiale peut être importante.

en Italie

ROME (AFP) — Un vol toutes les 57 secondes, un hold-up toutes les trois heures 20 minutes, un délit sexuel toutes les 4h12 minutes, un homicide toutes les 15 heures 30 minutes — tel est le rythme de la délinquance italienne durant les six premiers mois de 1971, selon les chiffres de l'Institut officiel des statistiques.

Ce rythme semble véritablement inquiétant. Les commentateurs trouvent toutefois quelque consolation dans une comparaison avec le temps passé: si l'appétit illicite du bien d'autrui a augmenté, les délits contre la personne ont diminué sensiblement.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ANNONCE



MODE CANADIENNE — Ces deux ensembles sont l'oeuvre du couturier Léo Chevalier, de la maison Montroy à Montréal. Ils ont été présentés cette semaine à New York dans le cadre des défilés organisés par le New York Business Council. A gauche, un manteau de flanelle grise avec foulard de soie. A droite, une jaquette portée sur une robe de tartin taillée sur le biais.

La mode canadienne à New York

NEW YORK (PC) — Pour la première fois, le Canada est représenté aux défilés de mode organisés par le New York Couture Business Council, offrant en principe les tendances vestimentaires illustrées par les grands couturiers américains.

Le Conseil de la Mode du Québec présente des modèles au cours de la semaine de mode new-yorkaise, profitant aussi de l'occasion pour inviter les rédactrices américaines à venir dans la province en juin prochain, alors que les défilés auront lieu à Montréal.

On a montré des dispositions de modèles de printemps réalisés par des couturiers montréalais bien connus, notamment Léo Chevalier, de la maison Montroy; Lydia Sperlich; Hugh Garber; et Marielle Fleury de chez Rainmaster.

Il y avait aussi des photos de la collection de Montréal, de façon à ce que les rédactrices américaines puissent faire voir dans les journaux, un aperçu des présentations qui auront lieu en juin à Montréal.

Le gouvernement du Québec était représenté par M. Paul Blouin, directeur des expositions et missions.

Les créations Léo Chevalier comportaient un manteau en flanelle grise, et un ensemble composé d'un costume à jupe longue, blouse imprimée, et cape.

Marielle Fleury a fait voir un manteau à capuchon en coton piqué et motifs imprimés. Un costume de ville, en tweed tricolore, avec col et parements blancs, était signé Hugh Garber.

Vali avait conçu un ensemble comprenant une longue jupe en daim et un corsage en mousseline.

Ces illustrations de mode, de même que l'invitation de venir à Montréal, ont suscité des commentaires flatteurs parmi les journalistes américaines.



Née à Saint-Jean-Port-Joli, le caporal-chef Marcelle Langlois, affectée au bureau de recrutement de Québec, a choisi de faire carrière dans l'aviation.

courrier du dentiste

Les soins dentaires pendant la grossesse

Une future maman doit s'assurer que son corps est absolument exempt de toute infection, y compris les différentes formes d'infections dentaires. Pendant tous les mois qui précèdent la naissance de l'enfant, la mère devra se confier aux soins d'un bon médecin et d'un dentiste compétent, pour son propre bien et celui de l'enfant.

Elle doit être sûre qu'elle ne souffre ni de pyorrhée, ni d'abcès, ni d'aucune autre forme d'infection. Si les dents ont des cavités, il faut les faire obturer; et c'est une sage mesure que de faire prendre une radiographie complète de la bouche, afin de découvrir toute infection qui pourrait s'y dissimuler. Au début de la grossesse, l'extraction des dents ne présente aucun désavantage. Au cours des derniers mois, le médecin pourra faire différer cette opération, s'il le juge à propos.

Le régime alimentaire d'une femme enceinte doit se composer d'aliments qui aideront à la formation de dents fortes pour l'enfant, et à conserver saines celles de la mère. Ce régime doit être simple et abondant, mais suffisamment varié pour être appétissant et nourrissant. Les protéines doivent y figurer, ainsi que des hydrates de carbone, des sels minéraux, du gras, des vitamines et des liquides.

Les dents d'un bébé commencent à se calcifier vers le quatrième mois de vie prénatale. Les os et les dents sont faits surtout de calcium ou chaux, et de phosphore. Par conséquent, ces minéraux doivent se trouver en abondance dans le régime alimentaire.

Les couronnes de dents de lait sont toutes formées avant la naissance de l'enfant. Il est donc important qu'elles soient saines et fortes afin de pouvoir résister à la carie quand elles perceront.

La future maman a besoin de beaucoup de soleil; c'est pourquoi des bains de soleil sont si fortement recommandés. Les rayons ultra-violet du soleil abondent en vitamine D. Cette vitamine est nécessaire parce qu'elle aide le corps à s'assimiler le calcium et le phosphore contenus dans la nourriture.

Un régime alimentaire bien équilibré, préparé d'après les règles alimentaires du Canada, le repos et les rayons du soleil assureront à l'enfant une dentition saine dès le début de sa vie. Des visites régulières et fréquentes chez le dentiste durant les mois de grossesse aideront aussi la mère à conserver ses dents en bonnes conditions.

travail à l'aiguille

A L'HEURE DU DODO — Les enfants apprendront à avoir de l'ordre en rangeant leur pyjama dans ces amusants sacs en forme de poupées. Ce sont des cadeaux jolis et peu coûteux à offrir aux jeunes! Faites le petit garçon et la petite fille; il ne vous en coûtera que quelques sous. Bourrez la tête de caoutchouc-mousse et utilisez de la laine pour les cheveux. Numéro \$18: décalque et patrons.

Écrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU FAI à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



816

Laura Wheeler

Les femmes les mieux habillées en 1971

NEW YORK (PA) — Twiggy, Cher et Liza Minnelli sont parmi les femmes les mieux habillées pour 1971.

Ces jeunes femmes figurent parmi une liste qui "traduit le retour à l'élégance vestimentaire traditionnelle", affirme Eleanor Lambert, publicitaire et dessinatrice de modes, qui a annoncé le nom des gagnantes.

La liste est dressée d'après un sondage effectué auprès de 2.000 dessinateurs de mode, journalistes de la mode et personnalités mondaines et théâtrales.

Parmi les 13 femmes les plus élégantes de 1971, on remarque la hérum Aga Khan, épouse de Aga Khan IV, chef des musulmans ismaéliens; Mme Ronald Reagan, épouse du gouverneur de la Californie; Mme Richard Pastille, de New York, autrefois marquise Carroll di Portago; Mme François Catroux, de Paris, autrefois Betty Saint; Mme Frederick Melhado, de New York, autrefois Louise Savitt; et

Mme Sidney Brody, de Los Angeles.

Notons aussi les noms de Liza Minnelli, actrice; Mme Pierre Schlumberger, de Paris et Colares, Portugal, épouse du magnat du pétrole; Mme Reinaldo Herrera de Caracas, Venezuela. Ex aequo en dixième position: la chanteuse Cher et le mannequin Twiggy; puis Mlle Kitty Hawks, Lady Keith et Jan Weymouth, fille de Kay Graham, de Washington.

Les hommes les plus élégants de l'année sont le baron Alexis de Rede, de Paris; Gianni Bulgari, de Rome; le maire de New York, M. John Lindsay; William Ba'd in, décorateur new-yorkais; le comédien Sydney Poitier et Mick Jagger, des Rolling Stones. On remarque aussi les noms du chanteur Harry Belafonte, Lord Snowdon, du comédien Robert Redford, du marquis de Villaverde, gendre du général Franco; du chef d'orchestre Thomas Shippers et du commentateur sportif Frank Gifford.

La liste ne comprend plus cette année la chanteuse Diannah Carroll, les actrices Catherine Deneuve et Sophia Loren et l'acteur Yul Brynner.

BIRKS JOAILLIERS
Demain, dernier jour de notre
VENTE ANNUELLE
vaste choix d'au-baines

à nos magasins

16 de la Fabrique et Place Ste-Foy

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

VENTE ANNUELLE DE BAS HANES CHEZ RENFREW

Du 15 janvier au 22 janvier

Bas

Tricot uni d'usage (rég. \$1.50) Maintenant \$1.20 4 pres \$4.80

Talon et demi pointe illusion (rég. \$1.75) Maintenant \$1.40 4 pres \$5.60

Bas-culottes

Talon et demi pointe illusion (rég. \$3.00) Maintenant \$2.40 4 pres \$9.60

Modèle sandale toute diaphane (rég. \$2.00) Maintenant \$1.60 4 pres \$6.40

Modèle bikini (rég. \$2.00) Maintenant \$1.60 4 pres \$6.40

Bas de soutien "Alive"

Bas-culottes (rég. \$7.50) Maintenant \$6.00 4 pres \$24.00

Les teintes comprennent: South Pacific, Mayfair, Barely Black, Loam, Quick Silver.

Ecrire ou téléphoner à 522-5221 Bas, au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville Place Ste-Foy 2 hrs stationnement gratuit garage avenue Chauveau

Le bureau de la météo à Ste-Foy doté d'un appareil révolutionnaire

par Raymond BRANCON

Le Bureau météorologique de l'aéroport de Québec, à Sainte-Foy, a été doté, mercredi dernier, de l'unique prototype d'un appareil électronique révolutionnaire qui a reçu le nom de thermographe - hygrographe enregistreur à longue distance, appelé à rendre les plus grands services dans les stations météorologiques nationales.

"C'est un honneur, pour l'aéroport de Québec et notre Bureau météorologique local, d'avoir été choisi, le premier de tous les aéroports du Canada, pour recevoir en priorité cet instrument météorologique des plus perfectionnés", nous a déclaré M. Antoine Hone, qui assume depuis ses débuts, il y a une trentaine d'années, la direction du Bureau météorologique de Québec. Celui-ci est appelé à prendre une certaine expansion avec les travaux de l'ordre de quelques millions de dollars, qui débuteront au printemps, pour la construction de la nouvelle aérogare.

Avant l'installation de cet appareil inventé par un ingénieur météorologiste canadien, M. Larry Wiggins, du Service de l'Environnement atmosphérique à la Météorologie nationale à Toronto, le technicien météorologiste de l'ancienne Lorette devait se rendre, quatre fois par jour, en traversant les pistes de l'aéroport, dans l'abri où sont installés des instruments enregistreurs, pour y lire les données de température et du point de rosée, comme aussi l'anémographe (direction et vitesse des vents) et le pluviomètre.

Dorénavant, température de l'air et point de rosée, ces deux facteurs essentiels en météorologie, seront continuellement enregistrés sur un diagramme, à chaque minute. Non seulement les lectures du thermomètre et de l'hygromètre seront connues à n'importe quel instant du jour, mais aussi on pourra relever les températures maximale et minimale de n'importe quelle période. De plus, une lecture directe de ces deux mêmes éléments peut se faire très facilement. Avec ces deux

lectures, on obtient immédiatement le pourcentage d'humidité relative de l'air.

Le nouvel appareil installé dans un abri thermométrique sur le terrain d'aviation repose, dans sa conception, sur deux principes essentiels: d'une part, le thermomètre métallique ou thermistor donne la lecture de la température atmosphérique; d'autre part, on obtient le pourcentage d'humidité relative au moyen d'une bobine sur laquelle est enroulé un fil d'or imprégné d'un produit chimique, le chlorure de lithium; on y fait passer le courant dont les variations permettent d'obtenir la concentration d'humidité dans l'air, selon la concentration de vapeur d'eau.

Le thermistor et la bobine ont été placés dans le nouvel emplacement réservé aux instruments météorologiques sur le terrain même. Quant à l'appareil enregistreur proprement dit, c'est son inventeur, M. Larry Wiggins, qui avec l'aide de l'inspecteur régional Jerry Salmon, l'a installé mercredi dernier dans les locaux de la station météorologique.

Le nouveau site des instruments est à environ 700 pieds de la station d'observation devenue automatique.

Dorénavant, sauf en certains cas, le technicien n'aura plus besoin de se rendre sur le lieu où sont abrités les instruments, car la plupart des autres instruments sont à lecture à longue distance, enregistrée au bureau même.

Ce même technicien observateur pourra désormais fournir de meilleurs services aux usagers, de plus en plus nombreux: ministères provinciaux et fédéraux, villes et municipalités pour leur service de voirie en hiver, postes de radio et de télévision, journaux, agriculteurs, stations de ski, compagnies ferroviaires, les forces armées, compagnies de navigation, etc.

Les observations synoptiques faites à l'aéroport de Québec sont, rappelés-le, diffusées aujourd'hui dans la plupart des pays du monde.

M. Antoine Hone invite le public à venir voir l'appareil ther-

mographe - hygrographe enregistreur à longue distance, dont il n'existe qu'un seul du genre au Canada. Des explications seront fournies sur place, au Bureau météorologique, par lui-même et des techniciens en météorologie. On conseille toutefois aux personnes intéressées de prendre un rendez-vous (tél. 872-2959).



M. Antoine Hone, chef du Bureau météorologique à l'aéroport de Québec.

La ville de Québec continue sa guerre contre les produits laitiers importés de Montréal

par Vianney DUCHESNE

La guerre Montréal - Québec, au sujet des produits laitiers n'a pas diminué d'intensité. Les inspecteurs de la ville de Québec sont toujours à l'œuvre, si bien qu'avec le temps on finira par enlever, du marché québécois, tous les produits importés de la Métropole.

Au cours d'une entrevue, hier après-midi, le maire Gilles Lamontagne a rappelé que c'est bien à contrecœur que l'on agit ainsi. Mais, tant que les autorités de Montréal n'auront pas plié, il n'est pas question d'accorder aux firmes montréalaises un privilège que celles de la Capitale n'ont pas.

On se rappellera que la ville de Québec a décidé, mercredi, d'appliquer à la lettre le règlement 5G. Cette loi municipale stipule que pour vendre des produits laitiers à Québec il faut une licence. Ce permis n'est délivré que si le produit est fabriqué dans la région de Québec. Le règlement touche le lait, la crème, la crème glacée et le yogourt. Le même règlement est en vigueur depuis des décennies à Montréal.

Le fond du problème, selon le maire de la Capitale, serait la création d'une régie provinciale pour le contrôle de la qualité des produits laitiers. Actuellement, ce contrôle est assuré par le Service de santé de la ville de Québec, pour la Capitale, et

par celui de Montréal, pour la Métropole.

Depuis deux ans, on tente d'en venir à une entente avec le maire Jean Drapeau. Ce dernier aurait toujours refusé d'adopter la même attitude que Québec, soit la libre concurrence, sous prétexte qu'il a des problèmes avec Toronto.

Il en résulte donc que les maisons montréalaises viennent vendre leurs produits à Québec alors que celles de Québec se voient interdire le marché de la Métropole. Le problème est apparu dans toute son acuité, dernièrement, avec la venue de la firme "Sealtest".

Selon M. Lamontagne, si la ville ne fait rien, ce sont les producteurs québécois qui en souffriront. On amènera donc le règlement 5G, mais on a la ferme intention de toujours obliger une compagnie à fabriquer son produit dans la région. "Autrement", dit le premier citoyen de la Vieille Capitale, "ça risque de devenir une perte d'emplois pour les Québécois. Ce fut déjà le cas avec Borden". Il faut aussi, selon lui, éviter que le marché ne soit contrôlé par une entreprise qui pourrait alors faire ce qu'elle veut.

Les inspecteurs de la ville de Québec continuent donc leur travail de saisies. Quotidiennement, ils font le tour des magasins et s'emparent des produits laitiers illégaux, face au règle-

ment 5G. Ces produits sont par la suite distribués aux institutions de charité puisque la raison de la saisie n'est pas l'insuffisance de qualité.

Le maire de Québec a déclaré qu'aucun inspecteur n'avait été ajouté au groupe habituel. C'est donc avec le temps que l'on contrôlera la situation.

Pendant ce temps, les négociations devraient reprendre avec les dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal, de qui dépend le contrôle du lait dans la Métropole. Le directeur du Service de santé de la ville de Québec, le docteur Jacques Roussel, devait se rendre à

Montréal dès aujourd'hui ou au début de la semaine prochaine.

Par ailleurs, M. Lamontagne a fait savoir que le magasin Perrette, situé à Du Berger, a bloqué l'entrée de l'établissement aux inspecteurs qui se sont présentés mercredi. Il a qualifié ce geste de très grave, laissant entendre que l'on étudiait la possibilité d'entrepen-

dre des procédures pour avoir lui au travail des inspecteurs.

Du côté du ministère de l'Agriculture, il a été impossible de connaître les réactions du ministre Toupin. On nous a répondu qu'il était en réunion pour l'après-midi avec des sous-ministres, mais que le problème avait été abordé sur l'heure du midi.

APPEL D'OFFRES

Projet No G-6122

Propriétaire: Ciné Beaufort Inc. 159 Notre-Dame Est Victoriaville, Qué.

CINÉ-PARC BEAUFORT

Terrassement et excavation pour l'infrastructure, couloir de sable et fondation de gravier, des rampes, stationnement et chemin d'accès. Un dépôt de \$20.00 est requis pour l'obtention d'un jeu de plans, devis et formules de soumission au Bureau des Ingénieurs-Consulants ST-PIERRE, BERTRAND, CHARRON & SAVOIE, au 4 Rue de l'Exposition, Victoriaville des maintenant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires dont la soumission aura été présentée conformément aux instructions et qui auront retourné le jeu complet de plans et devis en bonne condition, dans les dix (10) jours suivant la fermeture des soumissions.

Les soumissions seront reçues au Bureau des Ingénieurs-Consulants ST-PIERRE, BERTRAND, CHARRON & SAVOIE, au 4 Rue de l'Exposition, Victoriaville le ou avant le vendredi 21 janvier à 5 heures p.m. (17 heures). Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

ST-PIERRE, BERTRAND, CHARRON & SAVOIE, Ingénieurs-Consulants. Par: DENIS SAINT-PIERRE, Ing. Victoriaville, Qué. Le 11 janvier 1972.

Kronenbräu le couronnement de votre bon goût



En 1660, quand cette chope bavaroise de grand prix fut sculptée, Drei Kronen Brauerei brassait de la bière de qualité en Bavière depuis plus de 300 ans, toujours avec le même soin et le même respect de perfection.

Le chef-d'oeuvre des maîtres brasseurs

Aujourd'hui, Kronenbräu marque l'apogée de quelque six siècles de savoir-faire. Kronenbräu est maintenant brassée pour vous au Québec en accord avec les spécifications originales et sous une surveillance étroite. C'est le couronnement de votre bon goût. Kronenbräu, si robuste, si corsée, tellement satisfaisante! Toute une différence de qualité qui emporte une légère différence de prix.

DREI KRONEN BRAUEREI (1308) QUEBEC LIMITEE

PROVINCE DE QUEBEC, Commission Scolaire Régionale de la Chaudière, 270, boulevard Lacroix, St-Georges est, Beauce.

APPEL D'OFFRES

Avis public est par la présente donné, par le soussigné secrétaire de la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière que des soumissions publiques seront reçues jusqu'à 12 heures le 7 février 1972, au bureau de la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière au 270, boulevard Lacroix, St-Georges-est, comté de Beauce.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 7 février 1972 à 14 heures au bureau de la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière.

Les formules et cahier des charges peuvent être obtenus au bureau du Directeur du Service de l'Équipement de la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière à partir du 14 janvier 1972 aux heures de bureau soit de 8 h. à 4 h. (tél. : 418-22-5541 ext. 229).

Chaque soumission doit être conforme aux exigences contenues dans les documents fournis par la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière. Autrement la soumission ne sera pas considérée. Chaque soumission pour être valable devra être accompagnée d'un chèque visé d'une banque ou caisse populaire ou avoir une garantie reconnue représentant 5% du montant total de la soumission.

Les items suivants apparaissent au cahier des charges, à savoir: 72-31A Électricité, 72-33 Magasin des Ateliers, 72-34 Automobile, 72-42 Équipement motorisé, 72-43 Table de travail.

La Commission Scolaire Régionale de la Chaudière pourra accepter en tout ou en partie toutes les soumissions reçues et ouvertes correspondant aux demandes faites. Elle pourra rejeter également une offre en tout ou en partie.

A moins d'avis contraire, la livraison se fera aux endroits indiqués dans la demande.

La Commission Scolaire Régionale de la Chaudière ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Saint-Georges de Beauce, Ce 14^e jour du mois de janvier 1972.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA CHAUDIERE

Par: J. Gérard Fournier, secrétaire.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

VENTE A L'ENCHERE

Dossier no 4405-35

Ex-propiétaire: Québec Power

Un terrain portant le numéro de lot P-1508, du cadastre officiel de la paroisse de Beaufort, municipalité de la Ville de Courville, ayant une superficie de 4,122 pieds carrés.

Une mise à prix a été fixée à \$500.00 et aucune offre inférieure ne sera considérée.

L'adjudicataire devra payer sur place un montant de \$100.00 par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministre des finances et le solde sera payable à la signature d'un acte notarié.

Ce dépôt sera confisqué si l'acquéreur refuse de donner suite à son offre.

Pour être valide, cette vente devra être ratifiée par le Conseil des Ministres.

Le Ministère de la Voirie se réserve le droit de retirer cette vente en tout temps avant l'adjudication. Cette vente aura lieu jeudi le 20 janvier 1972 à 11.00 a.m., au Ministère de la Voirie, Direction générale de l'expropriation, 2700, boul. Laurier, Centre d'achats Place Laurier, 3^e étage et toutes les conditions s'y rapportant seront lues avant l'enchère.

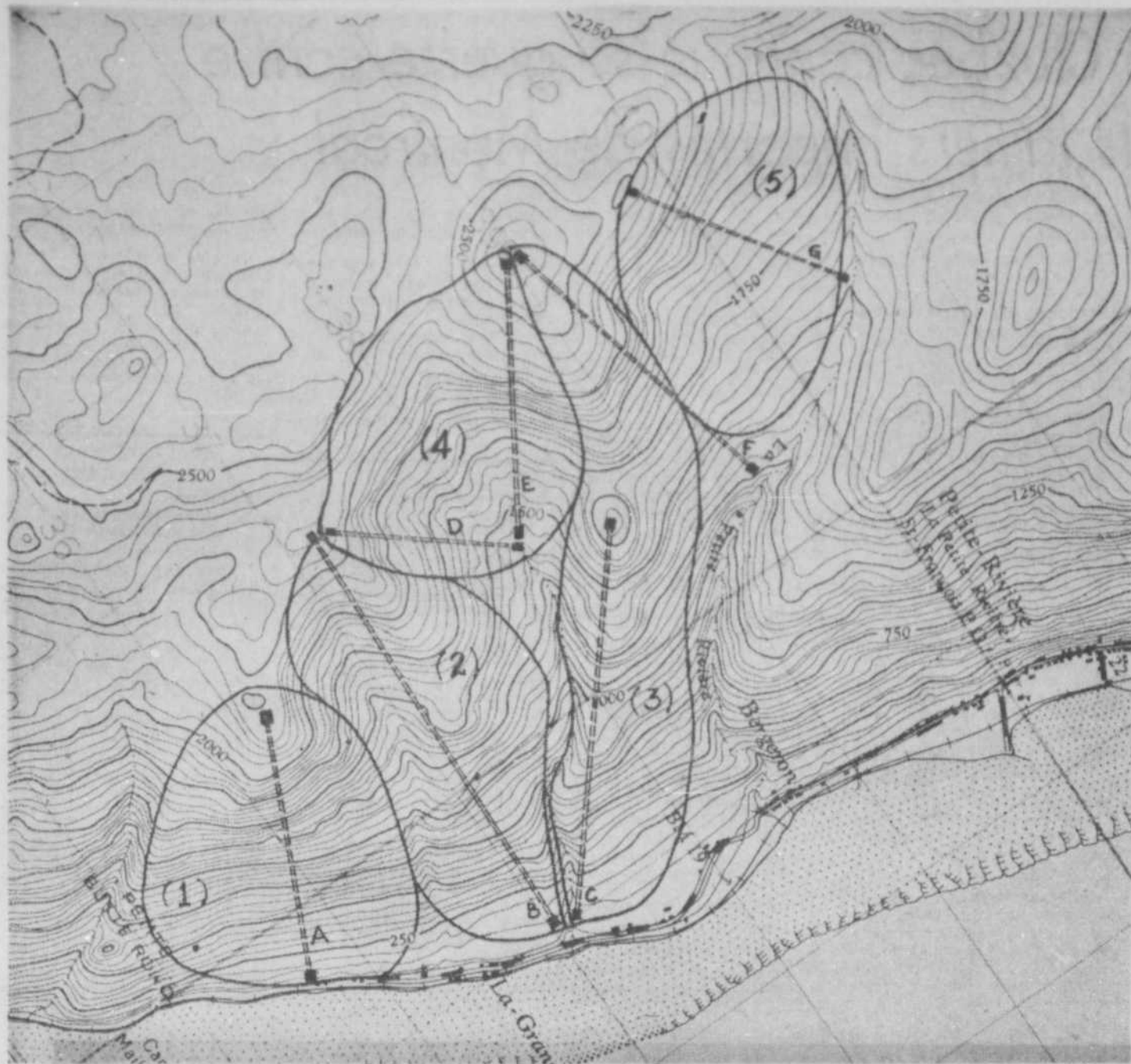
Pour de plus amples renseignements s'adresser à:

Monsieur Jacques Francoeur
Ministère de la Voirie
2700, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10.

Tél.: 643-6937

Claude Rouleau, Ing. Sous-Ministre

GOVERNEMENT DU QUÉBEC



Relevé topographique —

Les sections encadrées délimitent les cinq aires des montagnes de Petite-Rivière-Saint-François transformables

en station de ski. Les traits pointillés indiquent quelques remontées mécaniques qui pourraient y être installées.

L'or blanc à 58 milles de Québec

Pittoresque petite municipalité canadienne-française du comté de Charlevoix, Petite-Rivière-Saint-François est située sur les bords du Saint-Lauré. Accablé de montagnes de forte dénivellation, le village est privé de soleil plus tôt dans la journée que dans la majorité des autres endroits du Québec. Cette municipalité de 1100 habitants tire sa principale source de revenu de la navigation fluviale. Le commerce, en plus d'être saisonnier, périclète. Les gélottes sont en passe de devenir des pièces de musée et le taux de chômage y est très élevé atteignant même 60% au cours des mois d'hiver.

Ces montagnes qui forcent un coucher du soleil hâtif à Petite-Rivière-Saint-François ont déjà fourni la pitance des habitants de l'endroit aux prix d'innombrables sueurs. Il n'en est toutefois plus question puisqu'on a vidé la montagne du bois de coupe et qu'il faudra attendre plusieurs années avant d'y bûcher à nouveau, à moins que ce ne soit pour des pistes de ski.

Petite-Rivière-Saint-François est très avantageusement située par rapport aux autres montagnes d'importante dénivellation de la province transformables en station de ski. Le village est situé à 58 milles au nord-est de Québec par la route 15, le trajet peut être effectué en automobile en un peu plus d'une heure sur une route pavée jusqu'au pied de la montagne. On pourrait même raccourcir le trajet à 45 milles en aménageant une aire de stationnement près du sommet de la montagne puisque le sommet principal n'est qu'à un mille et quart de la route 15, sommet qui surplombe la route d'environ 200 pieds.

Un stationnement au sommet d'une station de ski de cette envergure serait certes un fait inédit et sans précédent. Les Québécois n'auraient alors qu'à faire 18 milles de plus que le trajet jusqu'au Mont Sainte-Anne pour se rendre à la station de Petite-Rivière-Saint-François.

La route 15 n'est pas la seule voie d'accès à Petite-Rivière-Saint-François puisqu'une voie du CN reliant Québec à La Malbaie passe à quelques centaines de pieds de la base de la montagne. Cette voie de chemin de fer est actuellement utilisée journalièrement par le CN qui ex-

ploite encore un train de passager entre Québec et La Malbaie. Peut-être verrions-nous revivre un "Petit train du Nord" bondé de skieurs Québécois, Montréalais, ou Torontois en route pour une fin de semaine à Petite-Rivière-Saint-François!

Tableau comparatif

Quoi de mieux que des comparaisons pour se représenter ce que seraient les pistes de Petite-Rivière-Saint-François. Nous avons dressé un tableau comparatif de quelques remontées possibles pour cet endroit avec celles du Mont Sainte-Anne et de Stoneham.

Petite-Rivière-Saint-François			
remontées	dénivellation	longueur	pente
A	2150'	5350'	40.0%
B	2225'	8900'	25.0%
C	1650'	7600'	21.7%
D	950'	3900'	24.3%
E	1200'	5100'	23.5%
F	1400'	5800'	24.1%
G	950'	4800'	19.7%

Mont Sainte-Anne			
télécabine	2050'	7700'	26.6%
poma	1465'	4500'	32.5%
télesiege nord	1015'	4700'	21.6%
télesiege sud	870'	4200'	20.7%
télesiege sud	1180'	3800'	31.0%

Stoneham			
télesiege 1	1100'	4300'	25.6%
télesiege 2	1250'	5100'	24.5%

Val D'Iser est la station européenne la plus hautement cotée par les Québécois. Voici comment sont distribuées les 27 remontées de cette station.

Pente en pourcentage	remontées
10 à 15	1
16 à 20	4
21 à 25	5
26 à 30	9
31 à 35	3
36 à 40	4
41 et plus	1

A Petite-Rivière-Saint-François

Un complexe équivalant à cinq stations distinctes

Lorsqu'on examine les possibilités de ski à Petite-Rivière-Saint-François, on ne peut parler d'une station de ski proprement dite mais plutôt d'un complexe composé de ce qui pourrait être cinq stations distinctes selon les standards de l'Est de l'Amérique.

L'ensemble du domaine skiable occupe un vaste espace. L'arrivée des pistes et des remontées - pentes de la face est pourrait s'étendre sur une distance de 2,2 milles face au fleuve. La longueur des pistes ainsi que le flanc nord-est occupent trois milles de longueur dans l'autre direction. On se retrouve ainsi avec un domaine skiable de 6,6 milles carrés ce dont peu de stations d'Amérique du Nord peuvent s'enorgueillir.

Afin de faciliter la description des lieux, nous avons subdivisé le terrain skiable de Petite-Rivière-Saint-François en cinq aires identifiées sur la photo du relevé topographique par des chiffres.

PISTES OLYMPIQUES

Référant à la photo, la section 1 à l'extrémité sud du domaine a pour nom Cap Maillard. Immense domaine de près d'un mille de largeur et d'une dénivellation de 2,150 pieds, la pente moyenne y est de 40 pour cent.

Le Cap Maillard pourrait facilement devenir à lui seul un site de réputation internationale de par les pistes qu'on pourrait y tracer. Avantagusement comparable aux pistes 1B, 2A et 2B du Mont Sainte-Anne avec en plus cette différence qu'elles tendraient sur une dénivellation de 700 pieds de plus que celles-ci, on pourrait y disputer des épreuves olympiques de slalom géant de première valeur. Quoique un peu trop courte pour des épreuves olympiques de descente, on ne peut écarter la possibilité de permission spéciale à celle qui avait été accordée à Portillo au Chili lors des championnats mondiaux de la Fédération Internationale de Ski.

Il va sans dire que l'endroit ferait les délices des skieurs experts et de ceux qui aiment relever le défi d'une piste abrupte. Nulle part ailleurs dans l'Est de l'Amérique ne trouve-t-on des pistes avec une telle pente soutenue pour plus de 2,000 pieds de dénivellation.

Immédiatement à droite du Cap Maillard on retrouve ce qui pourrait être une deuxième station de ski. Près d'un mille de largeur, 8,900 pieds de longueur avec une dénivellation de 2,225 pieds soit presque l'égal en dimension du Mont Sainte-Anne sud. La pente moyenne y serait de 25%, à comparer au 26,6% de la face sud du Mont Sainte-Anne. Elle serait toutefois beaucoup plus soutenue que la face sud de la station de Beauport où la pente est très abrupte au sommet et très douce au bas. De telles caractéristiques feraient de cette section du complexe l'endroit rêvé des intermédiaires puisqu'ils n'y rencontreraient pas de section trop difficile ni de trop facile pour leur habileté.

2,500' DE DENIVELLATION

Toute station de ski qui se respecte doit posséder un réseau de pistes dont les différents niveaux de difficultés doivent être répartis de façon à respecter la distribution des skieurs, selon leur niveau d'habileté. Plus de la moitié des pistes doivent être à l'intention des intermédiaires et des débutants.

La très grande popularité de la station du Mont Sutton dans les Cantons de l'Est est surtout due à son grand nombre de pistes faciles, répondant ainsi aux exigences de la majorité des skieurs, les intermédiaires et les débutants.

L'aire identifiée sur la photo par le numéro trois a pour nom La Grande Pointe. Cette montagne porte réellement son nom avec ses 2,300 pieds de dénivellation utilisable et plus de 12,000 pieds de longueur. Voilà de quoi

satisfaire les amateurs de longues pistes, la meilleure façon de ne pas attendre au remonte-pente. On pourrait y tracer des pistes qui ressembleraient beaucoup à celles de la face sud du Mont Tremblant, station québécoise très réputée chez les Ontariens et les Américains même si les skieurs experts ne l'apprécient pas particulièrement.

LE BOL

Le coin de ce domaine qui nous intéresse le plus et qui serait sans contredit très populaire auprès des skieurs est le bol, l'aire portant le numéro quatre sur le relevé topographique. D'une dénivellation de 1,200' au nord et de 950 pieds au sud, des pistes en trace directe y auraient respectivement 5,100

et 3,900 pieds de longueur. Bol en forme de demi-cercle dont les extrémités sont distantes d'un mille.

Cet immense bol possède des caractéristiques très favorables à la pratique du ski. D'après les résidents de l'endroit il n'y a jamais de neige et la précipitation de neige y serait quelque chose de vraiment phénoménal puisque bon an mal an le sol est recouvert d'une vingtaine de pieds de neige. La compagnie d'Auteuil Lumber y a effectué de la coupe de bois l'an dernier et a dû abandonner 35 cordes de bois pour l'hiver, n'ayant pu les sortir avant que la neige ne les recouvre entièrement. À la fin de l'hiver, les 35 cordes de bois étaient ensevelies sous dix pieds de neige. C'est à croire que je

suis à vous raconter une histoire des Alpes ou des Rocheuses.

Imaginez le nombre de pistes que l'on pourrait tracer dans ce bol dont le contour a plus d'un mille et demi de longueur. On pourrait y suivre le soleil au fur et à mesure que celui-ci se déplace. Le ski y débiterait très tôt au début de la saison.

Ceux qui se contentent d'une "petite" montagne douce pour pratiquer leur sport favori pourraient toujours prendre leurs ébats sur le flanc nord-est de la Grande Pointe, l'aire portant le numéro cinq. Cette section du domaine offrirait une saison presque aussi longue que le bol tout en étant de dimension très respectable avec ses 950 pieds de dénivellation sur 4,800 pieds de longueur.

Un investissement de dix millions

Même si tous les éléments physiques sont en place pour faire de Petite-Rivière-Saint-François un complexe de ski aux dimensions impressionnantes, cela ne suffit pas pour nous permettre de conclure que l'entreprise serait rentable. On ne peut certes pas justifier un projet de dix millions de dollars par une étude aussi sommaire.

Plusieurs indices justifient cependant sans aucun doute que le projet fasse l'objet d'une étude plus approfondie. La société des loisirs est maintenant très près de nous, de nouvelles facilités pour le ski devront inévitablement être construites dans un avenir immédiat. Cinq mini-stations n'auront jamais l'attrait touristique qu'un complexe tel Petite-Rivière-Saint-François pourrait avoir.

L'avenir touristique des pays froids est dans la montagne, la France l'a bien compris et a transformé les Alpes en mine d'or en accordant des prêts hypothécaires à long terme et bas intérêts aux constructeurs des stations. En augmentant la capacité d'hébergement de 150,000 lits, on a créé 40,000 nouveaux emplois dans les Alpes françaises.

Le comté de Charlevoix au-

rait certes besoin d'une impulsion économique vigoureuse. Le revenu moyen des habitants du comté de Charlevoix est de vingt-cinq pour cent inférieur à celui des Québécois. Le taux de chômage y est excessif. À pareille date l'an dernier, 2,479 travailleurs sans emploi étaient inscrits au Centre de main-d'œuvre de La Malbaie alors que le comté compte à peine dix mille payeurs de taxes.

Tout comme le Vermont s'est dégaîgé du sous-développement grâce au ski, les montagnes de Charlevoix peuvent devenir une industrie qui gardera sur les lieux et fera vivre sa population. Peut-être quelqu'un s'apercevra-t-il que les monts de Charlevoix, dont Petite-Rivière-Saint-François, sont là, beaux, immenses et improductifs!

Dernier d'une série de deux reportages

par Jacques DESMEULES

Pierre Savoie prend la tête

MONT ORFORD (PC) — Les Québécois ont pris les premières places chez les hommes et les dames hier dans la 20e descente Adams, première épreuve de la Coupe Pontiac.

Judy Ware, de Beaconsfield, et Pierre Savoie, de Québec, ont triomphé dans cette première descente. La deuxième aura lieu aujourd'hui.

Mille Ware, 17 ans, a descendu la piste de 5,000 pieds, parsemée de 20 barrières, en 1:19.30, suivie de Susan Clifford, de Old Chelsea, Qué., en 1:20.26.

Savoie a affiché un temps de 1:12.7, suivi d'Arthur Boudreau, de Mont Sutton, en 1:13.74.

Robin Kingsmill, de Toronto, a pris le 3e rang en 1:21.66, suivie de sa concitoyenne Marilyn Robbins en 1:22.08 et Sarah Germain, d'Ottawa, en 1:23.64.

Marc Perreault, de Ste-Agathe, s'est classé 3e chez les hommes, suivi de Gordon Acton, de Sault-Sainte-Marie, en 1:14.66 et Mike Robbins, de Toronto, en 1:14.88.

Joey Lavigne, d'Ottawa, qui a pris le 50e départ, a causé une surprise en se classant 8e en 1:15.73 à sa première expérience en descente.

Seulement 17 des 36 skieurs inscrits ont terminé l'épreuve et 54 des 60 skieurs inscrits.



PIERRE SAVOIE



CE MOIS-CI, PLUS QUE JAMAIS!

PONTIAC LAURENTIEN

2 portes - H.T.

\$3545.00

\$93. équipement standard
\$39. V-8, aut., servo-direction,
\$32. servo-freins à disques

tant qu'il y en aura!

N'oubliez pas que nous sommes ouverts
jour et nuit

giguère auto

375, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 3 - TEL. 529-1351
Carrefour du boul. Laurentien

Pontiac - Le Mans - Ventura - Buick - Cadillac - Firenze

SPECIAUX SURPLUS D'INVENTAIRE



EPARGNEZ ET PROCUREZ-VOUS
BEAUCOUP DE PLAISIR

avec nos
SKIS DE MARCHÉ

les plus réputés
tels que:

• KNEISSL • SPLITKEIN
• EDSBYNS • LAMPINEN

BOTTES
"SUVEREN"

Rég. 29.95

SPECIAL 20.95

PATINS "DAOUST" et "BAUER"

Hommes et femmes, toutes les pointures.
Reg. de 13.95 à 64.50

ESCOMPTE DE 40%



québec sportif ltée

1360-1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790

2570, rue Dalton, Ste-Foy Tél.: 651-5442

(entrée par Parc Calbert)

1050, rue St-Jean Tél.: 522-4472

CHARGEX

claude
larochelle



Une histoire de montre qui n'est qu'une soupape

MONTREAL — La décisive victoire d'hier soir sur Pittsburgh est sûrement un baume à la suite de la longue série de défaites sur la route, mais le pilote des Canadiens de Montréal, Scotty Bowman, a affiché des signes évidents de nervosité quand il a apostrophé un journaliste au sujet d'une histoire de montre. Les joueurs venaient à peine de réintégrer le vestiaire après la joute quand Bowman qui occupait le centre de la place s'en prit au journaliste:

"Je te remercie de ta discrétion, lança-t-il d'une voix sarcastique. Parce que tu n'as pas été capable de la fermer, ça me coûte \$288 si je veux raver ma montre".

L'histoire remonte à l'escalade de Saint-Louis, mardi soir dernier. En signe d'appréciation pour son travail dans la ville du Missouri, Bowman a reçu en cadeau une montre de grand luxe d'une valeur de \$600.

Scotty a fait connaître l'existence de ce cadeau à deux journalistes de langue française et le lendemain, tout le public de Montréal était au courant y compris les douaniers. Quand Bowman s'avança à la douane de Dorval, mercredi, il n'avait rien à déclarer. L'instructeur du Tricolore faillit tomber à la renverse quand le douanier lui jeta:

"Que faites-vous de la montre de \$600 que vous avez reçue en cadeau à Saint-Louis".

Le bracelet-montre brillait de tous ses joyaux au poignet du pilote. Quand on lui réclama \$288 de douanes, Scotty laissa le cadeau sur les lieux en serrant les dents.

"Arrêtez de parler de moi"

C'est insultant, mais cette histoire de bracelet-montre n'est pour Bowman qu'une soupape à une situation tourmentée sur la route qui n'en finit pas de durer. Bowman a supplié, hier soir, les journalistes de l'oublier complètement:

"Je ne veux plus voir mon nom dans le journal, jeta-t-il avec exaspération. Ce n'est pas moi qui joue, ce sont les joueurs. Parlez des joueurs et laissez-moi tranquille. Pourquoi vous sentez-vous toujours obligé de me mettre en vedette. Je ne veux pas de cette publicité-là. Qui est-ce que je suis en fin de compte pour toujours avoir mon nom en gros caractères dans les journaux. Arrêtez de parler de moi".

Scotty Bowman a tout le droit d'être irrité parce que les choses ne vont pas bien, mais pas du tout. Non seulement l'équipe s'est retirée de la lutte pour le premier rang mais elle devra bientôt surveiller ses arrières. La victoire de 7-1 sur Pittsburgh, la 19e partie sans défaite au Forum, n'a pas une signification profonde. Le Canadien n'a-t-il pas massacré Los Angeles 10-2, samedi dernier, avant d'aller se faire humilier à Chicago et Saint-Louis.

La victoire d'hier soir n'arrange rien parce que les Habitants sont en train de se fabriquer une puissante réputation de "Homers", et une réputation comme celle-là est un fameux boulet à traîner au pied pour une équipe.

"Qu'est-ce que t'attends pour descendre Bowman", me demande de nombreux amateurs de hockey. Il faut savoir d'abord avec

certitude si l'instructeur est le véritable responsable. Il faut savoir si l'instructeur a vraiment les moyens de reporter l'équipe dans la lutte pour le premier rang dans une saison où il doit combler les vides de têtes d'affiche comme Jean Béliveau et John Ferguson. Une chose est certaine: ce club est condamné à marquer le pas au moment où son pilier, Ken Dryden, est au rancart. Mais le Canadien ne devrait pas jouer aussi mal.

Pourquoi l'équipe joue-t-elle aussi mal? Phil Myre s'est repris, hier, mais les gardiens de but n'étaient pas prêts à se retrouver entre les poteaux après une si longue inactivité. Ils s'exécutent d'ailleurs devant une défensive qui prend un coup de vieux chez Terry Harper et Jacques Laperrière. L'attaque du Tricolore composée de nombreux petits hommes a toujours eu besoin de la terreur respectée qu'était John Ferguson. Le violent Phil Roberto avait juré d'être son successeur mais il jouait à l'ailé droite où le Canadien a trop de joueurs. Il n'en reste pas moins que le Canadien a reculé en échangeant Roberto pour Jim Roberts qui est perdu au Forum. Mais, c'est au centre où le départ de Jean Béliveau a été une catastrophe que l'équipe s'est fait le plus mal. C'est le vide total que le courageux Henri Richard tente de combler.

Lafleur a besoin d'un an

Le Canadien attendait franchement des miracles de Guy Lafleur. Même dans les bureaux du Forum, on l'avait porté aux nues à un tel point qu'on prenait comme acquis sa transformation en joueur de centre efficace. C'était un rêve. Guy Lafleur est une denrée sûre. Il a le bois d'une super-vedette, mais il faudra attendre.

"Si l'on tient compte des circonstances, Guy se débrouille bien actuellement, mais on a encore rien vu, affirme un connaisseur qui n'a pas l'habitude de se tromper et qui connaît Lafleur à fond. La tension le rendait encore. Comme je le connais, il lui faudra un an pour exploser, mais quand il explosera, il le fera avec tellement de force qu'il fera disparaître le Mont Royal de la ville de Montréal".

Lafleur n'a pas explosé dès son premier coup de patin sur la glace du Forum, Pete Mahovich a eu les problèmes d'un joueur qui devient grande vedette du jour au lendemain. Frank Mahovich n'avait pas le caractère pour assumer un leadership à la Béliveau. Dans tout cela et dans le reste, quelle est la responsabilité de Scotty Bowman?

Froidement, afin de trouver les réponses, Scotty a essayé toutes les formules offensives à la portée de son imagination. C'était un risque vis-à-vis d'un public exigeant. Il en a pris d'autres. Il a critiqué ses joueurs publiquement, il a corrigé Pete Mahovich, il a commandé un exercice à 8 heures le matin, il a échangé Roberto pour Roberts, il a tenté par tous les moyens d'obtenir un peu plus de rudesse de ses hommes.

Des types comme Terry Harper combaient leurs déficiences par ce genre de jeu. Toutefois, la Ligue nationale est devenue du véritable "hockey de salon" et les joueurs du Canadien suivent.

Quand on examine attentivement tous les angles du problème du Tricolore, on constate que le problème est difficile. Il y a de l'excellent matériel dans ce club. Le retour de Ken Dryden contre Toronto, mercredi prochain, est possible. Ce retour arrangera bien des choses. En attendant que le personnel progresse et retrouve sa cohésion, Bowman devra s'assurer le plein contrôle de ses nerfs. Scotty est un bon coach, mais la patience en ces temps troubles, est son meilleur allié.

Le retour de Marotte transforme les Kings

BOSTON (d'après UPI et CP) — On ignore au juste ce qui s'est produit, mais les Kings de Los Angeles sont soudainement devenus une redoutable formation dans la Ligue nationale.

Le retour de Gilles Marotte à la défensive n'est peut-être qu'une coïncidence, mais les Kings s'en sont certainement tirés avec les honneurs de la guerre cette semaine, après avoir fait match nul à Toronto et surtout après avoir tenu têtes aux puissants Bruins de Boston, hier soir, dans une autre joute nulle de 1-1.

Les Bruins ont même joué de chance, car les Kings, encouragés par la superbe tenue de Rogatien Vachon dans les filets qui a repoussé 37 lancers, ont pressé le pas vers la fin du match, profitant notamment d'une punition décernée à Dallas Smith.

Il ne fait aucun doute que le retour de Marotte a redonné plus de robustesse aux Kings. Et hier le solide défenseur a distribué généreusement les coups d'épaule, au grand déplaisir de l'instructeur Tom Johnson qui s'interroge sur la tenue de ses Bruins dernièrement.

Phil Esposito a été tenu en respect pour une deuxième joute consécutive, mais il peut toujours se consoler à la pensée que Jean Ratelle a également subi le même sort hier soir, malgré la victoire de 5-2 des Rangers aux dépens des Sabres de Buffalo.

Cette fois, ce sont Bill Fairbairn et Walt Tkaczuk qui ont pris la vedette en marquant deux buts et obtenant deux aides chacun.

Après la rencontre, les Rangers ont bâti un échange cédant le centre Jim Lorenz aux Sabres en retour d'un joueur dont l'identité sera connue plus tard.

LOS ANGELES 1 BOSTON 1	
Sommaire	
Arrière but	Punitions: Marotte LA 1:55, Howell LA 4:27.
Deuxième période	Arrière but
Punitions: Marotte LA 9:16, D. Smith B 19:08.	
Troisième période	
1-Boston, McKenzie 12e	1:34
2-Los Angeles, Lemahery 7e	14:42
Punition: D. Smith B 18:08.	
Lancers par:	
Boston	12 9 16-36
Los Angeles	8 6 8-22

Gardiens: Vachon, Los Angeles; Johnston, Boston. Assistance: 14,565.	(DeMarco, Fairbairn) 12:42
NEW YORK 5 BUFFALO 1	5-Buffalo, Luce, 3e 15:11
(Lewson)	
6-Buffalo, Atkinson, 7e 17:31	
Punition: Park, NY 3:34, Rolfe NY 7:04.	
Sommaire	
1-New York, Fairbairn, 9e	2:12
2-New York, Fairbairn, 19e	5:34
3-New York, Tkaczuk, 15e	6:00
4-New York, Tkaczuk, 19e	
5-New York, Tkaczuk, 19e	
6-New York, Tkaczuk, 19e	
7-New York, Tkaczuk, 19e	
8-New York, Tkaczuk, 19e	
9-New York, Tkaczuk, 19e	
10-New York, Tkaczuk, 19e	
11-New York, Tkaczuk, 19e	
12-New York, Tkaczuk, 19e	
13-New York, Tkaczuk, 19e	
14-New York, Tkaczuk, 19e	
15-New York, Tkaczuk, 19e	
16-New York, Tkaczuk, 19e	
17-New York, Tkaczuk, 19e	
18-New York, Tkaczuk, 19e	
19-New York, Tkaczuk, 19e	
20-New York, Tkaczuk, 19e	

BIENVENUE AU

MINISTÈRE DE LA
CONSOMMATION ET DES
CORPORATIONS DU CANADA

**édifice
BANQUE DE MONTREAL**

BUREAU DE LOCATION
800, PLACE D'YOUVILLE QUÉBEC 4, QUÉBEC
(418) 529-0519

Au tour des Pingouins à plier l'échine au Forum

MONTREAL (PC) — Pete Mahovich et Yvan Cournoyer y sont allés de deux buts chacun hier soir alors que les Canadiens de Montréal ont conservé une fiche locale invincible en déclassant les Pingouins de Pittsburgh 7-1 dans un match de la LNH.

Pour ajouter le dessert, le gardien de but Ken Dryden a annoncé qu'il avait reçu le feu vert du médecin pour recommencer à patiner lundi prochain.

Dryden a subi une blessure au dos au cours d'un match contre les Maple Leafs de Toronto, le 22 décembre. Il a quitté l'hôpital mardi mais a été examiné une fois de plus hier.

Dryden, considéré comme un aspirant sérieux au trophée Calder, remis à la meilleure recrue de la saison dans la Ligue nationale, a fait montre d'optimisme, bien que son dos manque encore de souplesse.

LE GRAND "M"

Les autres compteurs des Canadiens ont été Guy Lapointe, Jacques Lemaire et Réjean Houle tandis que Greg Polis évitait le zéro aux visiteurs.

Les Canadiens en étaient à leur 19e match local sans défaite, y compris trois matches nuls.

Frank Mahovich, qui effectuait un retour au jeu après une attaque de grippe à récolté deux aides, de même que Terry Harper.

Les Canadiens ont bombardé le jeune Jim Rutherford de 50 lancers, dont 20 dans la première période.

Phil Myre a raté son premier blanchissage de la saison avec un total de 22 arrêts.

Après une première période sans but, les Canadiens ont pris une avance de 3-1 dans la deuxième reprise grâce aux deux buts de Pete Mahovich.

Lapointe a ouvert le pointage à 2:47 de la deuxième période grâce à un lancer voilé, puis Pete a compté son premier but avant que Polis ne réduise la marge à 2-1, 23 secondes plus tard.

Mahovich a ensuite ajouté son 2e but pendant une punition à Tim Horton.

Cournoyer a compté son premier but pendant une punition

à Bryan Watson, puis Lemaire l'a imité, 90 secondes plus tard. Cournoyer a ensuite déjoué le gardien rival avec un long lancer frappé du centre de la patinoire et Houle a été crédité du dernier but à trois secondes de la fin quand un joueur des Pingouins a poussé le disque dans son propre filet.

Enfin, Marc Tardif a gagné l'unique bataille du match aux dépens de Syl Apps alors que les

deux joueurs ont écopé de mineures et majeures.

SOMMAIRE	
Première période	
Arrière but	
Punitions: Apps, Pgh, Tardif, Mtl, 4:38, Burrows, Pgh, 8:10.	
Deuxième période	
1-Montreal, Lapointe, 2e	2:47
2-Montreal, P. Mahovich, 11e	10:23
3-Pittsburgh, Polis, 15e	10:23
4-Montreal, P. Mahovich, 12e	16:43
5-Montreal, Cournoyer, 17e	17:12
6-Montreal, McKenzie, Pgh, Larue, Mtl, 1:36, Apps, Pgh, Tardif, Mtl,	

Troisième période	
1-Montreal, Cournoyer, 29e	2:30
2-Montreal, Lemaire, 31e	3:45
3-Montreal, Cournoyer, 31e	17:30
4-Montreal, Houle, 19e	19:51
5-Montreal, Watson, Pgh, 1:42, Roberts, Mtl, 7:44	
Lancers par:	
Pittsburgh	5 8 16-23
Montreal	20 15 15-50
Gardiens: Rutherford, Pittsburgh; Myre, Montreal; Assistance: 14,522.	

Shawinigan au Colisée ce soir

Richard Perron ne veut rien laisser au hasard

par Jacques DALLAIRE

Les récents succès des Remparts de Québec s'expliquent de plusieurs façons. Jacques Richard connaît un regain de vie extraordinaire depuis qu'il évolue au centre (il a marqué 11 buts au cours des quatre dernières joutes de l'équipe) et, d'autre part, il faut admettre que le retour d'André Savard fut également un facteur important.

Mais, si les Remparts n'ont pas encore connu la défaite en 1972, force est aussi de donner un certain crédit à la défensive. Le capitaine Pierre Roy joue avec aplomb et Jean Landry se montre également à la hauteur.

Il est un joueur cependant, dont on parle rarement, mais qui, petit à petit, s'est amélioré au point d'être considéré comme l'un des joueurs-clés à la défensive.

Richard Perron n'a que 17 ans, mais il ne ménage aucun effort et surtout il ne laisse rien

au hasard, prenant souvent conseil des vétérans de l'équipe et de son instructeur Maurice Filion, afin de parfaire sans cesse sa tenue.

Jeune homme très sympathique, Perron aime bien parler de l'atmosphère qui règne à Québec. "Actuellement, confiait-il, hier, je pense que j'ai une fiche de "plus 18" (système de complation de points pour déterminer le rendement d'un joueur lorsqu'il est sur la glace pour un but de l'adversaire ou encore quand son club en marque un), mais mes succès personnels ne comptent pas. Ce qui est important à mes yeux, ce sont les victoires de l'équipe.

"J'admets que j'ai connu un début de saison chancelant, mais si je me suis amélioré, je le dois sûrement à mon instructeur et à d'autres défenseurs plus expérimentés.

"Mais, avant tout, ajoute-t-il, je veux continuer à pratiquer

un jeu d'équipe, à penser aux succès de l'équipe, même si tout va bien pour moi dans le moment".

Perron en est à sa deuxième saison avec les Remparts et Maurice Filion n'hésite pas à affirmer que son jeune défenseur s'est vraiment retrouvé et que sa tenue a énormément aidé la cause des Remparts dernièrement.

L'équipe québécoise, qui livre une chaude lutte aux Royals de Cornwall pour la possession du premier rang du circuit Lebel, accueille les Bruins de Shawinigan au Colisée, ce soir.

Ces derniers n'ont pas remporté la victoire jusqu'à cette saison en deux joutes au Colisée, tandis qu'ils ont vaincu les Remparts à domicile en une occasion. L'autre match s'étant terminé par un verdict nul.

SAVARD AU RANCART?

Par ailleurs, Filion était son-

neur, hier, André Savard n'a pas participé à l'exercice et il ressent toujours de vives douleurs au genou gauche. Sa présence dans l'alignement ce soir est très improbable, quoique les Remparts seront fixés sur son cas, en début de soirée, lorsque les médecins l'auront examiné à nouveau.

D'autre part, Filion a indiqué que le défenseur Gilles Lupien, qui a encore droit à une option de cinq joutes, demeurera avec le club, si Savard ne peut revenir au jeu, histoire d'avoir le plus grand nombre de joueurs en uniforme. Quant au nouveau venu Jean-Marie Lehoucq, il est certain qu'il endossera également le chandail des Remparts.

Enfin, Jean-Jacques Lecavalier gardera encore les filets, compte tenu de sa tenue lors des dernières joutes. "Tant et aussi longtemps qu'il se comportera ainsi, il restera dans les buts", a souligné Filion.

GRATUIT sur demande

Désirez-vous connaître les découvertes récentes dans différents domaines, milie et un conseils et trucs pratiques? Désirez-vous être renseigné sur le saumon en conserve, le soin et la nutrition de bébé, la cuisine au vin, les Esquimaux, etc.?

Alors surveillez notre rubrique "GRATUIT SUR DEMANDE". Trois fois la semaine et commençant le mardi 18 janvier, nous vous proposerons des brochures d'information, gratuitement, sur divers sujets d'intérêt général.

VOUS N'AUREZ QU'A ECRIRE A L'ADRESSE MENTIONNEE AU BAS DE CHACUNE DE NOS CHRONIQUES POUR RECEVOIR LA PUBLICATION QUI VOUS INTERESSE. GRATUITEMENT ET EN FRANCAIS.

Et soyez assuré de toujours recevoir une réponse favorable à votre demande. Les quantités sont illimitées.

Un service public
de votre quotidien
LE SOLEIL

Une bonne façon d'en savoir plus long...

Sports internationaux de Québec se veut un intermédiaire et un bailleur de fonds

par François ROY

"Si, par exemple, une organisation sportive comme le patinage de vitesse, le ski ou tout autre sport est intéressée à amener à Québec disons... le

championnat du monde, mais qu'elle ne possède pas de contacts ou de moyens financiers pour y parvenir, c'est là que nous entrons en action! C'est l'objectif premier de notre cor-

poration sans but lucratif qu'on appelle "Sports internationaux de Québec".

C'est en ces termes que Georges Labrecque, président du nouvel organisme mis sur pied

depuis le 16 septembre dernier, nous a décrit ce que sera le travail des 15 membres qui composent actuellement la dite corporation.

Le maire Gilles Lamontagne, qui avait invité les journalistes et commentateurs sportifs à cette réunion d'informations hier à l'hôtel de ville, a été le premier à expliquer la nature de cette rencontre. Quant au ministre des Finances, Raymond Garneau, qui a également collaboré à la création de cette corporation, il a expliqué que Québec et ses environs possèdent bien des équipements pour la présentation d'événements sportifs d'envergure mondiale et que de ce fait ceux-ci pourraient être utilisés au maximum dorénavant.

Le président Labrecque qui, peu après, nous accordait un entretien, signala que "dici à une dizaine de jours seulement, vous allez voir par vous-même ce que nous sommes capables de réaliser. Nous avons actuellement trois projets en marche et très bientôt nous vous donnerons plus de précisions car des contacts restent à faire".

"Mais je peux vous dire que les événements sportifs que nous voulons amener à Québec et dans la région seulement, seront vraiment d'importance internationale. Et là je ne veux pas parler de compétitions entre les États-Unis et le Canada."

"Déjà nous avons établi des relations dans plusieurs pays d'Europe comme la France, la Suisse, la Norvège, l'Allemagne et la Suède auprès de différentes fédérations sportives internationales. Et tout s'annonce très bien!"

A une de nos questions, Labrecque a répondu: "Bien entendu, on va avoir plus de sensibilité envers le sport amateur. Mais que ce soit un champion mondial de golf professionnel ou même les Jeux Olympiques, notre objectif est d'abord de faire connaître Québec sur la scène mondiale du sport!"

Comme première preuve de leur "force de frappe", Labrecque a cédé la parole à Gérard

Bolduc, président du Tournoi international de hockey pee wee, qui a affirmé que "c'est grâce à cette corporation "Sports internationaux de Québec, si une équipe de Russie viendra au tournoi cette année. Et c'est encore grâce à elle si une équipe de Québec se rendra en Russie au mois de mars, parce que c'est la corporation SIQ qui défrayera toutes les dépenses!"

Si vous voulez une meilleure idée du potentiel de cet organisme sachez que le premier vice-président est Isidore C. Pollack; le 2e vice-président Henri Béique; le trésorier Jacques Fortier, en plus de Pierre F. Côté; Raymond Thivierge; Charles Blais; Henri Dutil; Pierre Tremblay; Marcel Lacroix; Gilles Vandy; Paul Brown; Yves Bélanger; Pierre Lortie et Henri Roy.

C'est le ministre Garneau qui expliquait... qu'une bonne part des investissements consentis par le gouvernement provincial et le fédéral dans le cadre du programme des zones spéciales, visent à promouvoir la vocation touristique naturelle de la région de Québec. C'est donc avec enthousiasme qu'il accueille les efforts de Sports internationaux de Québec qui s'inscrivent parfaitement à l'intérieur de cette stratégie en assurant une utilisation maximale des équipements en place."

On sait que Georges Labrecque a été le président du comité d'organisation des Premiers Jeux d'hiver canadiens tenus à Québec en 1967. Comme chef de file, la nouvelle corporation possède donc un homme qui a fait ses preuves dans le monde sportif!

APPEL D'OFFRES
LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE LAPOINTE
S.N. social.
280, rue St-Joseph, Jonquière, P.Q.
PROJET 7172-272 PJ
SUJET: EQUIPEMENT
EDUCATION PHYSIQUE

La Commission Scolaire Régionale Lapointe recevra jusqu'à 1600 heures H.N.E. le 2 février 1972, à son siège social, à Jonquière, comté Jonquière, les offres sous enveloppes scellées pour équipement éducation physique, tel que: barres parallèles, cheval d'arçon, fillet de badminton, raquettes de tennis et de badminton, pelote oblique (cheval allemand), chaises à tapis, bancs scolaires, etc... Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la CSRL, lequel lui sera remis en personne par le directeur de la CSRL, L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à l'adresse: à M. Roger Tremblay, directeur des services éducation physique, rue St-Joseph, C.P. 1600, Jonquière, P.Q.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges et l'adresse au secrétaire du service de l'approvisionnement, 280, rue St-Joseph, Jonquière, (C.P. 1600, local 307, téléphone 547-2133, poste 273, et ce, à partir du 14 janvier 1972.

Les soumissionnaires sont invités à visiter les lieux de l'offre en public, qui aura lieu à la CSRL, local 307, le 2 février 1972, à 10-00 heures a.m.

La CSRL ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues ou à en accepter aucune. Le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Donné à Jonquière, ce dixième jour de janvier 1972.

LIONEL ROUCHARD, Directeur,
Secrétaire de l'équipement.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
DME-72-10010
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 8 février 1972
Région Mauricie

SERVICES D'EQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION,
LES MODIFICATIONS ET
L'ENTRETIEN DE LIGNES
DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chaque officiel d'une banque à charte du Canada ou chaque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 6 janvier 1972.

Les cosécétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 6 janvier 1972.

HORAIRES DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFMT-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFMT-TV
(5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFMT-TV
(11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKMT-TV

De 6 P.M. jour de publication et heures complètes du lendemain.
(c) Émission couleur

LE VENDREDI 14 JANVIER 1972

6.00	(3) Channel 3 news hour c	(12) The Don Rickles show première c	(4) Heures exquises: "Rio Bravo"
(3) Like Young c	(13) Cinéma Kraft: "L'histoire de Ruth" c	(5) News c	(5) News c
(7) Troisième édition c	(3) O'Hara United States Treasury c	(7) (11) (13) Ce soir, Jean-Pierre c	(7) (11) (13) Ce soir, Jean-Pierre c
(11) Le gourmet farfelu c	(4) En première: "Les séducteurs" c	(10) La couleur du temps c	(10) La couleur du temps c
(12) Pulse c	(5) Rowan and Martin's Laugh-in c	(12) News c	(12) News c
(7) C'est mon opinion c	(7) Claude Blanchard c	(13) Le 1300 informe	(13) Le 1300 informe
(7) Edition sportive c	(8) The Brady Bunch c	(13) Ciné-soir: "A couteaux tirés"	(13) Ciné-soir: "A couteaux tirés"
(4) Nouvelles du sport c	(11) "Le grand chaparral" c	(11) En pantoufles: "La garçonnelle" et "Le réveil de la chair"	(11) En pantoufles: "La garçonnelle" et "Le réveil de la chair"
(11) Format 30	(12) Friday movie: "An eye for an eye" c	(12) Pulse c	(12) Pulse c
(4) Panoramonde c	(8) The Partridge Family c	(5) Viewpoint	(5) Viewpoint
(7) Cent filles à marier c	(3) The Entertainer of the year awards special c	(3) The Merv Griffin Show c	(3) The Merv Griffin Show c
(11) Le téléjournal c	(5) The Tommy Hunter show	(5) After eleven: "It's a wonderful world"	(5) After eleven: "It's a wonderful world"
(12) Madame est servie c	(7) (11) (13) Donald Lautrec "chaud" c	(7) Cinéma 7: "Le grand jeu" et "La bataille du désert"	(7) Cinéma 7: "Le grand jeu" et "La bataille du désert"
(11) Nouvelles du sport c	(8) Room 222 c	(8) The Dick Cavett show c	(8) The Dick Cavett show c
(3) News c	(7) (11) (13) Format 60	(11) Cinéma: "Les affreux"	(11) Cinéma: "Les affreux"
(4) Madame est servie c	(8) The odd couple c		
(5) Dateline	(10) Toute la ville en parle c		
(8) Star Trek c	(4) Les musiciens c		
(10) Le 10 vous informe c	(5) World tv showcase c		
(12) Story Theatre c	(8) Love, american style c		
(7.25)	(10) Auto-patrouille c		
(10) Les commentaires de Me Alban Flaminand c	(12) The FBI c		
(7.30)	(3) The Don Rickles show c		
(3) Circus c	(4) (10) Les nouvelles TVA c		
(5) The New Dick Van Dyke show c	(7) (11) (13) Le téléjournal c		
(7) Les Pierrafeu c	(7) (11) (13) Les nouvelles du sport c		
(10) En première: "Le corniaud" c	(3) Channel 3 night beat c		
(11) Sport détente c			

LE SAMEDI 15 JANVIER 1972

7.00	(3) Across the fence c	(3) In the news c	(5) Championship Curling c
(7.15)	(12) Montreal bulletin board - Morning news c	(3) Josie and the Pussycats c	(7) (11) (13) La France vue du ciel c
(7.30)	(8) Echoes of Calgary c	(4) Les enfants de l'avenir c	(12) L'Eglise sur la place première c
(8.00)	(3) The Bugs Bunny show c	(7) (11) (13) L'escadron sous-marin c	(12) Wide World of sports c
(11.30)	(12) Hercules	(12) Underdog c	(3) Current events quiz c
(8.30)	(3) Scooby-doo, where are you? c	(3) In the news c	(4) Bonsol copains c
(8) Road runner c	(4) De tout, de tous c	(7) Le cirque à Tonton c	(5) The Bugs Bunny Road runner hour c
(12) Ultraman c	(7) Le week-end c	(8) Jonny Quest c	(7) Madame et son fantôme c
(8.55)	(12) Cool McCool c	(11) L'homme du Picardie c	(8) Wide world of sports c
(8.58)	(13) Les petites annonces	(12) Cool McCool c	(10) C'est arrivé cette semaine c
(9.00)	(3) In the news c	(13) Les petites annonces	(11) Département S c
(9.00)	(3) The Harlem globetrotters c	(3) In the news c	(13) Skippy le Kangourou c
(7) (11) (13) Yogi et Popotam c	(3) You are there c	(11) (13) Le monde en liberté	(7) Documentaire
(8) Funky Phantom c	(4) Mission impossible c	(12) Star Trek c	(13) Les chevaliers du ciel c
(10) Fusée XL-5 c	(8) Bon week-end c	(11) (13) Le monde en liberté	(3) News c
(12) Spiderman c	(11) L'homme du Picardie c	(12) Star Trek c	(4) Théâtre des vedettes
(3) In the news c	(12) Cool McCool c	(13) Les petites annonces	(5) Update c
(3) Help! It's the hair Bear Bewitched c	(13) Les petites annonces	(3) In the news c	(7) (11) (13) Caméra-moto
(4) Dessins animés c	(3) In the news c	(3) You are there c	(10) Pop 72 c
(10) Capitaine Scarlet c	(3) You are there c	(4) Mission impossible c	(12) Like Young c
(11) The Flintstones c	(4) Mission impossible c	(8) Bon week-end c	(3) Weatherwise c
(7) (11) (13) Le roi Léo c	(8) Bon week-end c	(11) L'homme du Picardie c	(3) Sports digest c
(3) In the news c	(11) L'homme du Picardie c	(12) Cool McCool c	(3) News c
(3) Pebbles and Bamm-Bamm c	(12) Cool McCool c	(13) Les petites annonces	(4) Samedi-informations c
(4) Ciné-aventures: "Le kid du Texas" c	(13) Les petites annonces	(3) In the news c	(5) Replay c
(7) (11) (13) Mon ami Ben c	(3) In the news c	(3) You are there c	(7) Les sans-gêne c
(8) Bewitched c	(3) You are there c	(4) Mission impossible c	(8) Sports illustrés c
(10) Les sentinelles de l'air c	(4) Mission impossible c	(8) Bon week-end c	(11) Le téléjournal c
(12) Dastardly and Muttley in their flying machines c	(8) Bon week-end c	(11) L'homme du Picardie c	(13) Jeunesse c
(3) In the news c	(11) L'homme du Picardie c	(12) Cool McCool c	(4) Nouvelles du sport
(3) Archie's TV funnies c	(12) Cool McCool c	(13) Les petites annonces	(11) Nouvelles du sport
(7) (11) (13) Tour de terre c	(13) Les petites annonces	(3) In the news c	(11) Politique fédérale
(8) Lidsville c	(3) In the news c	(3) You are there c	(3) Hee Haw c
(12) The Perils of Penelope Pitstop c	(3) You are there c	(4) Mission impossible c	(4) Let's call the whole thing c
(3) In the news c	(4) Mission impossible c	(8) Bon week-end c	(7) Soft c
(3) Sabrina the teenage witch c	(8) Bon week-end c	(11) L'homme du Picardie c	(8) Judd for the defense c
(7) (11) (13) Robin-fusée c	(11) L'homme du Picardie c	(12) Cool McCool c	(11) Cent filles à marier
(8) Curiosity shop c	(12) Cool McCool c	(13) Les petites annonces	(12) Rollin on the river c
(10) Super Heroes c	(13) Les petites annonces	(3) In the news c	(3) Don Messer's Jubilee c
(12) The Pink Panther show c	(3) In the news c	(3) You are there c	(13) Le monde autour de nous

HORAIRES ET PROGRAMME EN COULEUR SUIVANT CHANGEMENTS SANS AVIS!

petite histoire des longs-métrages

VENDREDI 14 JANVIER 1972	P.M.	en 1960 par B. Wilder avec Jac Lemmon, Shirley MacLaine et Fred MacMurray. — Un employé de bureau prête son appartement à ses patrons pour leurs aventures amoureuses. "Le réveil de la chair", Drame de P. Berkenmahr et R. Cogen, réalisé en 1962 par Albert Marfat. — Un employé de bureau prête son appartement à ses patrons pour leurs aventures amoureuses. "Le réveil de la chair", Drame de P. Berkenmahr et R. Cogen, réalisé en 1962 par Albert Marfat. — Un employé de bureau prête son appartement à ses patrons pour leurs aventures amoureuses. "Le réveil de la chair", Drame de P. Berkenmahr et R. Cogen, réalisé en 1962 par Albert Marfat.	12.30
(11) Cinéma: "Les affreux"	(11) Cinéma: "Les affreux"	Comédie satirique une réalisation de M. Allégret en 1949 avec Pierre Fresnay et Darryl Cowell. — La victime d'un crime judiciaire décide de commettre de petits vols pour compenser.	(11) Cinéma-nuit: "Nina". Comédie de J. Boyer réalisée en 1959 avec Sophie Desmarest et Jean Poiret. — Deux rivaux, le mari et l'amant se valent en vain de tuer celle qu'ils aiment.
(12) Friday movie: "An eye for an eye"	(12) Friday movie: "An eye for an eye"	Western de M. Moore avec Robert Lansing et Pat Wayne. — Un ancien chasseur de prime a été d'un jeune mercenaire venge l'assassinat de sa femme et son fils.	(11) Cinéma-nuit: "Nina". Comédie de J. Boyer réalisée en 1959 avec Sophie Desmarest et Jean Poiret. — Deux rivaux, le mari et l'amant se valent en vain de tuer celle qu'ils aiment.
(13) Cinéma: "A couteaux tirés"	(13) Cinéma: "A couteaux tirés"	1963, drame policier de C. Gérard avec Pierre Mondy et Daniel Ivernel. — Des aventuriers recherchent des documents secrets nazis.	(11) Cinéma-nuit: "Nina". Comédie de J. Boyer réalisée en 1959 avec Sophie Desmarest et Jean Poiret. — Deux rivaux, le mari et l'amant se valent en vain de tuer celle qu'ils aiment.
(14) Heures exquises: "Rio Bravo"	(14) Heures exquises: "Rio Bravo"	Western d'H. Hawks en 1959 avec John Wayne et Dean Martin. — Un shérif arrêté un dangereux brigand et doit faire face à ceux qui le protègent.	(11) Cinéma-nuit: "Nina". Comédie de J. Boyer réalisée en 1959 avec Sophie Desmarest et Jean Poiret. — Deux rivaux, le mari et l'amant se valent en vain de tuer celle qu'ils aiment.
(15) En pantoufles: "La garçonnelle"	(15) En pantoufles: "La garçonnelle"	Comédie dramatique réalisée	(11) Cinéma-nuit: "Nina". Comédie de J. Boyer réalisée en 1959 avec Sophie Desmarest et Jean Poiret. — Deux rivaux, le mari et l'amant se valent en vain de tuer celle qu'ils aiment.

SAMEDI 15 JANVIER 1972

A.M.

P.M.

(12) Saturday movie: "Anything goes". Comédie musicale une réalisation de R. Lewis en 1956 avec Bing Crosby, Donald O'Connor et Jeanne Crain. — Deux partenaires dans un spectacle de music-hall sont à la recherche d'une vedette de sexe féminin.

(4) A la brunnante: "Coup dur à Black Rock". 1954, drame de J. Sturges avec Spencer Tracy et Robert Ryan. — En 1945, un homme arrive dans un bourg perdu de l'Ouest et recherche un Japonais dont le fils lui a sauvé la vie.

(12) Friday movie: "Adventures of Robin Hood". 1938, aventures de B. Curtis avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. — Robin des Bois protège des paysans accablés par un prince cruel.



Georges Labrecque s'explique... —

Le but primordial de la Corporation "Sports internationaux de Québec" qui vient d'être créée, est de faire de Québec et sa région immédiate un pôle d'attraction pour les événements sportifs amateurs et professionnels d'envergure mondiale. C'est ce que le président Labrecque expliquait aux journalistes hier en présence du ministre des Finances, Raymond Garneau.

(Photo Reynald Lavoie)

roland sabourin



Québec veut devenir internationale en sports

Le maire Gilles Lamontagne a certainement pris par surprise les membres de la presse sportive locale, hier matin, avec sa réunion d'information. Il est certain que personne ne s'attendait à une annonce du genre, à la suite de l'avis de convocation envoyé au début de la semaine.

Sans doute que la présence du ministre des Finances du gouvernement québécois, M. Raymond Garneau, était intrigante. Notre propre conclusion était que le premier magistrat nous annoncerait que les gouvernements supérieurs venaient d'attribuer une somme d'argent pour les travaux au Colisée.

Puis notre idée changea quand la première personne que nous avons rencontrée, à l'hôtel de ville, fut Gérard Bolduc, président du Tournoi international de hockey pee wee. Celui-ci nous assura que la nouvelle n'en était pas une en marge d'écarts.

Toute l'affaire devait être pour faire connaître officiellement le "groupe anonyme" auquel M. Lamontagne avait fait allusion lors de l'annonce de la venue d'une équipe de l'Union soviétique, au tournoi pee wee. Ces gens, encore inconnus à l'époque, avaient été ceux qui avaient rendu possible la confirmation d'une nouvelle aussi intéressante.

Nous saluons donc avec enthousiasme la naissance de "La Corporation Sports Internationaux de Québec" et nous lui souhaitons bonne chance et longue vie. C'est un groupe très sérieux, et nous n'avons aucun doute sur sa réussite.

Le président Georges Labrecque, qu'il nous fait plaisir de voir revenir à la surface, est entouré d'une équipe formidable.

Des "endosseurs" pour les associations

Il serait bon de préciser, dès maintenant, que ces messieurs ne deviennent pas des promoteurs de sports. Leur but primordial est d'aider les associations déjà en place à faire de Québec la région touristique la plus attrayante en Amérique du Nord.

Personnellement, nous voyons cette nouvelle corporation comme une sorte de "force de frappe" qui endossera les efforts des associations sportives prêtes à inviter chez nous des événements internationaux. Nombre de ces associations sont remplies de bonne volonté, mais sont maintes fois arrêtées dans leurs démarches par un manque d'argent ou un manque d'influence.

C'est à ce moment-là que le nouveau comité pourra avoir son utilité. Il verra à faire pression auprès des gouvernements et des maisons d'affaires pour recueillir l'appui financier qui est nécessaire pour obtenir des classiques vraiment internationales. A ce sujet, MM. Labrecque et Garneau ont été très clairs.

Disons que l'on veut obtenir des compétitions qui sont susceptibles d'attirer l'attention du monde entier. Tout en mettant le nom de Québec sur la carte internationale du monde sportif, ces événements seront susceptibles d'amener chez nous de nombreux visiteurs.

C'est ainsi que le nouveau groupement pourrait appuyer les efforts d'une organisation de golf qui désirerait présenter la coupe du Monde, autrefois "Coupe Canada". La porte est ouverte à toutes les associations sérieuses qui voudront amener dans la région des événements de prestige. On a parlé entre autres de ski, natation et patinage de vitesse, mais cela n'empêche pas d'autres disciplines de faire des invitations et solliciter l'appui de la CSIQ.

Dans la bouillabaisse du vendredi...

La coupe "Grey" sera-t-elle à Québec, pour la période du Carnaval, spécialement pour une des deux parades?... Une proposition de ce genre doit être faite aux Stampede de Calgary, les champions du football canadien... Apparemment, le directeur-gérant des Stampede, Roger Lehou, doit se rendre à Montréal pour une assemblée de la Ligue canadienne de football, durant la période carnavalesque... Il serait facile pour lui de venir nous visiter et faire voir la coupe aux Québécois...

Maintenant que les équipes d'étoiles des deux sections de la Ligue nationale de hockey sont connues, il sera intéressant de voir les joueurs que les "Jets" Billy Reay et Al MacNeil choisiront pour compléter les deux formations du 25 janvier... Parlons que l'un des premiers invités de MacNeil, en tête de l'équipe de l'Est sera le centre Henri Richard, des Canadiens de Montréal... Al demeure un gentilhomme par excellence...

Et puisque nous parlons de Richard, nous avons bien hâte de voir si Maurice confirmera une prédiction que Bernard "Boom-Boom" Geoffrin a faite au confrère Frank Fontaine... L'ancien allier droit à assuré Fontaine que "le Rocket" participera à la toute des Oldtimers à Québec, le 28 janvier... En voilà une que nous croirons quand nous la verrons... En tout cas, il y a longtemps que nous souhaitons la présence de Maurice à cet événement...

Gérard Bolduc a été ébahi par l'accueil qu'il a reçu à l'ambassade de l'Union soviétique, au début de la semaine... Les jeunes joueurs russes devaient être à Québec dès le 30 janvier... Avec l'aide du R.P. Raymond Bernier, du Patro Roc-Amador, le tournoi a trouvé un endroit pour loger les visiteurs.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
GPE-72-10003
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 15 février 1972
Région Mauricie

SERVICES D'EQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION,
LES MODIFICATIONS ET
L'ENTRETIEN DE LIGNES
DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000), chaque officiel d'une banque à charte du Canada ou chaque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 6 janvier 1972.

Les cosécétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 6 janvier 1972.



"The King" tentera de déloger Sonny Wade

MONTREAL (PC) — Jim "The King" Corcoran, un quart-arrière de 27 ans qui a conduit son équipe à trois championnats consécutifs dans le circuit "Atlantic Coast Football Conference" et qui est le premier à affirmer qu'il est le meilleur quart-arrière dans le football mineur des États-Unis, pourrait bien devenir le quart-arrière numéro 1 des Alouettes de Montréal la saison prochaine.

Les Alouettes ont annoncé, hier, que Corcoran avait signé un contrat avec eux en vue de la prochaine saison. Corcoran, un gradué de l'Université du Maryland, a conduit les Neptunes de Norfolk au championnat de la ACFU la saison dernière. Il avait réussi le même exploit en 1969 et en 1970 alors qu'il était avec les Firebirds de Pottstown et les Firebirds de la Pennsylvanie.

Les amateurs de football du Canada et des États-Unis auront l'occasion d'en apprendre plus long sur son compte bien avant son arrivée à Montréal. Dimanche, Corcoran sera l'un des invités du réseau CBS à l'occasion d'un programme d'une heure qui précèdera le match du Super Bowl. Joe Blake, un joueur des Alouettes, sera au même programme.

Corcoran, qui aime s'occuper de sa propre publicité et qui a son propre agent de relations extérieures, prétend être le joueur le mieux payé dans le football mineur. Il affirme avoir gagné \$100,000 au cours des trois dernières années. De Potomac, Maryland, où il demeure, Corcoran a déclaré que ses jours en tant que le plus grand quart-arrière du football mineur américain sont terminés. "Je suis devenu le quart-arrière no 1 des Alouettes", a-t-il poursuivi.

Il a ajouté que le fait d'avoir son propre agent de relations extérieures n'avait pas augmenté sa popularité auprès des équipes de la Ligue nationale.

"Je crois que c'est pour cette raison que les clubs de la Ligue nationale m'ont toujours ignoré", a-t-il dit. "Au cours de certains exercices, je recevais des appels téléphoniques. Mon agent s'efforçait de venir me trouver sur le terrain et les instructeurs n'aimaient pas cela."

Agé de 27 ans et mesurant six pieds, Corcoran, qui pèse 205 livres, vient de Jersey City. Il a été repêché par les Broncos de Denver il y a quatre ans.

Il fut libéré par les Bron-

cos et passa aux Jets de New York avec qui il joua dans trois parties en 1967. Il tenta sa chance avec les Eagles de Philadelphie avant de se diriger vers Pottstown en 1969.

La saison dernière, il fut le meilleur passeur de la ACFU avec 130 passes en 247 tentatives pour un total de 1,713 verges et une moyenne de 52,6. Dix-sept de ses passes furent bonnes pour des touchdowns.

Chez les Alouettes, il aura à lutter contre Sonny Wade et Jim Chace pour le poste de quart-arrière. Sans oublier Billy Poole de l'Université de Boston qui a signé en tant que joueur canadien.

Corcoran a ajouté qu'il a décidé d'avoir son agent de relations extérieures, des vêtements à la mode et un téléphone dans son automobile dans le seul but d'attirer l'attention.

"Personne n'était intéressé à moi quand j'étais au collège", a-t-il dit. "Je vivais dans un quartier pauvre de Jersey City et les dépités ont commencé à s'intéresser à moi parce que j'applaudissais en direction de la foule chaque fois que je marquais un touchdown. Un jour, la foule a commencé à m'applaudir à son tour et je suis devenu 'The King'."

Le tournoi pee wee de Saint-Romuald —

Depuis hier, 24 équipes sont lancées dans le tournoi de hockey Pee-Wee de Saint-Romuald. La ville-hôte n'a pas eu de veine, hier soir, cédant 5-4 en deuxième période supplémentaire devant le Notre-Dame-de-Foy etc, malgré l'appui "ouvert" de ce jeune spectateur, à gauche. Dans les autres parties disputées hier soir, Beauport a fait subir un re-

vers de 6-0 au Wilfrid Lajeunesse de Lévis puis Ste-Ursule a eu raison de l'OTJ Nérée Tremblay par 8-2. Le tournoi se poursuivra jusqu'à dimanche soir. John Ferguson, l'ancienne étoile des Canadiens de Montréal, mettra la rondelle au jeu à 7 h. 30 ce soir.

(Photos Jacques Deschênes)

curling



par Léonce JACQUES

Dimanche dernier, lors de la première ronde du tournoi de curling en vue du championnat du district de Québec, Jacques Laforest et ses coéquipiers du club Cambrai encaissèrent une défaite de 12-11 devant l'équipe de Bruce Crutchfield du Victoria mais les porte-couleurs du Cambrai ont pris une douce revanche, hier soir, en l'emportant par 11-5 aux dépens de Crutchfield pour ainsi demeurer dans la course aux honneurs.

Ce match devait d'abord être disputé au club Fleur de Lys mais on en vint à une entente, mercredi soir, pour le jouer au Jacques-Cartier mais c'est finalement au Sport Club qu'il a été disputé et avec une poussée de trois points au septième bout, Crutchfield est éliminé à la suite de cette défaite.

Laforest et ses coéquipiers joueront leur prochain match demain matin au Victoria contre l'équipe de Guy Germain du Cambrai et cette rencontre pourrait bien être celle qui décidera du championnat.

Ce soir, au club Victoria, Fernand affrontera le quatuor de Jean Boivin du Jacques-Cartier et une victoire de Germain signifierait que le match de demain matin entre Laforest et Germain serait celui qui déciderait du championnat. Par contre, si Boivin l'emporte ce soir contre Germain, la grande finale sera disputée demain après-midi au Victoria entre Boivin et Laforest.

Hier soir, au club Fleur de Lys, Boivin et ses coéquipiers du Jacques-Cartier l'ont emporté 11-8 contre Lou Babin du Fleur de Lys pour demeurer dans la course au championnat. Le match de ce soir au Victoria sera le deuxième du tournoi entre Boivin et Germain. Ce der-

nier l'emporta par 11-6 contre Boivin, mercredi soir, sur les glaces du Cambrai.

LE BALAI D'ARGENT

Le tournoi de 1973 en vue du championnat mondial de curling et l'obtention du trophée "Balai d'Argent" sera disputé au Canada et les responsables de cette classique annuelle viennent d'annoncer que Calgary, Saskatoon et Regina sont les trois villes canadiennes qui espèrent obtenir la présentation de cette compétition.

Le tournoi de cette année sera joué à Garmisch à la fin de mars et réunira les champions de huit pays mais ce nombre sera probablement porté à dix l'an prochain avec l'addition de l'Italie et du Danemark. Les huit pays actuellement dans la lutte sont le Canada, les États-Unis, l'Ecosse, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse, la France, la Norvège et la Suède.

Au cours des dernières années, l'endroit de chaque tournoi était choisi et annoncé à l'occasion de chaque tournoi annuel mais Don McLeod, président du comité du tournoi, a déclaré que le site du tournoi de l'an prochain sera choisi avant le tournoi de cette année à Garmisch "afin de permettre aux représentants de la ville qui sera choisie d'assister au tournoi de 1972 et ainsi de mieux se préparer".

McLeod vient de visiter les villes de Calgary, de Saskatoon et de Regina en compagnie de Doug Maxwell, directeur exécutif du tournoi, et de Willie Wilson, président du Royal Caledonian Curling Club.

Le premier tournoi "Balai d'Argent" a été joué à Pointe-Claire, près de Montréal, en 1968. Ce tournoi a ensuite été disputé à Perth, en Ecosse, à Utica dans l'état de New York et à Megève, en France, l'an dernier.

On refuse le combiné à Duvillard

Surprenante victoire de Schranz en descente

KITZBUHEL (d'après l'AFP et UPI) — Le prestigieux champion autrichien Karl Schranz, a démontré aujourd'hui en remportant la première descente de Kitzbuhel, remplaçant celle des Sestrières, qu'il était meilleur que jamais dans cette discipline, malgré les 34 ans qu'il aura bientôt. Il a gagné en 2:23,70 battant le Français Henri Duvillard de 25-100 et le Suisse, Bernard Russi, champion du monde de la spécialité, de 1-15.

Cette descente, qui compte pour la "Coupe du Monde" remplaçant celle de l'Arberg-Kandahar qui n'avait pu être disputée à Sestrières en décembre dernier.

Toutefois, le comité de l'Arberg-Kandahar a décidé que

la course de remplacement de Kitzbuhel ne figurerait pas à son palmarès et que le combiné aurait gagné Duvillard, ne serait pas décerné.

Cette splendide descente, l'une des plus belles du monde, très technique cette année, était longue de 3,720 mètres pour une dénivellation de 260 mètres et comprenait 29 portes de direction.

Le temps était envoleillé et doux, la température assez froide, mais la neige très dure.

Au poste intermédiaire, Russi (No 1) était en tête en 51,07 précédant Duvillard (no 6) de 2-100, l'Italien Gustavo Theoni de 6-100, Schranz (no 9) et l'étonnant jeune Américain David

Currier (no 31) de 10-100, un autre américain Mike Lafferty (no 24) de 25-100.

Schranz effectua la meilleure fin de course venant battre au sprint Duvillard et Russi.

Par suite de cette brillante victoire de Schranz a repris 15 points à la France au classement général.

Elle conserve le deuxième rang au classement par équipes de la Coupe du monde et ne compte plus maintenant que 167 points de retard sur la France.

CLASSEMENT DE LA DESCENTE

1 Schranz (Autriche)	2:23.70
2 Duvillard (France)	2:23.95
3 Russi (Suisse)	2:24.85
4 Lafferty (USA)	2:25.26
5 Cordin (Autriche)	2:25.78
6 Poulsen (USA)	2:26.25
7 Theoni (Italie)	2:26.37
8 Milne (Australie)	2:26.43
9 Loidl (Autriche)	2:26.48
10 Currier (USA)	2:26.55

CLASSEMENT GENERAL

1 France	561 points
2 Autriche	394 points
3 Suisse	176 points
4 États-Unis	113 points
5 All-Ouest	110 points
6 Italie	47 points
7 Canada	38 points
8 Pologne	37 points
9 Norvège	33 points
10 Espagne	12 points
11 Australie	3 points

hockey

HIÉR

Courville vs Boischatel
Beauport vs Beauport

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	41	27	7	7	169	90	61
Boston	41	24	10	7	160	110	55
Montréal	42	19	16	7	131	111	48
Détroit	42	17	18	7	133	122	41
Rochester	42	8	25	9	115	108	26
Vancouver	39	10	24	5	94	128	25

AUJOURD'HUI

Ligue nationale

Vancouver à Californie

Ligue américaine

Cincinnati à Richmond

Ligue junior majeure de Québec

Shawinigan à Québec

Ligue junior "B" de l'Est

St-Jérôme à Trois-Rivières

Ligue junior Québec-Portneuf

Charlebourg à Lévis

DEMAIN

Buffalo à Montréal

Ligue nationale

New York à Toronto

Ligue américaine

Cincinnati à Vancouver

Ligue junior majeure de Québec

Shawinigan à Québec

Ligue junior "B" de l'Est

St-Jérôme à Trois-Rivières

Dimanche

Ligue nationale

Montréal à Buffalo

Ligue américaine

Cincinnati à Vancouver

Ligue junior majeure de Québec

Shawinigan à Québec

Ligue junior "B" de l'Est

St-Jérôme à Trois-Rivières

Ligue nationale

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	41	28	8	5	139	76	61
Minnesota	41	22	13	6	106	84	50
Californie	42	19	16	7	130	115	48
St-Louis	42	15	22	5	129	145	33
Philadelphie	40	12	21	7	96	128	21
Pittsburgh	43	11	24	8	104	138	30
Los Angeles	44	11	29	3	94	171	25

Ligue américaine

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	41	25	9	7	145	100	57
N-Ecosse	42	20	13	9	155	119	49
Springfield	37	15	14	8	129	112	38
Providence	41	12	20	9	123	150	33
Rochester	38	12	22	5	107	165	29

Ligue nationale

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	37	20	11	6	145	110	46
Baltimore	39	19	15	5	122	120	43
Cleveland	40	18	16	6	130	128	42
Richmond	39	17	17	5	122	107	39
Cincinnati	41	14	18	9	145	166	37
Tidewater	40	9	27	4	104	158	22

Ligue junior majeure de Québec

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cornwall	35	26	8	1	145	80	55
Québec	35	24	10	1	137	128	49
Drumville	36	23	12	1	169	157	47
Shawinigan	37	20	15	2	165	128	42
Sherbrooke	36	18	17	1	170	170	37
Sorel	35	15	19	1	145	166	31
Tr-Rivières	37	17	19	1	145	148	35
S. Jérôme	31	11	20	0	136	221	22
Verdun	34	10	22	2	138	200	21
Laval	35	4	31	0	114	239	8

Ligue junior "B" de l'Est

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Foy	19	18	1	0	129	21	36
St-Romuald	19	14	4	1	115	32	29
St-Georges	19	4	13	2	76	133	10
Lévis-Lauroie	20	4	14	2	57	101	10
Montmagny	20	3	15	2	56	116	8

Ligue junior "B" de l'Est

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Gr. St-Mère	22	15	4	3	148	40	33
Loretteville	22	15	4	3	187	115	32
Ann-Lorette	21	12	8	1	122	95	25
Port-Rouge vs Charlebourg	20	11	7	2	83	87	24
Beauport	20	10	7	3	118	95	23
Donnacora	22	8	12	2	120	144	18
Port-Rouge	19	12	4	3	128	119	21
Charlebourg	21	0	20	1	15	82	1

Aménagement du terrain de golf au mont Ste-Anne

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland, a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, un ensemble de projets qui se réaliseront d'ici la fin de l'année dans le parc du Mont Sainte-Anne.

L'aménagement du terrain de golf tant convoité commencera dès cet hiver. Les allées étant dégagées au printemps, les travaux majeurs en seraient accélérés de presque une année.

De plus, le ministre de Mme

Kirkland compte entreprendre sous peu les premières démarches pour doter le parc d'un réseau de sentiers pour motoneiges. Pendant la saison estivale, ces sentiers se transformeront en pistes d'équitation. Il est également question d'implanter un terrain de camping dans les limites du parc.

Enfin, selon le ministre, le schéma d'aménagement du Mont Sainte-Anne serait complété d'ici à un mois et demi, si les travaux de la progression des travaux.

Conditions d'enneigement

Le temps doux des derniers jours n'a pas vraiment fait tort au ski. L'épaisseur de neige dans toutes les stations de Québec et de la région est telle, que les conditions demeurent aussi bonnes.

Si comme le prévoit la météo, le froid doit revenir nous rappeller que la saison hivernale est loin d'être terminée, l'état des pistes sera dur et c'est d'ailleurs sur neige granuleuse que les skieurs pratiquent leur sport de ce temps-ci.

Au mont Sainte-Anne toutes les pistes sont ouvertes et les remontées en opération. L'épaisseur de la neige est d'environ 29 pouces recouverts du granulo-

se. Les mêmes conditions ou presque s'appliquent dans les autres stations. Au Manoir St-Castin les six pentes sont utilisables avec une épaisseur plus qu'appréciable de 25 pouces. Au Relais toutes les pistes sont disponibles et seule l'épaisseur varie avec 22 pouces.

Au Châtelet Lac Beauport les pistes se dessinent sur une épaisseur de 21 pouces de neige damée et le ski de fond y est toujours très populaire.

Dans la région de Stoneham, la station du même nom offre 10 pistes d'un attrait particulier avec ses 24 pouces de neige roulée. Au mont Hibou la direction a décidé de n'ouvrir que les fins de semaine ses 6 pentes pourtant excellentes. Enfin au Lac Delage le ski est également plantant tandis qu'au mont Magnifique de Montmagny les pentes sont ouvertes en fin de semaine seulement.

89 ROUTE KENNEDY TEL.: 837-9383



A mi-chemin entre l'autoroute 20 et le rond-point de Lévis

N'AVIEZ-VOUS PAS PARLE DE VOUS ACHETER UNE VOITURE USAGÉE POUR LA NOUVELLE ANNÉE?

Concessionnaires: CHRYSLER - DODGE - POLARA - MONACO CHARGER - CORONET - CHALLENGER DART-SWINGER - IMPERIAL - COLT CAMIONS DODGE

DEMAIN ET DIMANCHE APRES-MIDI 2h.

1er programme de Courses sous harnais

SAISON 72

présenté par

LE CLUB DE COURSES JACQUES-CARTIER

samedi et dimanche

2h. précises

à la Piste de Courses de Québec

(PARC DE L'EXPOSITION)

● ESTRADE CHAUFFÉE ● SALLE A MANGER
● CLUB HOUSE (licencié) ● CADEAUX A TOUS LES VISITEURS

(ENFANTS admis 50¢)

"Compétition - Confort - Détente"



Le golf sera construit au Mont Sainte-Anne

par Gilles LAFRANÇOIS

Le terrain de golf du Mont Sainte-Anne ne sera pas aménagé à Saint-Ferréol comme prévu initialement, mais à l'ouest du chalet de ski, en dedans des limites actuelles du parc.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche en a décidé ainsi après avoir pris connaissance d'importantes spéculations sur les terrains à exproprier.

C'est au cours d'une conférence de presse, hier, que le ministre, Mme Claire Kirkland a dévoilé ces faits.

Elle a annoncé qu'elle avait demandé au ministère des Travaux publics d'arrêter les procédures d'acquisition des terrains devant servir à l'agrandissement du parc et ce, sur "recommandation formelle" du comité consultatif du Mont Sainte-Anne.

Cet organisme a noté que des transactions sur quatre lots ont suivi de quelques mois le choix d'aménager le terrain de golf à Saint-Ferréol. De plus, "comme certaines personnes avaient accès aux plans projetés, le comité est porté à croire que ces transactions ont été faites dans le but d'augmenter le prix des terrains à exproprier", d'expliquer le ministre.

Les évaluateurs du ministère des Travaux publics ont été obligés de prendre ces ventes en considération lors de l'évaluation des lots qui coûteraient maintenant aux environs de \$2,200, l'ar-

pent alors que l'évaluation municipale les situe entre \$50 et \$100, l'arpent.

RAISONS

D'autres raisons viennent s'ajouter à la spéculation sur les terrains. La présence d'un tuyau servant aux égouts de Saint-Ferréol, le projet de construction par la municipalité d'une usine d'épuration et le déplacement vers l'ouest d'une partie des aménagements projetés seraient également des éléments qui auraient dissuadé le ministère d'investir des sommes considérables dans l'aménagement de ce site.

Rappelant les ventes de terrains, Mme Kirkland a tenu à souligner que "parmi les personnes qui ont participé à ces transactions se retrouvent certains des leaders du mouvement de contestation qui s'était manifesté à Saint-Ferréol, l'automne dernier".

Aux questions des journalistes concernant l'identité des contestataires - spéculateurs, le ministre n'a rien voulu dire, les référant plutôt au Bureau d'enregistrement qui note tous les changements de propriété des terrains.

REACTION DES MAIRES

Les maires de la région du parc ont réagi différemment à la décision du gouvernement.

Rejoint au téléphone, M. Robert Paquet, maire de Saint-Ferréol, s'est dit profondément déçu du changement d'attitude du ministère



L'ANCIEN ET LE NOUVEAU — Cette illustration du Parc du Mont Sainte-Anne montre, dans le cercle, l'endroit choisi pour la construction du terrain de golf qui sera situé à l'intérieur des limites du Parc. La flèche, à droite, indique

en ce qui concerne l'emplacement du terrain de golf.

Le seul commentaire qu'il ait ajouté c'est qu'il n'était

l'endroit initialement sélectionné mais qui a été éliminé à la suite de spéculations sur les terrains qu'il aurait fallu exproprier.

réel d'aucune façon à la spéculation.

Etant présentement en dehors de la région de Qué-

bec, il a préféré remettre à plus tard les déclarations sur le sujet.

Quant au maire de Beauport, M. Antoine Bélanger, il s'est également défendu énergiquement d'avoir été mêlé de près ou de loin à cette affaire. Il a toutefois admis que les terrains sur lesquels il a pris des options en juin dernier seraient voisins du futur terrain de golf.

"A ce moment-là, j'ai agi à partir de mes déductions personnelles. Je n'ai jamais eu accès aux dossiers. Les gens qui disent ça ont menti. C'est vrai que je suis conseiller technique en ce qui concerne l'aménagement du parc, mais je n'ai jamais été consulté sur la question du golf".

"PAS DE SPECULATION"

L'un des propriétaires des lots cités par Mme Kirkland, M. Jacques Ethier, de Sillery, nous a affirmé qu'il ne se sentait aucunement visé par les déclarations du ministre.

"Nous sommes propriétaires d'un petit lot de 649 depuis six ans. C'est certain que sur ce lot, le Domaine du faubourg, il y a eu des transactions, mais c'est normal de vendre des terrains;

nous en avons vendu plus d'une centaine depuis que nous sommes propriétaires".

BUREAU D'ENREGISTREMENT

Une visite au Bureau d'enregistrement du comté de Montmorency, ce matin, nous a permis de retracer les transactions entourant les lots cités par le ministre, hier.

Ainsi, la vente d'une partie du lot 649 s'est faite le 25 mai de l'an dernier. Le Faubourg du Mont Sainte-Anne Inc. vendait alors ses terrains à Inter Ex Inc. pour la somme de \$110,000. M. Roger Bégin représentait cette dernière compagnie. Selon certaines sources, M. Jacques Ethier en ferait également partie.

"Quant aux parties de lots 520, 521 et 529, deux transactions ont eu lieu aux dates mentionnées par Madame Kirkland. Le 24 mai, M. J. J. Audet, arpenteur-géomètre et conseiller municipal à Courville, en devenant propriétaire au prix de \$123,780.

Le 16 juillet, moins de 2 mois plus tard, M. Audet a vendu de nouveaux terrains, mais au même montant qu'il les avait payés. L'acheteur, les Etablissements Notre-Dame Ltée, de Villeneuve, est le président est M. Denis Lefrançois.

En dernière heure, il nous a été impossible de rejoindre les personnes impliquées dans ces transactions.

Le député Ls-P. Lacroix s'en prend aux Opérations Dignité

NEW - RICHMOND — Le député des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis - Philippe Lacroix, a fait une violente sortie, hier soir, contre les Opérations Dignité.

Après avoir affirmé, sur le ton sarcastique et coloré qui lui est bien connu, que l'Est du Québec n'a pas besoin d'organisations telles que Dignité-1 et Dignité-2, il a déclaré: "Les curés et les vicaires, on s'en salue. S'ils veulent gouverner qu'ils se fassent élire".

Cette position du "whip en chef" du Parti libéral provincial a provoqué une surprise évidente chez les autres représentants

du gouvernement, présents à l'assemblée publique au cours de laquelle elle a été énoncée.

La surprise semblait d'autant plus grande que cette déclaration survenait moins d'une semaine après que le ministre d'Etat au Secrétariat d'Etat, M. Martin O'Connell, ait fait connaître son appui aux deux comités de citoyens en question.

D'ailleurs, au cours de la visite du ministre d'Etat dans l'est du Québec, en fin de semaine dernière, plusieurs députés fédéraux et provinciaux de la région avaient confirmé leur support aux OD.

M. Lacroix a fait cette sortie devant un groupe de maires du comté de Bonaventure, réunis à New - Richmond hier soir, lors d'une rencontre avec le ministre Robert Quenneville et les principaux fonctionnaires de l'ODEQ.

Le député des Îles-de-la-Madeleine a d'autre part loué l'attitude de la population gaspésienne qui, selon lui, accepte d'être gouvernée.

Reprenant par ailleurs des termes qui lui sont familiers, M. Lacroix s'est ensuite attaqué aux leaders syndicaux, affirmant que si l'on ne pouvait mettre un holà à certaines démarches des syndicats, le Québec était voué à la catastrophe.

Deux ans de pénitencier pour Marie-Sonia Goyer

Par J.-Claude Rivard

Reconnue coupable du recel d'une somme de \$3,368, faisant partie du butin volé à l'usine Coca-Cola de Québec, le 19 février 1970, Marie - Sonia Goyer, 22 ans, a été condamnée hier à deux ans de pénitencier par le juge Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix.

Mlle Goyer qui n'avait aucune adresse connue au moment du crime et qui exerçait alors le métier de danseuse à Montréal, avait été trouvée en possession de billets marqués provenant du fruit du hold-up, quelques heures à peine après l'événement.

Le vol à main armée perpétré à l'usine de Coca-Cola Ltée de la 1ère Avenue avait rapporté une somme de \$28,384, à ses auteurs.

Selon une politique propre à cet établissement tous les billets de banques reçus par les vendeurs étaient marqués d'un code, pour éviter l'encassement de faux billets.

Mme Goyer qui avait été accusée de participation à ce hold-up, par complicité, a été acquittée de cette accusation.

Un certain Alain Bélard, 27 ans, commerçant domicilié au 459 Papineau, et Roland Gagné, 30 ans, journaliste, domicilié au 352 Boulevard des Capucins, à Québec, sont aussi accusés du vol à main armée de la somme de \$28,384, chez Coca-Cola Ltée, ainsi que du recel de cette somme. Leur procès doit se continuer le 24 janvier devant le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix. Le premier est actuellement en liberté provisoire.

La police recherche intensément un autre individu qui aurait été mêlé à l'affaire.

Me Lawrence Corriveau qui proclame toujours l'innocence de Mlle Goyer qu'il a défendue au cours du procès, n'a pas révélé s'il porterait cette cause en appel.

A son avis l'arrestation puis la condamnation de la jeune femme ne serait que la conséquence d'une simple erreur de jugement de sa part en présence des policiers et non pas d'une participation réelle à la commission du crime. C'est du moins ce qu'il avait soutenu dans sa plaidoirie.

Lors de l'arrivée des policiers dans un immeuble où elle se trouvait avec l'individu que l'on recherche, ce dernier se serait enfui par une issue de secours lui laissant un paquet de papier journal qu'elle cacha sous ses vêtements. Elle déclara aux policiers ne pas être enceinte: en la fouillant, une matrone découvrit le contenu du paquet.

A cet élément s'en seraient ajoutés d'autres au moyen desquels la Couronne, représentée par Me Maurice Lagacé, a élaboré une preuve circonstancielle.

L'arrestation de Mlle Goyer avait comporté un élément d'insulte. Les policiers l'avaient recherchée aux quatre coins du Québec, principalement dans les milieux interlopes. On la retrouva à deux pas du Palais de justice de Québec, dans un hôpital pour personnes âgées, où vraisemblablement décidée à rompre avec un milieu peu recommandable, elle avait décidé de se vouer auprès des personnes âgées et malades.

Une jeune mère devra attendre en prison

Pour un juge le souci de protéger la société contre les criminels l'emporte souvent sur les sentiments personnels qu'il peut éprouver.

Un avocat, Me Narcisse Proulx, a tenté, hier, mais sans succès, de faire vibrer la sensibilité du juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix, pour que soit remise en liberté provisoire d'ici son procès, une jeune femme accusée de fraudes.

Le procureur a argumenté que sa cliente était mère d'un bébé d'un mois qu'elle devait nourrir au sein et que si cette dernière était incarcérée, l'enfant serait privé de soins maternels essentiels.

Le juge a préféré fermer à la mère les portes de la liberté provisoire: la jeune femme a été déjà condamnée antérieurement pour des offenses analogues et doit comparaître de nouveau, prochainement, pour répondre à d'autres chefs d'accusation.

Lise Gagnon, 23 ans, du 197 Avenue Royale, Beauport, se voit reprocher quatre accusations de fraudes représentant une valeur de \$600.

DIX-SEPT CHEFS

Le juge Grenier a de même refusé la liberté provisoire à Paul Bibeau, 43 ans, du 726 de l'Épée, Outremont.

Bibeau déjà connu des tribunaux et qui se dit publiciste doit répondre à 17 chefs d'accusation de fraude au moyen de faux chèques.

Ces délits auraient été commis au cours du mois d'août à Québec et dans la banlieue.

Rosaire Béland tenu criminellement responsable de la mort de sa femme

par Jos.-L. HARDY

Une beuverie, au cours de laquelle le "caribou" coulait abondamment, aurait entraîné le drame au cours duquel Mme Rosaire Béland, née Lorette Beaumont, 41 ans, a trouvé la mort, dans la soirée du 22 décembre dernier, dans une misérable habitation de la rue Lessard, dans le quartier Neufchâtel, à Québec.

Mme Béland est morte au bout de son sang à la suite d'une hémorragie consécutive à de violents coups portés dans la région génito-urinaire. Le drame se serait produit entre 21h et 24h dans la soirée du 22. Vers 4h, le lendemain matin, la femme était trouvée sans vie dans son lit et la police était alertée. Lors de la commission du crime, Rosaire Béland et son époux avaient déjà absorbé plusieurs verres de boisson composée d'alcool pur, d'une bouteille de vin, de jus de pomme et de "seven-up". Un rapport d'un chimiste de l'Institut de médecine légale a d'ailleurs révélé que la victime portait à sa mort, 416 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. A ce degré là, la femme n'aurait même pas eu connaissance des coups reçus.

A l'issue d'une enquête, au cours de laquelle cinq témoignages ont été entendus, le coroner du district, Me J.-Armand Drouin, c.r., a conclu "qu'il est matériellement impossible qu'une personne autre que Rosaire Béland, 43 ans, manœuvre, soit responsable de la mort de son épouse". Aujourd'hui même, Béland aura à répondre à une accusation de meurtre, en Cour des Sessions de la paix. Le représentant du ministère public, à l'enquête, Me Maurice Lagacé, portera l'accusation.

Appelé à témoigner, Rosaire Béland, assisté de Me Lawrence Corriveau, a dit ne se rappeler de rien de ce qui est survenu à son logis, dans la soirée et la nuit du 22 au 23 décembre. "Tout est comme un rêve dans mon esprit" a-t-il déclaré. Il a convenu qu'il avait lui-même offert de la boisson à son épouse, qu'elle s'est ensuite servie à même la cruche qu'il avait cachée et qu'enfin "tout allait bien entre sa femme et lui dans la soirée". Après avoir trouvé sa femme baignant dans son sang, à ses côtés, il s'est changé de vêtements et a épongeé le sang avec des serviettes qu'il a placées dans un sac de papier. Sans se soucier de l'enquête policière, qui pourrait avoir lieu, il a envoyé son fils de 14 ans, Roger, lancer le sac sur la rivière, à une centaine de pieds de sa maison.

Outre les témoignages du Dr Richard Authier, pathologiste, qui a expliqué la nature des blessures profondes infligées à la victime "avec les pieds ou une bouteille" et du sergent-détective Chs.-O. Marceau, qui a

mené l'enquête, le coroner a entendu la version d'un voisin, M. Jean-Pierre Bouchard, et du fils de la victime, Roger Béland, 14 ans. Les témoignages de ces derniers ont été accablants pour Rosaire Béland.

Trois blessés

Une forte explosion secoue un immeuble à Québec

Par Jos.-L. HARDY

L'immeuble de la firme Michel & Bruno Côté Enr., au 1360 de la rue Provinciale, dans le quartier Dube-ger, a été ébranlé ce matin par une forte explosion de propane dans un four servant à la fabrication des enseignes de plastique. Trois employés de l'usine, MM. Paul Tremblay, Clément Perreault et Richard Chabot, ont subi des brûlures profondes au visage et aux mains. Les flammes se sont même attaquées aux vêtements de l'un d'eux.

L'explosion de cause encore inconnue s'est produite vers 10h 40. Une quarantaine d'employés étaient alors au travail. Sous la force de la déflagration, un mur de division dans l'immeuble a été déplacé d'environ trois pouces. Les flammes ont aussi surgi dans l'atelier mais elles ont rapidement été éteintes avec les extincteurs dont la firme est pourvue.

Les sapeurs des casernes 8, 2, et 15, sont accourus sur les lieux. A leur arrivée tout était sous contrôle et les blessés avaient déjà été dirigés vers l'hôpital. Le chef de district intermédiaire Ludger Roberge a précisé que les pompiers n'ont eu à se servir d'aucun instrument.

M. Michel Côté, président de la compagnie, a déclaré, ce midi, que les dégâts sont d'un montant de \$30,000. Le four circulaire dans lequel l'explosion s'est produite était en opération depuis quelques années déjà. On présume qu'une fuite de gaz s'est produite et a provoqué l'explosion. Un des trois opérateurs se trouvait à la porte du four lorsque la déflagration est survenue. M. Côté a expliqué que l'explosion a été si forte que les portes de l'établissement se sont aussi ouvertes. En peu de temps, le feu qui s'était attaqué au plancher a été mis sous contrôle.

faits divers

Effractions à Québec et à Sainte-Foy

Des cambrioleurs ont pris possession de pneus et divers accessoires d'automobiles, le tout se chiffrait à plus de \$1,200, à la station-service Lamonde, sur la 18e Rue, à Limoilou. Il y a eu aussi effraction et vol au Centre des loisirs Notre-Dame, rue Couillard et à la Mercerie Albert, 758 rue Saint-Joseph. A Sainte-Foy, plusieurs plaintes ont été portées à la police locale. La plus importante a trait à un vol et du vandalisme dans l'école Saint-Mathieu. Des dégâts pour environ \$325 y ont été causés.

Incendie accidentel

Par Lucien LATULIPPE
L'enquête du Commissariat des incendies a confirmé, hier, que l'incendie dans une maison de la 3e Avenue, à Québec, mercredi soir, avait éclaté sur le poêle du logement de la famille Roméo Leclerc. Les débris du plat fondu ont été découverts en place.

Le plat en question avait servi à faire des patates frites. Il avait été laissé sur un rond du poêle électrique, mais on a omis d'enlever complètement le courant sur le rond en question.

L'enquête permet de croire que le feu s'est propagé à une petite table placée près du poêle et, par la suite, à toute la cuisine. Lorsque l'incendie a été réalisé, les enfants de M. et Mme Leclerc ont eu juste le temps de fuir et ils sont tirés indemnes.

La maison de trois étages a subi des dommages qui pourraient atteindre \$100,000. Les deux étages supérieurs ont été calcinés, ainsi que le toit. La famille Leclerc a tout perdu. Le restaurant China King et la quincaillerie Brousseau et frères Ltée, qui occupent le rez-de-chaussée, ont subi des dommages considérables par l'eau. Le sous-sol a de plus été inondé.

Incendie à Marsoui: dommages de \$130,000

Un incendie, que la Sûreté du Québec soupçonne être d'origine criminelle, a détruit le magasin A. Couturier, à Marsoui, comté de Gaspé-Nord. Les pertes causées atteindraient les \$130,000.

La Sûreté du Québec a confirmé, aujourd'hui qu'un individu

est détenu et qu'il y a tout lieu de croire que le feu a été allumé à la suite d'un vol.

L'enquête sur cette affaire se poursuit. Des agents de la division de Rimouski et du poste de Sainte-Anne-des-Monts, de la SQ, sont à éclaircir tous les faits.

L'autoroute Saint-Augustin-Donnacona

Pinard doit mettre cartes sur table, mardi prochain

par Gérard ROCHETTE

PORNEUF — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, fera connaître mardi prochain la décision définitive de son ministère, en ce qui concerne la réalisation du tronçon de l'autoroute de la rive-nord, entre Saint-Augustin et Donnacona, dans le comté de Portneuf.

C'est l'information que ce dernier a fournie au député de Portneuf, M. Antoine Drouin, au cours d'un court entretien, hier. Le ministre a fait part au représentant de Portneuf, qu'il était à faire une revue du programme de construction pour l'été prochain et ce n'est que mardi, qu'il pourra définitivement se prononcer au sujet du tronçon de la voie rapide de la rive nord, entre ces deux municipalités, après consultations avec ses sous-ministres et ses haut-fonctionnaires.

Au cours d'une entrevue à son bureau de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Donnacona, hier soir, M. Drouin a ajouté qu'il rencontrerait de nouveau M. Pinard, mardi, et qu'à ce moment il sera en mesure de donner des informations précises à la population sur cette question épineuse et que ces informations permettraient de savoir une fois pour toute ce qui arrivera dans cette affaire.

M. Drouin a ajouté qu'il avait rappelé au

ministre ses engagements et ses déclarations sur ce projet, autant devant la Chambre de Commerce du comté de Portneuf, qu'au comité parlementaire de la Voirie et en Chambre.

A cela, M. Pinard a répondu qu'il arrive parfois que les priorités changent. Ces priorités sont d'ailleurs revenues régulièrement dans la discussion, selon le représentant de Portneuf.

A la suite de cette rencontre, M. Drouin a commenté qu'il demeurerait toujours sous l'impression qu'il s'est passé quelque chose et que les gens de Portneuf ont raison de se poser des questions. "Lorsque le ministre a émis sa déclaration devant la Chambre de Commerce du comté, ainsi qu'au comité parlementaire et en Chambre, le tronçon Saint-Augustin - Donnacona était alors prioritaire. Je me demande pourquoi aujourd'hui il n'en serait plus ainsi. Les besoins existent toujours, et sont même augmentés", a dit M. Drouin.

Ce dernier a par ailleurs refusé de se prononcer, pour le moment, face à la position prise par le CER de la région qui menace de bloquer la route 2, si nécessaire, pour obtenir le respect des engagements pris par le ministre. "J'attends les éclaircissements de M. Pinard, après quoi je me prononcerai", a conclu M. Drouin.

au delà de l'événement

quelles sont les mesures du triangle PARIS QUEBEC OTTAWA

par Roch Côté
correspondant du Soleil à Paris

PARIS — Il y a quelque chose qui frappe l'oreille aujourd'hui quand on entend parler des relations franco-canadiennes. On a tellement pris l'habitude de parler des relations franco-québécoises, que l'expression "franco-canadiennes" en est presque devenue absente de notre vocabulaire politique courant. L'utilisation de cette expression suscite une interrogation et quiconque l'entend se demande si son interlocuteur ne veut pas dire au fond: "franco-québécoises".

Il y a là plus qu'une question de vocabulaire et c'est ce qu'ont bien constaté les participants du Colloque sur les relations franco-canadiennes qui s'est tenu à Paris les 4 et 5 janvier derniers.

Quelle réalité peut bien recouvrir l'expression: "relations franco-canadiennes"? Si elles ont un passé qui se résume à peu de choses, les relations franco-canadiennes ont-elles du moins un avenir? Si oui, dans quelles perspectives, sur quels points précis cet avenir va-t-il se constituer? Voilà quelques questions auxquelles ce colloque a tenté de répondre.

Disons tout de suite que rien de bien neuf, ni de très concret n'est sorti de ce colloque dont beaucoup de participants, peu informés, s'en sont tenus à des généralités de bon aloi. On devine aisément qu'un colloque où plus de quarante personnes peuvent intervenir, donne lieu à une foule d'interventions de peu d'intérêt ou tout simplement hors propos. Le défaut principal de ce colloque toutefois fut son caractère trop académique, son côté un peu frustrant de "discussion de professeurs", comme le disait un des participants.

Malgré tout, cette discussion de deux jours aura eu le mérite de mettre l'accent sur quelques grandes lignes qui nous permettent de mieux situer les points de rencontres possibles entre la France et l'ensemble du Canada et d'avoir souligné l'irrégularité, au sens géométrique du terme, du triangle Paris-Québec-Ottawa.

La place dominante du Québec

Il était à prévoir qu'un colloque sur le thème des relations franco-canadiennes fasse la constatation qu'à l'heure actuelle le plus clair de ces relations passe par le canal Paris-Québec. "Il est indéniable", a dit M. André Donneur dans sa communication, que le pivot des relations franco-canadiennes est le Québec. C'est le réveil des Québécois, la Révolution tranquille, qui a déclenché le mécanisme du rapprochement. Par le poids du nombre, les Québécois sont les plus intéressés à avoir des relations avec la France.

La même constatation a été faite par un participant français, M. Xavier Deniau, qui estime que 80% des relations franco-canadiennes se font par le canal du Québec.

C'est un point que n'ont pas contesté les représentants du Canada à ce colloque. M. Gilles Mathieu s'est même réjoui de cet état de choses, estimant, en tant que chargé des relations avec l'Europe de l'Ouest, qu'une bonne part de son travail était ainsi accomplie.

L'objet du colloque fut donc finalement de définir, dans le présent et pour l'avenir, le champ des relations entre la France et le

Canada, en laissant de côté l'axe privilégié Paris-Québec. Quatre thèmes ont surtout retenu l'attention des participants: les Etats-Unis, les organismes internationaux, la francophonie et le Canada anglais.

Un moyen de limiter l'influence américaine

Quel que soit le domaine dans lequel on cherche à définir la politique étrangère du Canada (domaines militaire, commercial, etc.) on se heurte immédiatement à l'énorme présence américaine, au poids fantastique que les Etats-Unis font peser sur tout ce qui est canadien ou se veut tel. Le colloque de Paris ne pouvait échapper à cette évidence, et, en tâchant de définir les relations franco-canadiennes, il dut aussi en même temps essayer de prendre la mesure du "poids américain" sur le Canada. L'intervention la plus remarquée à ce sujet fut sans doute celle de M. Clarkson qui soutint que les rapports Canada-USA étaient de véritables rapports coloniaux. M. Clarkson souligna le fait que le Canada n'avait pas de "politique américaine", que cette expression n'existait pas chez nous et qu'elle paraissait même un "peu saugrenue". Pourtant, demanda-t-il, imagine-t-on la France sans "politique allemande"? Le Canada, qui aurait toutes les raisons du monde d'avoir une "politique américaine", se comporterait donc en fait comme la "colonie vis-à-vis de la métropole: la domination va de soi et ne saurait être remise en cause par une "politique" quelconque.

M. Clarkson croit que la France peut fournir au Canada l'occasion d'échapper, un tant soit peu, à cette pesante américanisation. La France gaulliste, souligne M. Clarkson, a pris le leadership dans le contre-poids à une américanisation qui ne touche pas que le Canada mais plusieurs régions du monde. Des relations plus étroites entre la France et le Canada seraient, pense M. Clarkson, un important facteur de libération du Canada vis-à-vis de la puissance américaine.

M. Clarkson n'est pas le seul à avoir souligné le rôle de la France en tant que puissance de contre-poids vis-à-vis des Etats-Unis mais aussi de l'URSS. M. G. Lavau pour sa part a mis en évidence une espèce de "mission anti-hégémonique" que la France se serait donnée dans sa politique étrangère. La France a comme la conviction, dit M. Lavau, qu'il existe un domaine politique-culturel-économique qui attend tout d'elle: Amérique latine, Sud-Est asiatique, pays de l'Est satellisés par l'URSS..., le Québec.

Plusieurs participants au colloque ont admis l'idée que la France pouvait jouer un rôle d'ins dans la diversification de la politique étrangère du Canada. M. Mathieu fit valoir que la France pouvait aider le Canada dans son désir d'avoir des consultations plus poussées avec le Marché commun et des échanges accrus avec l'Europe.

C'est également au plan commercial que le Canada pourrait avoir avec la France des relations qui lui permettraient de se libérer d'une trop grande emprise américaine. M. Calvet a souligné que les échanges commerciaux franco-canadiens, bien qu'ils

fussent dans le passé de peu d'ampleur, pouvaient s'accroître avec la perte de préférence pour la Grande-Bretagne et la résurgence du protectionnisme américain.

Une pierre d'achoppement, les organismes mondiaux

Là où les participants au colloque durent enregistrer une nette divergence entre la France et le Canada, ce fut sur la question des organismes internationaux. Il apparut assez clairement qu'en ce domaine, la France et le Canada avaient toujours eu une politique opposée et que peu de changements étaient à prévoir dans un proche avenir.

Une participante française, Mme Bastida, bien exprimé le point de vue français: "La France estime que les organisations internationales auxquelles participent les Etats-Unis sont dominées par eux; elle considère donc que pour ménager sa liberté d'action sur le plan international, il convient d'adopter une attitude réservée sinon méfiante".

Le Canada au contraire, dit en substance M. Balthazar, a toujours mis l'accent sur les rapports multilatéraux. Pour la France, l'ONU était fondée avant tout sur une nécessité militaire. Pour le Canada, cette alliance devait être également axée sur des solidarités culturelles et économiques. L'ONU, dit M. Balthazar, était pour de Gaulle un "forum" tout au plus. Lester B. Pearson y voyait l'espoir de l'humanité.

Le trait d'union, la francophonie

Il est pourtant un domaine de rapports multilatéraux où la France et le Canada peuvent coopérer et le font déjà, c'est celui de la francophonie.

"Ce qu'il y a de particulier", dit M. Xavier Deniau, dans les relations avec le Canada, c'est que nos deux pays participent à des programmes communs à l'intérieur du concept de francophonie."

M. Jacques Fesquet pour sa part estime que le Canada est à la pointe même de la francophonie. D'après M. Fesquet, le Canada a constitué dans son ministère des Affaires extérieures un département spécialisé dans les questions de francophonie qui dépasse en importance ce qu'on trouve en France et en Belgique, dans le même domaine.

Il fut rappelé à ce colloque que la France et le Canada sont les deux principaux pays

sur lesquels repose financièrement l'Agence de coopération culturelle et technique (des pays francophones).

En soulignant la coopération franco-canadienne au sein de la francophonie, les participants au colloque firent également état de la présence de plus en plus grande du Canada en Afrique. M. Bédard exprima le point de vue que le Canada pouvait dans bien des domaines prendre des initiatives sur ce continent que la France pour diverses raisons, ne pouvait assumer. "Une grande place attend le Canada en Afrique francophone", dit M. Bédard.

anglais. M. Balthazar se montra de l'avis de M. Clarkson.

Pour ajouter à la preuve, M. Xavier Deniau rappela qu'en 1966, le gouvernement français proposa à l'Ontario la signature d'une entente culturelle, entente dont l'utilité était justifiée aux yeux de la France par la présence de plus de 600.000 francophones dans cette province. L'Ontario refusa. Aucun signe ne permet de penser que l'attitude du Canada anglais envers la France peut évoluer de façon significative dans un avenir prévisible.

Le peu d'intérêt du Canada anglais

Il ressort des discussions de ce colloque que, le cas québécois mis à part, ce sont certaines nécessités internationales, qui peuvent le mieux rapprocher la France et le Canada et pas tellement l'attitude du Canada anglais vis-à-vis de la France.

On fut assez d'accord pour dire que le Canada anglais portait peu d'intérêt à la France et n'exprimait aucun désir d'avoir avec ce pays des relations spéciales. M. Clarkson n'eut aucun surprenant l'assistance mais qui ne fut pas contesté: si un diplomate, comme cela fut le cas au colloque, peut dire que l'ensemble des rapports France-Canada vont bien c'est que ces rapports représentent assez peu de choses pour que le ministère des Affaires extérieures en ait le contrôle. Il y a peu d'évidence, précisa M. Clarkson, d'un intérêt réel envers la France de la part du Canada

Un statu quo prévisible

A quoi faut-il s'attendre dans les prochaines années pour ce qui concerne les relations franco-canadiennes? On peut s'attendre, dit en substance M. Donneur au maintien du statu quo actuel, c'est-à-dire des relations "normalisées" entre la France et le Canada. Dans cette hypothèse, poursuit M. Donneur, le gouvernement français respecte les prérogatives dominantes d'Ottawa en matière internationale et d'autre part, le gouvernement québécois ne cherche pas à damer le pion d'Ottawa.

Voilà pour l'hypothèse à court terme. Mais, M. Donneur n'exclut pas une autre hypothèse à long terme, qui est celle des relations franco-québécoises entre Etats souverains. M. Donneur fait donc entrer en ligne de compte la possibilité de l'indépendance du Québec, et, ce faisant, rejoint une opinion exprimée par d'autres à ce colloque qui veut que l'incertitude qui pèse sur l'avenir des relations franco-canadiennes soit finalement la même que celle qui pèse sur l'avenir du Canada.

dans perspectives

cette semaine

la semaine de



Depuis le temps que l'on parle de la civilisation des loisirs, on a commencé de l'appliquer, dans usines et bureaux, par la semaine de travail de quatre jours. Mais le fait de comprimer 40 heures de travail en quatre jours ne comporte-t-il que des avantages? Comment les mères de famille qui travaillent se débrouillent-elles? Céline Legaré a fait enquête.

Dans le même numéro de Perspectives

Lise et Luc: à deux en amour comme en musique, ce n'est pas toujours facile, disent Lise et Luc Cousineau à Pauline Vincent-About.
Le hockey en Suisse: des Canadiens y jouent encore, dit Alain Bettex, mais ils ne sont plus des dieux...
Esquimaux: monographie de Fred Bruemmer sur les Esquimaux du Groenland, le tout accompagné de magnifiques photos.

LE SOLEIL

LES ANNONCES CLASSÉES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Voire annonce remise entre 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

Index des rubriques des annonces classées

Services	100 à 185 incl.
Divers à vendre	200 à 291 incl.
Emploi	300 à 367 incl.
Logis	400 à 498 incl.
Commerce et Industries	500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs	600 à 689 incl.
Accessoires d'autos et camions	690
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agents	160
Ambulances	111
Antiquités	221
Appareils électriques	201
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Articles de sport	235
Associés (Commerce)	532
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Bicyclettes	221
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	525
Camions à louer	631
Camions à vendre	630
Camions demandés	632
Camping	238
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chambres à louer	430 à 441
Chambres demandées	442
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chasse-neige	266
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	530
Couples demandés	344
Couples demandant emploi	146
Déménagement-Transport	645
Dépannage	645
Divers	250
Divers à louer	250
Divers demandés	250
Ecoles de conduite	165
Encadrement	222
Encans	590
Enseignement-Cours	135
Entreposage	186
Entrepôts à louer	512
Entrepôts demandés	526
Équipement de ferme	148
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandant emploi	366
Garages-Stationnement à louer	656
Garages-Stationnement demandés	657
Garages à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandant emploi	300
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	540
Immeubles	540
Infirmières	353
Gardes-Malades	259
Instruments de musique	221
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	527
Locaux demandés	527
Logements-appartements à louer (par quartier)	410 à 420
Logements-appartements meublés	421
Logements-appartements non classifiés	422
Logements appartement à partager	496
Logements appartements demandés	495
Machines à coudre	206
Machines à écrire	215
Machineries à louer	664
Machinerie à vendre	663
Maisons à louer	448
Maisons à vendre	460 à 483
(Par quartier)	
Maisons demandées	498
Marchandises-Nouveautés	230
Matériaux de construction	260
Médecins	110
Motocyclettes	202
Motos-neige	254
Non classifiées	684
Occasions d'affaires	185
Pensions d'été	332
Pensions pour enfants	452
Perdus-trouvés	123
Personnels	133
Photographes	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	545
Radio-TV Stéréos	210
Rembourseurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Receptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Tabac-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Tondeuses	265
Vacances-Voyages	122
Véhicules tous terrains	685
Vendeurs demandés	307
Ventes spéciales (Commerces)	288
Volants	640
Véhicules-Moteurs	289

Services

104 ARGENT A PRETER

LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE

SPÉCIALISTES EN PRÊT HYPOTHECAIRE, RESIDENCE OU COMMERCIAL, PRET TEMPORAIRE, ACHAT AUTO, COMMERCE, ENTREPRISE, COURTIER, 529-5115, HÉR. 5018, 626-4568.

\$875,000

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gar. 5018, 626-4568.

VOUS êtes à la recherche d'un prêt, de 1000 à 100 000 \$, pour acheter, louer, construire, 626-1901.

PARTICULIER, je suis intéressé à prêter en tout ou partie, de 1000 à 100 000 \$, aux taux de 10% à 15%, pour acheter, louer, construire, 626-1901.

Je peux vous donner un rapport sur le prêt, 626-1901.

50 \$ à 500 \$ dans 2 minutes, prêts sans cesse, 626-1901.

A VOUS servir dans le prêt hypothécaire depuis 10 ans, prêt de 1000 à 100 000 \$, pour acheter, louer, construire, 626-1901.

Associés (Commerce) 532

Assurances 107

Autos à louer 620

Autos à vendre 619

Bicyclettes 221

Bureaux à louer 511

Bureaux demandés 525

Camions à louer 631

Camions à vendre 630

Camions demandés 632

Camping 238

Cartes professionnelles 155

Chalets à louer 485

Chalets à vendre 486

Chalets demandés 490

Chambres à louer 430 à 441

Chambres demandées 442

Chambres et pensions 444

Chambres et pensions demandées 491

Chasse-neige 266

Chauffage 144

Commerces à louer 531

Commerces à vendre 530

Commerces demandés 530

Couples demandés 344

Couples demandant emploi 146

Déménagement-Transport 645

Dépannage 645

Divers 250

Divers à louer 250

Divers demandés 250

Ecoles de conduite 165

Encadrement 222

Encans 590

Enseignement-Cours 135

Entreposage 186

Entrepôts à louer 512

Entrepôts demandés 526

Équipement de ferme 148

Extermination vermine 148

Femmes-Filles demandées 350

Femmes-Filles demandant emploi 366

Garages-Stationnement à louer 656

Garages-Stationnement demandés 657

Garages à vendre 658

Hommes demandés 300

Hommes demandant emploi 300

Hommes de métier demandés 315

Hommes et femmes demandés 340

Hôpitaux 540

Immeubles 540

Infirmières 353

Gardes-Malades 259

Instruments de musique 221

Livres-Timbres-Monnaies 224

Locaux à louer 527

Locaux demandés 527

Logements-appartements à louer (par quartier) 410 à 420

Logements-appartements meublés 421

Logements-appartements non classifiés 422

Logements appartement à partager 496

Logements appartements demandés 495

Machines à coudre 206

Machines à écrire 215

Machineries à louer 664

Machinerie à vendre 663

Maisons à louer 448

Maisons à vendre 460 à 483

(Par quartier)

Maisons demandées 498

Marchandises-Nouveautés 230

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres professionnelles. Consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

160 AGENCES MATRIMONIALES

CELIBATAIRE, veuve divorcée, pour mariage, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

VEUF, veuve, célibataire, pour mariage, 5018, 626-4568.

Agence Matrimoniale, 5018, 626-4568.

Formidable: infirmière, secrétaire, institutrice, femmes d'affaires, etc.

sollicité, Institut d'Orientation Matrimoniale, 510, 510, 510, 510.

683-7459

POUR rencontres professionnelles, consultez Mme Langlois, 390, 250 Rue, 525-7458.

PERSONNES séparées, veuves, célibataires, venez au club Social, 5018, 626-4568.

POUR faire rencontre consultez Mme Langlois, 390, 250

place
ap

[illegible]

U PROJET
iversité
in Ste-Foy
elmont
de 7 à 9h30 p.m.
de 2 à 4.30 heures.
meublés ou non,
e, eau chaude,
ieur, service de
ie, inclus, libres

ation

025

dis-56-15

2 1/2, 3

PISCES propre, piscine, tapis noir à mur, libre 1er mars, service de concierge.

636-1902

quo-31

TRES PROPRE

PISCES meublé ou non, libre immédiate-
ment et réservation si désiré, piscine,
piscine, tapis noir à mur.

658-0796

quo-31

UN MOIS GRATUIT

PISCES immédiatement, refait à neuf, 4
pièces, machine à laver, téléviseur,
stationnement, 1085 Dijon, 651-5661

quo-17

1292, LA LORRAINE

MEUBON neuve, 3-1-2 pièces, chauffage
électrique, éclairage, et eau chaude
courante, stationnement, libre immédia-
tement, 651-5008, et aussi, 653-5815.

quo-26

3335 MARICOURT

PISCES immédiatement, 4 pièces, dans
grande cité, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement im-
mense, huarderie sur chaque étage. Jacques
Goselin, 653-2100.

PRIX REDUIT

MOIS gratuit, Développement Pasteur,
1-2, 3-1-2, chauffage, éclairage, stationnement.

3366 CHEMIN ST-FOY
1-2, 3 1-2, 3 1-2, 4 1-2 neufrs
ACE, du Châtellet, volée Châtelon Bon-
-3000, 1000 m. en mer, Verclité
lachine, huander, tout à l'électricité,
-3000, 1000 m. en mer, Verclité
38-390, 167-055 40-18

3040 CHEMIN ST-LOUIS
MAINE St-Louis de France 3 1-2, 3
2, 3 1-2 chauffés, à l'électricité, place
intérieure et extérieure, garage,
-léable, sauna, garderie huander,
place du feu, stationnement infé-
-leur 87 874 40-18

PLACE VERRAILLES (mai)
1, 4, 5 1-2 PIECES, meubles et déau-
-rés, meubles totitaires. Réserve à
-avance, 681 7562 40-27

RUE LOUIS-RIEL
1-2, 5 1-2 PIECES, proximité école
-rés immédiatement, 681-2216 40-18

LE CHÂTEL
E. McCartney, 3 pièces, piscine infé-
-rieure, sauna, huander, Tél. 631-7216
-40-18

519, HAUT DUPLEX, \$150
NORVEGE, chaufferie, autres lavages
-rés, libre, 635-3150, Propriétaire,
-66-2827 40-26

653-5291

[illegible][illegible]

31-190
31-191
31-192
31-193
31-194
31-195
31-196
31-197
31-198
31-199
31-200
31-201
31-202
31-203
31-204
31-205
31-206
31-207
31-208
31-209
31-210
31-211
31-212
31-213
31-214
31-215
31-216
31-217
31-218
31-219
31-220
31-221
31-222
31-223
31-224
31-225
31-226
31-227
31-228
31-229
31-230
31-231
31-232
31-233
31-234
31-235
31-236
31-237
31-238
31-239
31-240
31-241
31-242
31-243
31-244
31-245
31-246
31-247
31-248
31-249
31-250
31-251
31-252
31-253
31-254
31-255
31-256
31-257
31-258
31-259
31-260
31-261
31-262
31-263
31-264
31-265
31-266
31-267
31-268
31-269
31-270
31-271
31-272
31-273
31-274
31-275
31-276
31-277
31-278
31-279
31-280
31-281
31-282
31-283
31-284
31-285
31-286
31-287
31-288
31-289
31-290
31-291
31-292
31-293
31-294
31-295
31-296
31-297
31-298
31-299
31-300
31-301
31-302
31-303
31-304
31-305
31-306
31-307
31-308
31-309
31-310
31-311
31-312
31-313
31-314
31-315
31-316
31-317
31-318
31-319
31-320
31-321
31-322
31-323
31-324
31-325
31-326
31-327
31-328
31-329
31-330
31-331
31-332
31-333
31-334
31-335
31-336
31-337
31-338
31-339
31-340
31-341
31-342
31-343
31-344
31-345
31-346
31-347
31-348
31-349
31-350
31-351
31-352
31-353
31-354
31-355
31-356
31-357
31-358
31-359
31-360
31-361
31-362
31-363
31-364
31-365
31-366
31-367
31-368
31-369
31-370
31-371
31-372
31-373
31-374
31-375
31-376
31-377
31-378
31-379
31-380
31-381
31-382
31-383
31-384
31-385
31-386
31-387
31-388
31-389
31-390
31-391
31-392
31-393
31-394
31-395
31-396
31-397
31-398
31-399
31-400
31-401
31-402
31-403
31-404
31-405
31-406
31-407
31-408
31-409
31-410
31-411
31-412
31-413
31-414
31-415
31-416
31-417
31-418
31-419
31-420
31-421
31-422
31-423
31-424
31-425
31-426
31-427
31-428
31-429
31-430
31-431
31-432
31-433
31-434
31-435
31-436
31-437
31-438
31-439
31-440
31-441
31-442
31-443
31-444
31-445
31-446
31-447
31-448
31-449
31-450
31-451
31-452
31-453
31-454
31-455
31-456
31-457
31-458
31-459
31-460
31-461
31-462
31-463
31-464
31-465
31-466
31-467
31-468
31-469
31-470
31-471
31-472
31-473
31-474
31-475
31-476
31-477
31-478
31-479
31-480
31-481
31-482
31-483
31-484
31-485
31-486
31-487
31-488
31-489
31-490
31-491
31-492
31-493
31-494
31-495
31-496
31-497
31-498
31-499
31-500
31-501
31-502
31-503
31-504
31-505
31-506
31-507
31-508
31-509
31-510
31-511
31-512
31-513
31-514
31-515
31-516
31-517
31-518
31-519
31-520
31-521
31-522
31-523
31-524
31-525
31-526
31-527
31-528
31-529
31-530
31-531
31-532
31-533
31-534
31-535
31-536
31-537
31-538
31-539
31-540
31-541
31-542
31-543
31-544
31-545
31-546
31-547
31-548
31-549
31-550
31-551
31-552
31-553
31-554
31-555
31-556
31-557
31-558
31-559
31-560
31-561
31-562
31-563
31-564
31-565
31-566
31-567
31-568
31-569
31-570
31-571
31-572
31-573
31-574
31-575
31-576
31-577
31-578
31-579
31-580
31-581
31-582
31-583
31-584
31-585
31-586
31-587
31-588
31-589
31-590
31-591
31-592
31-593
31-594
31-595
31-596
31-597
31-598
31-599
31-600
31-601
31-602
31-603
31-604
31-605
31-606
31-607
31-608
31-609
31-610
31-611
31-612
31-613
31-614
31-615
31-616
31-617
31-618
31-619
31-620
31-621
31-622
31-623
31-624
31-625
31-626
31-627
31-628
31-629
31-630
31-631
31-632
31-633
31-634
31-635
31-636
31-637
31-638
31-639
31-640
31-641
31-642
31-643
31-644
31-645
31-646
31-647
31-648
31-649
31-650
31-651
31-652
31-653
31-654
31-655
31-656
31-657
31-658
31-659
31-660
31-661
31-662
31-663
31-664
31-665
31-666
31-667
31-668
31-669
31-670
31-671
31-672
31-673
31-674
31-675
31-676
31-677
31-678
31-679
31-680
31-681
31-682
31-683
31-684
31-685
31-686
31-687
31-688
31-689
31-690
31-691
31-692
31-693
31-694
31-695
31-696
31-697
31-698
31-699
31-700
31-701

banquet, noële, réfrigérateur, service
bandes chauff., eau chaude, plac.
meuble, possibilité d'un 2^e étage, chauf.
br. immédiate, 681-3908, quo-19

1/2E Quatre-Bourgeois, 5 1/2 pièces, me-
uble, eau chaude, 683-7824, 631-2277,
br. immédiate

PARTEMENT 1 1/2 pièce, s. cou-
che, meuble, placine intérieure, stationne-
ment, 457-4377, 485 par mois, après 15

OGEMENT, 1ste SteFoy, 5 pièces, libre
1er mars, 638-2820, après 5 heures

SCIENCE-LAUREL, SteFoy (meub.), 3, 4,
5, 6, 1-1/2, chauf., eau chaude fournie,
meuble, eau, électricité, stationne-
ment 683-3955

1-2 GRANDES pièces avec garage
chauffé, 882 Place Bedford, 683-1616, 683-
1616

ABC NUNAV, 2 1/2 pièces, semi-meublé,
s. couched, eau, électricité, 686-3768

ABC NUNAV, 5106, Boffi, NUNAV, 2 1/2,
meublé, eau, électricité, 686-3768, 686-3768,
fin immédiate, mail 683-8963

1-2 PIÈCES meublé, dans métro au
centre, 686-7287

1/2E 1/2E IMMÉDIATEMENT, libre
1/2E 1/2E IMMÉDIATEMENT, libre
613 Norvège, 4-1/2 pièces, 683-0441

PIÈCES, seul balcon, 12 tranquille,
br. prochainement, 686-3282

1-2 CHAUFES, stationnement avec
eau, électricité, placine, 316 mot.
br. immédiate, 631-3187, quo-20

IMMÉDIATEMENT ou 1er mai, 4 1/2 1/2
pièces, eau, électricité, 686-3282, 686-3282,
1-2/20-0735, mot. 686-8312, 682-3746

PARTEMENT résidentiel, 6 grandes
pièces, eau chaude fournie, 6220, 636-
0947

qu-10

GRANDES pièces, dans quadruplex, meub. 2 chambres à coucher, salon, salle familiale, cuisine chaude, eau chaude, autobus, près des services, salle de jeux pour-vo. Janvier-février, mars, Juin, 683-0193, soir, 836-0528.

qu-10

Mots

Cr

PROBLEME

1 2 3 4 5 6

1

2

3

4

5

6

7

8							
9							
10							
11							
12							

[illegible]

OLETTEVILLE, 4 pièces, chauffage, eau chaude fournie, prix contes, auto-24
 842-6185, 861-5843. auto-29
 OGEMENTS-ménages, Villa Vanier, 4
 pièces, eau, bain, chauffage, cuisine, eau
 de toilette, libre immédiatement 4-13
 841-5431. auto-14
 OULMOT, 3, 4 pièces, meubles ou non,
 piscine, stationnement, conciergerie, 300 à
 400 \$, tel. 661-8422. auto-29
 OULMOT, 3 pièces, 4 pièces, meubles
 tapis, eau, chambre lavage, 812-1569
 812-1569. auto-13
 PILE, Vanier, logement à louer, 1-2,
 1-2, 5-12 tel. 357-7617. auto-13
 LILLENFIVE, 4 grandes pièces, tout
 complet, bois, prise air, 829-5751. auto-24
 RAUPOT, 1 pièces, chauffage, tapis,
 1-2, 3-4, 5-12, remise, 26 planches, 861-3244, auto-16
 ROUVILLE, 3 logements neufs, 1-2, 3-4,
 5-12, eau chaude, eau chaude, polytechnique,
 661-3804. auto-13
 1-1 MEUBLES, sur demande, la
 nuit à nuit, chauffage, éclairage, eau
 chaude fournie, 1 mois gratuit tel. 829-
 2424. auto-24
 LILLENFIVE, 4-5 pièces, neufs, chauff-
 eau, 829-3268, 829-2424, 867-1820. auto-24

ENTS
6 PIÈCES

80 - \$40

à ce prix:

☆ rôle individuel ☆ eau chaude
☆ toutes les pièces ☆ système
☆ extérieur pour l'auto ☆ pis-
☆ avec porte-fenêtre ☆ service

IMMEDIATE

QUELIN

CIER, #5, LORETTEVILLE

- 651-7803

div-20

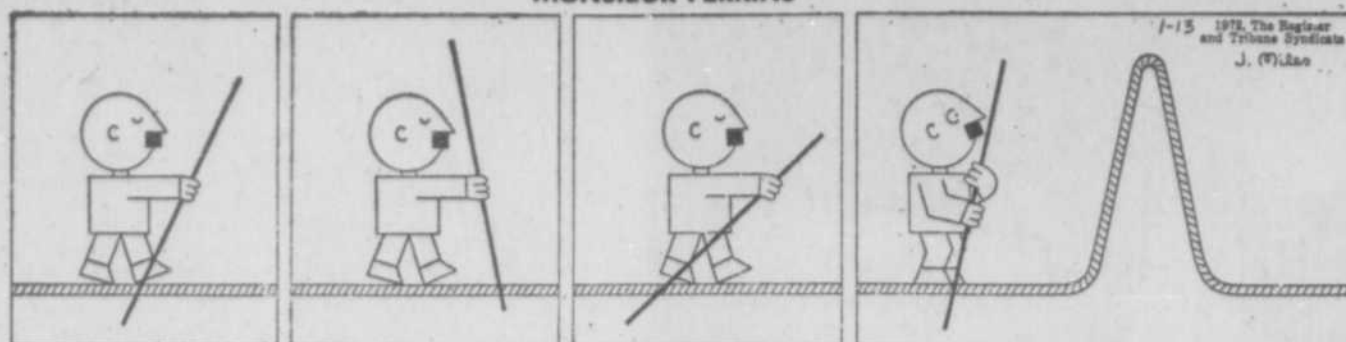
2. **ALBERT**, stationnement 3110, mola non meuble, 3123 mola meublé, 3135 mola meuble, 3147 Xavier-Grosjean, Courville, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135, 4137, 4139, 4141, 4143, 4145, 4147, 4149, 4151, 4153, 4155, 4157, 4159, 4161, 4163, 4165, 4167, 4169, 4171, 4173, 4175, 4177, 4179, 4181, 4183, 4185, 4187, 4189, 4191, 4193, 4195, 4197, 4199, 4201, 4203, 4205, 4207, 4209, 4211, 4213, 4215, 4217, 4219, 4221, 4223, 4225, 4227, 4229, 4231, 4233, 4235, 4237, 4239, 4241, 4243, 4245, 4247, 4249, 4251, 4253, 4255, 4257, 4259, 4261, 4263, 4265, 4267, 4269, 4271, 4273, 4275, 4277, 4279, 4281, 4283, 4285, 4287, 4289, 4291, 4293, 4295, 4297, 4299, 4301, 4303, 4305, 4307, 4309, 4311, 4313, 4315, 4317, 4319, 4321, 4323, 4325, 4327, 4329, 4331, 4333, 4335, 4337, 4339, 4341, 4343, 4345, 4347, 4349, 4351, 4353, 4355, 4357, 4359, 4361, 4363, 4365, 4367, 4369, 4371, 4373, 4375, 4377, 4379, 4381, 4383, 4385, 4387, 4389, 4391, 4393, 4395, 4397, 4399, 4401, 4403, 4405, 4407, 4409, 4411, 4413, 4415, 4417, 4419, 4421, 4423, 4425, 4427, 4429, 4431, 4433, 4435, 4437, 4439, 4441, 4443, 4445, 4447, 4449, 4451, 4453, 4455, 4457, 4459, 4461, 4463, 4465, 4467, 4469, 4471, 4473, 4475, 4477, 4479, 4481, 4483, 4485, 4487, 4489, 4491, 4493, 4495, 4497, 4499, 4501,

L'Egypte ancienne, adoré à Memphis.
 Repandu ça et là — Glucide hydrolysable, pl.
 Tuile, en anglais — Arbrisseau du genre viorne.
 Outil de la couturière — Introduire, faire entrer.
 Pron. pers. — Le premier de tous les nombres — Aluminium.
 Ssz. de volubilis — 2,001, en chiffres romains.
 Qui dépasse le volume ordinaire — Prière que récite le prêtre au commencement de la messe.
 En forme de roue — Un des fils de Jacob.
 Grandeur type servant à définir une unité — Panneau de verre.
 Solution du dernier problème)
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 I M A G O L O U C H E
 N A G A N O S S E N
 T I E N R A E T A T

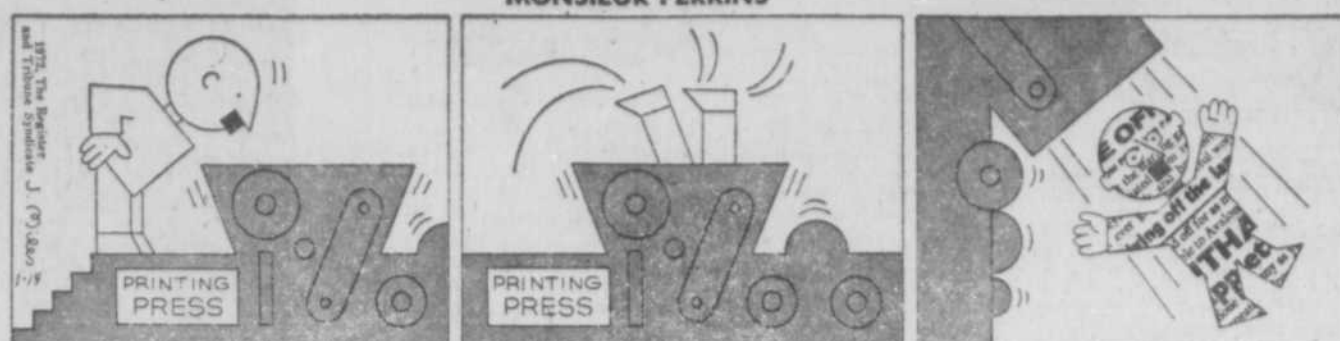
R	E	V	E	R	E	N	D	R	A	T
E	T	O	L	E	E	I	R	E	E	
T		M	E	N	E	S	T	R	E	L
M	E	T	I	S	S	E		L	I	S
T	E	R		C	E	R	M	I	T	E
A	R		D	O	T		A	A	R	O
P	E	R	I	L		T	I	R	E	T
E		E	X	E	G	E	S	E	E	E

14-1-72

MONSIEUR PERKINS



MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



MUTT et JEFF



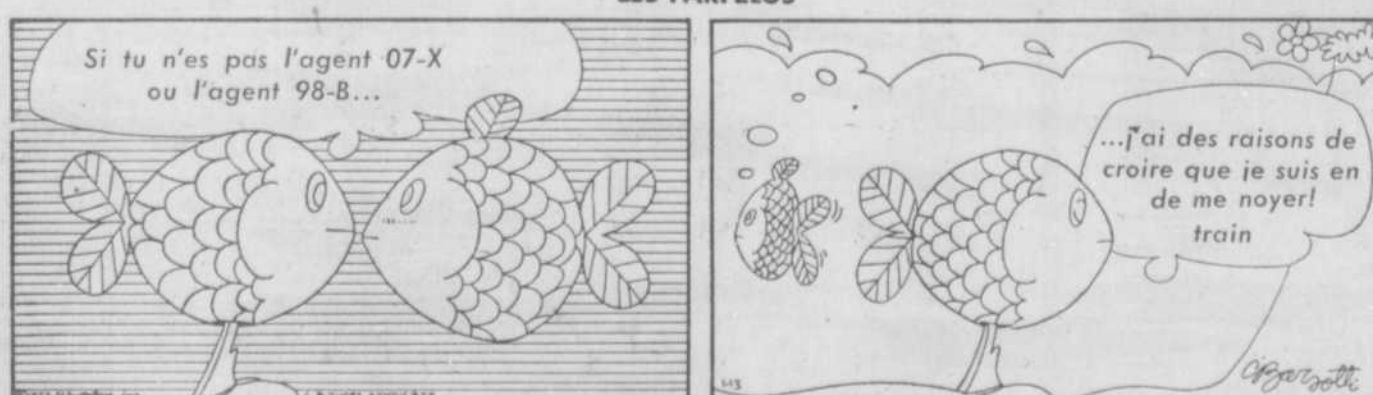
GALOPIN



GALOPIN



LES FARFELUS



LES FARFELUS



MARC DES BOIS



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



BATMAN et ROBIN



à québec aujourd'hui

Les Arts

Arts contemporains, canadiens: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures, tapisseries au Musée du Québec.

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Atelier - livre "La Découverte": Exposition permanente des travaux des membres, 42 Côte de la Montagne.

Boutique "La Forge": Exposition permanente de sculptures de métal, artisanat québécois, poterie, etc., au 82 1-2 Côte de la Montagne.

Boutique Sire de Roy: (A la Cour, 1117 1-2 St-Jean). Exposition des meubles anciens québécois, poterie, objets d'époque, artisanat paysan.

Chevalet Enr. (Le) Galerie d'Art: Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'Arts Noyers et Place Laurier). Claude Picher ARCA, Albert Rousseau, Marie Laberge, Georges St-Pierre, J.-Hélène Hébert, Claude Dufour, Ugh John Barrett, Roger Cantin, Lorraine Béné et Lorraine Bellefleur.

Exposition permanente: Gravures de José John, 23 rue Buade (Syrinx).

Exposition permanente: Peintures, gravures, arts esquimaux à la Galerie l'Atelier, 46 Côte de la Montagne.

Foyer du Palais Montcalm: Oeuvres de Jacques Barbeau.

Galerie d'Art "Les gens de mon pays": 935 av. Bourgeois, Ste-Foy; artistes québécois, peintures, sculptures, céramiques, émaux sur cuivre et tissage; ouvert de 13h. à 17h.

Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy.

Galerie 40: Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Montagne.

Galerie Sous le Cap: (445 rue St-Paul). "La petite poule d'eau", vue par Jean-Paul Lemieux; multiples à grand tirage; originaux de Paul Lacroix, reproduction de peintures canadiennes.

Peintres traditionnels de la Galerie A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Salon des artistes français: Ex-

position de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

D'Autenti: Sculpture et design québécois de 11h. à 23h.

Cinéma

Ciné-midi: "Discours de bienvenue de Norman McLaren", "Pas de deux" (McLaren), "Psychocratie", et "Précision" à l'Office National du Film, 100 d'Youville de 12h.25 à 13h.25.

Ciné après-midi: "Le beau plaisir" et "Pour la suite du monde" à l'Office National du Film, 100 d'Youville de 14h. à 16h.

Théâtre

"La vie exemplaire d'Alcibiade Ier, le pharmanieux, et de sa proche descendance": d'André Ricard, présenté par le Théâtre du Trident au Grand Théâtre de Québec, salle Octave - Crémazie à 20h.30.

Variétés

Monique Leyrac: Au Grand Théâtre de Québec, salle Louis - Fréchette à 20h.30.

Robert Charlebois: Au Centre Montmorency Laval, à Beauport, à 20h.30.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse de soir avec le trio "The Hill Top 3" de 9h p.m. à 2h. a.m.

Au complexe de la Porte St-Jean - Le Temple, discothèque psychédélique - La Mousse Spatiale, Sons et Lumières, La Licorne, Bar Disco-Club.

Auberge Neptune: Danse tous les soirs du mardi au samedi de 10h. à 1h.30.

Auberge Normande: Du mardi au dimanche: Bibi La Crème.

Bal Tabarin: Cet après-midi, danseuses et serveuses à Go. Ce soir: Danseuses.

Cabaret Victoria: Ce soir: Danse avec Gilbert Trudel et son ensemble.

Château Frontenac: Ce soir à 17h. au piano-bar, Madeleine Cross, Carlos Lujan. A la

Une gifle contre une claque

PARIS (AFP) — Dans le monde du spectacle, le mot "claqué" peut être interprété de diverses façons. C'est sur ce thème que se sont affrontés mercredi après-midi devant le tribunal de simple police de Paris deux des figures les plus en vue du tout Paris du spectacle, le chanteur Guy Béart et l'imprésario Johnny Stark.

Le point de départ de l'affaire, une tragi-comédie des coulisses du "show business", est une gifle assénée le 10 octobre dernier par le chanteur à Johnny Stark. Guy Béart, contre qui l'imprésario a porté plainte, s'en est expliqué devant le juge.

Le 10 octobre était un dimanche et Guy Béart partageait la vedette ce jour-là dans une émission de télévision avec la chanteuse Mireille Mathieu, sur la carrière de laquelle Johnny Stark veille jalousement. "M. Stark avait loué la salle du Théâtre pour la remplir de fans de Mireille Mathieu chargés de faire la claqué, a-t-il raconté. La quinzaine d'amis que j'avais moi-même fait venir pour me soutenir ont été expulsés à la demande de M. Stark qui voulait toute la salle pour lui".

Excédé, Guy Béart se rend dans les coulisses protester auprès du réalisateur de l'émission qu'il trouve en compagnie de l'imprésario. C'est là que se place l'épisode de la gifle. "M. Stark a répondu à mes protestations par une bordée d'injures, j'ai répliqué en lui envoyant une claqué", a plaidé le chanteur. Le jugement sera rendu dans quinze jours et dira si la "claqué" de Mireille Mathieu justifiait la gifle de Guy Béart.

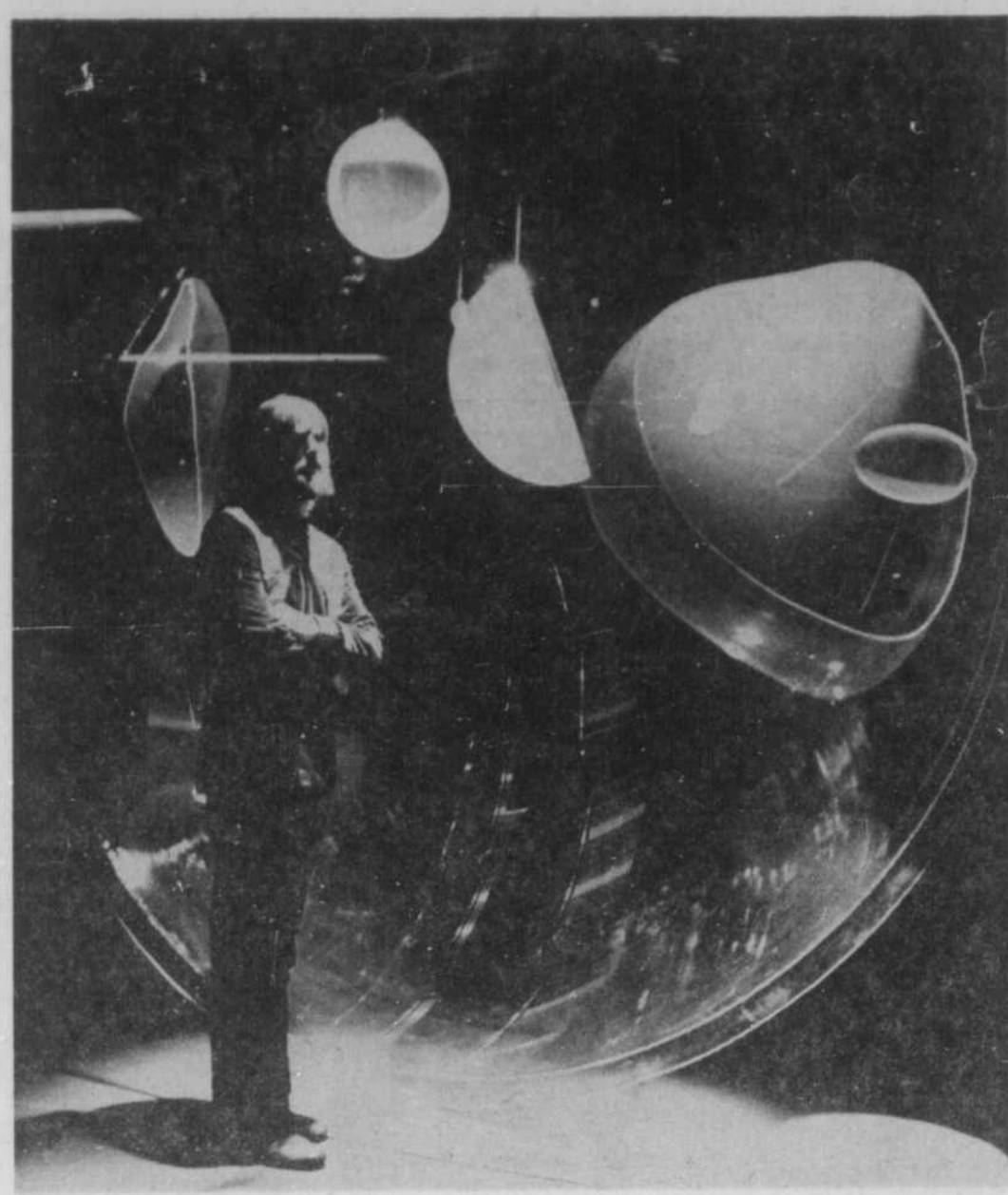


Photo: Pierre Martinneau

avec orchestre "Morse Code Transmission de Québec".

L'Évasion: (Auberge de la Colline) Tous les soirs sauf lundi et mercredi, Maurice Grondin, de 7h. p.m. à 2h. a.m.

Chez Raspoutine: Auberge Orléans, Boul. Laurier — Discothèque-bar — Danse ce soir.

Club Napoli: Tous les soirs danse avec orchestre Fritz Persinger, Du Roy, Mercredi, concours de danse amateur, spectacles.

Club du Vieux Bardeau: Ce soir: Les Frangines. Danse et orchestre. Les Flamings Calypso Band dimanche, lundi et mardi: Les Flamings. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Cocktail 5 à 7.

Holiday Inn de Québec aux Caves de l'Abbaye: Tous les soirs, excepté dimanche et lundi, danse avec le moine accordéoniste.

La Brasserie Jean-Talon: Orchestre bavarois Richard Landry et ses musiciens.

La Chasse-Galerie: Danse avec Disco-Club.

La Diligence: Un nouveau salon-bar, lundi à samedi, chanteuse, Francine et Bob Aubin.

La Seigneurie: Danse au Doux Disco-Club.

Le Barillet: Ce soir, danse, musique d'ambiance du mardi au dimanche. Musique d'ambiance de 8h.30 à 1h.30.

Le Cercle Electrique: Danse

jeudi au dimanche, danse avec Trio Love.

Manoir St-Castin: Dieter Fess de 4h.30 à 6h.30 — 2h.45 à 4h.45 et de 9h.30 à la fermeture.

M. Le Voyageur: A la suite Rendez-vous. "Le trio Yvon", Bob Guay et André Gagnon. Ce soir, de 9h.30 à la fermeture.

Rest. Le Reverbère: Disco de soir avec Poly Sons, ce soir.

Restaurant Club Italia: De 9h. p.m. à 2h. a.m. ce soir: Les frères Revi.

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romald 839-6553

A l'affiche cette semaine - 14 ans
UNE MESSE POUR DRACULA
(Christopher Lee - Linda Hayden)

LE RETOUR DE FRANKENSTEIN
(Peter Cushing - Veronica Carlson)

4e et DERNIERE SEMAINE!

LOUIS DE FUNES POUR TOUS
et GERALDINE CHAPLIN



sur un arbre perche
Moins de 14 ans
\$100
EN COULEUR
Avec Claude Cardinale dans "LA BELLE GARÇONNE ET LE TRUAND" (Pappy Roll) Couleur

LES GALERIES CANADIENNE - 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

LES WESTERNS: et ça continue... 8e prog. - POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!



LA HORDE SAUVAGE

avec WILLIAM HOLDEN ERNEST BORGNINE ROBERT RYAN EDMOND O'BRIEN WARREN OATES

— SCOPE — COULEURS —
— VERSION FRANCAISE INTEGRALE ET COMPLETE —

Le Bijou

15 CHEMIN STE-FOY 522-7956

HORAIRE
SEMAINE — 6h30 et 9h.
SAM. et DIM. — 1h, 3h30, 6h30, 9h.

Une exposition d'œuvres lumineuses et mobiles du sculpteur montréalais Peter Gnass a été inaugurée cette semaine au Salon d'exposition du Grand Théâtre de Québec. L'artiste, qui utilise présentement les ressources que lui offrent le plexiglass et la sphère obtient, par le mouvement de la lumière et de l'air sur et dans ses formes, des effets exceptionnels. On peut aussi admirer les effets de cette forme combinée avec la demi-sphère et le miroir. L'exposition que l'on peut voir tous les jours entre midi et 22 heures, est accompagnée de la projection d'un film, "Topolog", tourné lors d'une exposition tenue à Montréal. Le film qui dure une dizaine de minutes, est projeté le soir, entre 19 et 21h30, sur les lieux mêmes de l'exposition.

CINEMAS UNIS

2 films de RUSS MEYER le maître du film érotique
Cherry, Harry & Raquel
avec Larissa ELY Linda ASHTON Charles NAPIER
4e Sem.
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 856-0592
EN COULEUR HORAIRE: Des 6h55; Der. sp. complet à 9h05 p.m.

"...un excellent moment de détente. Nous avons tellement besoin de rire maintenant."
—David Luciani, Nouveau-Dominion.
LE DISTRAIT
Un film de Pierre Richard
4e Semaine
CANADIEN
2700 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 856-0592
Enfants moins de 14 ans: 75c
HORAIRE: 7h. et 9h. p.m.

Albert R. Groccoli et Harry Saltzman
présentent
Sean Connery James Bond 007
"Diamonds Are Forever"
ALOUETTE
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 856-0592 4e Sem.
HORAIRE: 7h. et 9h. p.m.

Quiconque y était ne sera jamais plus le même.
Soyez-y.
woodstock
technicolor
En vedette: Joan Baez - Joe Cocker - Jimi Hendrix - Arlo Guthrie - Richie Havens - ...
CARTIER
1019 AVENUE CARTIER, 525-9340
ETUDIANTS \$1.00

avec la bande des "ANGES" de Los Angeles
LES ANGES NUS
COULEUR
3e Sem.
LAIRET
1044 St-Avenue, 523-5050

POUR TOUS
"C'EST TRÈS DRÔLE"
—FRANCE—
Sous-Titres: Anglais
un film de Jacques Tati
HORAIRE
1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. p.m.
Les moins de 14 ans 75c

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Le distrait" (A-4) Couleur à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

CANADIEN: "La belle garçonne et le truand" (—) Couleur à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

CAPITOL: "Les novices" (6) Couleur à 2h25, 4h00, 5h30, 7h00, 9h00.

CARTIER: "Woodstock" (3) 8h00.

CINEMA DE PARIS: "Mon oncle Antoine" (3) Couleur à 12h30, 2h45, 5h00, 7h15, 9h30.

EMPIRE: "Trafic" (E-3) Couleur à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

LAIRET: "Avides de sensations" (—) 8h05. "Les anges nus" (—) 8h45, 9h25, 11h.

LE BIJOU: "La horde sauvage" (—) Couleur à 6h30, 9h00.

LIDO: "Les femmes" (5) 7h30. "Saludos Hombre" (Cours, homme, cours) (4) 9h05.

MIDI-MINUIT: "La maison sous les arbres" (A-4) Couleur à 12h15, 3h30, 5h45, 8h05.

ODEON: "Docteur ne coupez pas" (—) 3h40, 7h50. "Les fous volants" (—) 1h15, 5h25, 9h30.

ODEON: "Salle le DAF-PRIN:" Le journal intime d'une femme mariée" (—) Couleur à 12h50, 4h20, 7h40. "Une cer-

taine façon d'aimer" (—) à 2h35, 6h00, 8h25.

PIGALLE: Actualités: 1h00; 8h05. "Histoire d'un amour" (—) Couleur à 1h10, 4h30, 8h20.

STE-FOY: SALLE CHAMPLAIN: "Cherry, Harry, Raquel" (6) Couleur à 7h00; 9h45. "Desir dans les tripes" (7) Couleur à 8h05.

STE-FOY: SALLE ALOUETTE: "Diamonds are Forever" (—) Couleur à 7h15 et 9h20.

ST-ROMUALD: "Une messe pour Dracula" (4) 9h10. "Le retour de Frankenstein" (4) 7h30.

Les heures sont sujettes à changements.

CINEMA LIDO

2 films couleur: (14 ans)

"SALUDOS HOMBRE"
Cours, Homme, Cours
avec Thomas Millian

avec Brigitte Bardot et Maurice Ronet

Nouvelle politique du Cinéma Lido à partir de demain et tous les samedis à 1h.30

2 grands films couleur pour tous

Admission: 50c

LES CINEMAS ODEON

LES SURPRISES DU MARIAGE!



ELLIOTT GOULD
UNE CERTAINE FAÇON D'AIMER
"I LOVE MY WIFE"

LES HAUTS ET LES BAS d'un jeune ménage dans le vent...

LE JOURNAL INTIME D'UNE FEMME MARIÉE

LE DAUPHIN

DU PORT à BOUL. CHAREST
INF. 529-9745

UNE TORNADO DE RIRES...

Les Fous Volants
RED SKELTON GERT FROBE TERRY-THOMAS
2e sem.
EN COULEURS
EN SUPPLEMENT AU PROGRAMME
DOCTEUR, NE COUPEZ-PAS

LES MOINS DE 12 ANS
75c

FRONTENAC

STATIONNEMENT INTERIEUR

Parc-Auto Paquet & Laliberté

PAS SI NOVICES QUE CA!

14 ANS

BRIGITTE BARDOT ANNIE GIRARDOT



LES NOVICES

2e Film
"LA FEMME ECARLATE"
avec Maurice Ronet, Robert Hossein.
En couleurs.

HORAIRE
"Les Novices" à 9.25 - 6.00 - 9.30;
"La femme..." à 12.55 - 4.25 - 8.00;
Der. sp. complet 7h.40 p.m.
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300

"L'Acadie, l'Acadie" au réseau anglais le 23 janvier

Le réseau anglais de Radio-Canada présentera la version anglaise de "L'Acadie, l'Acadie" le dimanche 23 janvier prochain.

La version qui sera offerte a été réduite à 75 minutes, alors que le film dure deux heures dans sa version originale. On a réalisé la traduction en introduisant une narration en voix "off" lue par une voix féminine qui utilise le "je" narratif.

Au réseau français, la version intégrale a finalement été présentée, après que le cinéaste Pierre Perrault ait obtenu qu'on n'abrége pas le film pour la télévision. La distribution de l'ONF n'aura finalement pratiqué qu'une "censure" de détails en demandant à Pierre Perrault, de remplacer le mot "policier" par "agents de sécurité" à la presque fin du film, quand on fait la nomenclature des mesures prises à Moncton, par les autorités de l'université, après l'occupation du Pavillon des Sciences. On a également demandé que soit enlevé le mot "dispersion" quand il est question du départ de Moncton des étudiants contestataires.

La version anglaise sera amputée notamment de séquences qui font connaître les participants sur un plan personnel. Le déroulement des événements sera présenté intégralement.

"Une culture appelée québécoise" de Guiseppe Turi

Le premier ouvrage de la nouvelle collection "Bibliothèque du Monde Nouveau" des Éditions de l'Homme vient de paraître. Il s'agit de "Une culture appelée québécoise" de Guiseppe Turi.

L'auteur y expose ses conceptions de la culture (foncièrement élitiste) ainsi que nous l'apprend le communiqué qui accompagne le livre. Son ouvrage constituerait "une réflexion profonde basée sur des critères universels, à la fois claire, originale, franche, détachée de tout calcul mesquin" et trancherait, toujours selon le même communiqué, "sur les ratiocinations, les mensonges, les préjugés qui nous submergent de toute part."

M. Turi expose sa croyance dans la nécessité d'une élite pour diriger le Québec (les Québécois forment un peuple sans élite authentique) alors qu'on trouverait, au Québec selon lui, un grand nombre de snobs culturels...

L'auteur vit au pays depuis 1958. C'est par l'ouvrage de ce docteur en droit né au Maroc qui a étudié notamment à l'Institut catholique de Paris, qui a été journaliste, avocat, propriétaire d'une agence internationale de relations publiques et professeur à l'université que les Éditions de l'Homme ont décidé d'inaugurer la série de parutions de Bibliothèque du Monde Nouveau.



Photo: François Brunelle

Calder crée des animobiles

NEW YORK (PA) — Alexander Calder, qui a introduit le mouvement dans la sculpture, a décidé de ne pas se reposer sur ses mobiles.

Calder, à cause de la création du mobile, a été désigné comme le seul artiste qui, au 20e siècle, a inventé et ensuite pratiqué un art qui lui est propre.

Il est arrivé récemment aux États-Unis avec quelque chose de nouveau. En 1970, il s'agissait de gouaches, dans les tons qu'affectionne Calder: rouge vif, bleu, jaune et noir.

En plus des gouaches de diverses formes laissées par Cal-

der l'an dernier à la galerie Perls, on peut maintenant admirer quelque chose de tout à fait nouveau des animobiles. Ce sont des formes d'animaux faites de métal replié. La collection comprend un éléphant, bleu d'un côté et rouge de l'autre, et dont la tête est équilibrée de telle façon qu'elle se balance quand on la touche. Le prix de cet animobile est de \$18,000. Il y a aussi une vache à pis mobile.

Calder, qui est maintenant âgé de 73 ans, déclare: "Je ne crois pas que je pourrais continuer à faire la même chose indéfiniment. Cela finit par m'ennuyer. Il faut que je continue à avancer."

A la galerie Perls, où il se promène à travers ses œuvres exposées, le sculpteur, que ses amis appellent affectueusement Sandy, est l'image même de l'affabilité.

Calder habite presque toute l'année en France, dans une ferme qui date du 15e siècle, aux environs de Tours. Il y possède deux ateliers. "Je fais mes gouaches d'un côté de la rue et les sculptures mécaniques de l'autre côté. Tous mes outils sont là."

LA CÉLÉBRITÉ

Celle-ci est venue, cependant. Les collectionneurs achètent ses œuvres rapidement et à des prix élevés.

Calder est né à Lawntown, Pennsylvanie. Il est le fils d'un sculpteur et d'une artiste peintre.

Le plus grand de ses mobiles est suspendu au plafond de l'aéroport Kennedy, à New York. Créé en 1937, il est formé de 15 disques rouges, noirs et oranges. Pour l'Expo 67, Calder a

réalisé un homme haut de 67 pieds.

VENDREDI ET SAMEDI SOIR
de 9h.30 à 1h.30 a.m.

★ **"LES DOUBLE-QUATRE"** ★
avec ★ **JOAN** chanteuse

Château Lac Beauport
Lac Beauport
Pour réservations: 849-4468

Le dimanche après-midi à 3 heures
Le fameux **TRIO AZZURO**

Ieyrac

les 14 et 15 janvier à 20h30
Location: \$2.50 à \$5.50

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

ckv
préente
LE 10e GALA MUSICAL CARNAVALESQUE AU COLISEE
LE SAMEDI 12 FEVRIER 1972

2 SPECTACLES 8H.30 ET MINUIT

en vedette
Les Diplomates
DE QUEBEC

★ **JEAN MALO** ★ **TI-GUS** et **TI-MOUSSE** ★
★ **CHANTAL PARY** ★

et
pour la première fois sur scène à Québec
RENE SIMARD

LA PLUS GRANDE VEDETTE DE L'HEURE DANS SON RECITAL DE CHANSONS

Billets en vente au Colisée (694-7142)
\$2 à \$4
(les enfants accompagnés admis à moitié prix au spectacle de 8h.30)

L'Agence de coopération des pays francophones inaugurera à Paris une exposition d'artisanat africain

PARIS (AFP) — Mme Georges Pompidou inaugurera le 20 janvier à la Maison de la radio l'exposition de l'artisanat organisée par l'Agence de coopération des pays francophones. Cette exposition trouvera la sa conclusion et sa consécration. Conclusion car elle a été présentée depuis un an en Tunisie, dans les principales villes françaises, notamment à l'occasion des foires - expositions, au Canada, au Luxembourg et en Belgique. Consécration car, pour reconnaître sa qualité, le Musée de l'Homme et celui des Arts africains ont prêté une soixantaine d'objets importants qui, comparés aux 500 produits de l'artisanat africain montreront sa richesse et sa continuité.

Les pays africains membres de l'agence avaient demandé que celle-ci fasse un effort particulier pour la promotion de leur artisanat. La conférence générale de l'agence en octobre dernier, à Ottawa et à Québec, a dégagé un crédit de 3 millions de francs pour mener cette action pendant deux ans. Des centres de commercialisation seront donc ouverts par l'agence à partir de mai prochain à Montréal et à Paris. En donnant cette information, le secrétaire général de l'agence, M. Jean-Marc Léger, a indiqué que cette campagne pour l'artisanat africain devrait aboutir à l'améliorer en quantité et en qualité.

M. Léger a souligné les efforts que l'agence poursuit pour l'aide culturelle aux pays membres: ouverture d'une école internationale d'administration qui sera inaugurée à Bordeaux le 22 janvier par le premier ministre M. Jacques Chaban-Delmas et le président en exercice de la conférence de l'agence, M. Gérard Pelletier, secré-

taire d'Etat du Canada, préparation d'un centre destiné à l'enseignement télévisé, aide aux jeunes auteurs - écrivains et cinéastes - de l'Afrique francophone, collecte et conservation

de la littérature orale de l'Afrique francophone, échanges de jeunes stagiaires entre l'Afrique d'une part, le Canada, la Belgique et la France de l'autre.

auto 72

Le salon international de l'auto de Montréal vous attend!

Venez voir la plus extraordinaire collection de voitures au monde jamais réunies sous un même toit. Les modèles présentés viennent des pays suivants: Canada, USA, Angleterre, France, Italie, Allemagne de l'Ouest et Japon.

Défilés de mode, projections de films, discothèque, spectacles et vedettes. Garderie d'enfants.

"Ce salon de l'auto est sans doute le plus intéressant en Amérique du Nord", commente la revue "Road & Track".

Ouvert chaque jour de 11h à 23h du 13 au 23 janvier

place bonaventure

Prix d'entrée: adultes \$1.75, enfants de moins de 12 ans: \$0.75.

Vous pouvez vous y rendre en auto, en train ou en métro.

HOTEL ST-NICOLAS
St-Nicolas
ou nouveau bar-salon
Musique de

MICHEL PATRY
de 10h. à 2h. p.m. Vendredi et Samedi, 6h. à 10h. p.m. le Dimanche

LANDRE
SPECTACLE
OPTIMISTE

en première partie
LES KARRIK

le 22 janvier à 20h30
Location: \$2.50 à \$5.50

Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frédéric, Tél. 643-8131

TEL. 525-9724

LE PIGALLE Commençant aujourd'hui

14 ANS

TOUJOURS (2) GRANDS FILMS

- **MADAMA X**
- **HISTOIRE D'UN AMOUR**

En couleurs

2 MERVEILLEUX FILMS A NE PAS MANQUER

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE PIERRE MORIN

au programme:
Concerto en la Vivaldi
Adagio et rondo (1960) Jacques Hétu
Concerto en ré pour deux violons Bach
solistes: Liliane Garnier-Le Sage et Jean Angers
Sérénade op. 22 Dvorak

le dimanche 16 janvier à 16h00

location: \$2.00

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

TRIOMPHE EN 4e SEM.

Bienvenue au nouveau cinéma de la ville de QUÉBEC, le

Midi-Minuit

"je veux mon enfant!" POUR TOUS

la maison sous les arbres

un film de RENÉ CLÉMENT • musique de GILBERT BECAUD • EASTMANCOLOR et la production de MAURICE RONET

FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA

Midi-Minuit

252 est, rue St-Joseph. Tél.: 522-2828

CE SOIR

le trident
présente, à 20h.30

"ALCIDE PREMIER"
dans une mise en scène d'ALBERT MILLAIRE

Avec Raymond Bouchard, Annette Leclerc
En tout, 26 comédiens interprétant 52 personnages

Un grand spectacle, "Alcide Premier..."

C'est l'histoire d'une famille monstrueuse... véritable meute de loups. "Alcide Premier..." c'est une réalité grossière, amplifiée, mythifiée...

"Alcide Premier..." c'est une incarnation de la violence du système paternaliste dans lequel nous vivons.

"Alcide Premier..." c'est farfelu, ahurissant... Une farce, un poème, une tragédie où le sérieux et le loufoque se confondent pour donner une merveilleuse et irrésistible folie... un gentil et terrible divertissement.

Un spectacle à voir, une expérience théâtrale à vivre.
Une création d'ANDRÉ RICARD
Une mise en scène d'ALBERT MILLAIRE
Réservations: 643-8131

Grand Théâtre de Québec
Salle Octave Crémazie, tél. 643-8131



Le grand calme à l'industrie Forano où 450 travailleurs sont en lock-out pour la septième semaine.

A la Forano

Règlement improbable du conflit, avant mars

Par Gilles PEPIN
de notre bureau de
SAINT-JOSEPH

Le manque de dialogue est souvent la cause de bien des maux, et c'est ce qui fait dire au président de la Chambre de Commerce de Plessisville que le différend concernant directement quelque 450 employés en lock-out à Forano, au train où vont les choses, ne pourra probablement être réglé avant le mois de mars prochain.

Jamais les représentants patronaux et syndicaux ne se sont rencontrés autour d'une même table, depuis le congédiement massif survenu le 29 novembre, c'est-à-dire au moment où les employés syndiqués atteignaient les délais légalement nécessaires pour recourir éventuellement à une grève. Leur contrat de travail avait expiré le 14 juillet dernier.

Les négociations entre les partis sont dans une impasse, d'autant plus que le mandat du conciliateur, M. Jean-Paul Ratel, semble terminé depuis que le syndicat a refusé l'offre patronale, par un vote de 74,5 pour cent, le 5 janvier.

Seulement deux séances de conciliation ont eu lieu depuis la fin de novembre, soit le 22 décembre, à Montréal, et le 4 janvier à Québec. Mais, comme d'habitude dans les cas semblables, les représentants des deux groupes ont discuté chacun de leur côté, dans des locaux différents, de sorte que les messages transmis par l'agent du ministère du Travail et de la Main-d'Ouvre ne pouvaient guère être fructueux.

Pendant ce temps, le calme persiste devant l'industrie Forano, subsidiaire de la société générale de financement. Les syndiqués se relaient régulièrement pour y faire du piquetage en petits groupes. Le syndicat concerné est affilié à la Fédération de la Métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSN).

Forano, dont le centenaire doit être célébré l'an prochain, emploie au total quelque 850 personnes. On y fabrique des machines diverses, notamment pour les aciéries et les usines de pâtes et papiers. Depuis six semaines, on a assisté naturellement à un licenciement progressif chez les employés de bureau.

PEUT-ÊTRE

Le conflit se préparait sans doute depuis quelques années, et il n'est pas près de se régler, si l'on ne corrige pas les tares qui existent autant d'un côté comme de l'autre, nous a déclaré le président de la Chambre de Commerce, M. Irénée Boivin. Celui-ci a fait allusion à un certain conflit de personnalités, qui n'est pas sans nuire considérablement dans l'approche du problème, selon lui.

Le président de la Chambre de Commerce de Plessisville nous a également confié que des personnalités locales ont l'intention d'intervenir de nouveau auprès du ministère du Travail pour que celui-ci vienne aider au rapprochement des partis patronal et syndical. Le gros problème admet M. Boivin, c'est que les deux partis n'ont pas discuté véritablement ensemble. "La solution serait rapide si chacun savait admettre ses torts".

D'autre part, beaucoup de personnes semblent mises sur l'habileté du maire de Plessisville, M. Rosaire Côté, pour aider aussi au rapprochement. Effectivement, M. Côté ne refuse pas d'aider à trouver une solution; il admet même avoir commencé discrètement, en dépit de ses connaissances plus limitées concernant les conflits ouvriers. Lui aussi est convaincu que le règlement ne tient plus qu'à peu de choses.

Dans cette ville d'un peu moins de 10.000 habitants, certains commerçants, comme les épiciers et les marchands de vêtements, commencent à ressentir assez durement les effets de cet arrêt de travail dans la principale industrie locale. Les ouvriers en lock-out ont tout au plus \$30 par semaine comme allocations du syndicat. Les propriétaires de magasins de meubles d'accessoires électriques et de variétés, disent qu'ils font

quand même de bonnes affaires grâce à leur clientèle venant aussi de localités environnantes.

Mais la privation chez les chômeurs est évidente, et comment peut-on vivre avec une allocation hebdomadaire de \$20 pour un garçon et de \$27 pour un père de famille, qui, lui, bénéficie de quelques dollars supplémentaires venant d'un comité de secours local sous forme de bons d'achats chez l'épicier ou chez le vendeur d'huile à chauffage.

LE SYNDICAT

L'actuelle demande syndicale veut une augmentation de \$0.75 l'heure, répartie sur 34 mois, en plus d'un montant forfaitaire pour une rétroactivité. Le syndicat désire aussi une réduction de la semaine de travail, soit d'une demi-heure en mai prochain pour n'être plus que 41 heures en mai 1973.

Le président syndical, M. Gaston Carignan, admet que la marge est plutôt minime entre l'offre patronale et la demande syndicale, tout compte fait. Il émet l'opinion qu'il y a peut-être eu erreur de la part de l'employeur qui a proposé la semaine de 40 heures, alors que le syndicat ne désire que la semaine de 41 heures.

La demande n'est pas exagérée, déclare M. Carignan, qui précise que le salaire moyen actuel est de \$3 l'heure. Il appuie d'ailleurs son affirmation sur le fait qu'en décembre dernier, le syndicat de la métallurgie de Québec, pour des hommes de métiers similaires, a obtenu une augmentation horaire de \$0.87 à leur salaire moyen qui était de \$3.15.

M. Gaston Carignan, étant aussi d'opinion que le présent conflit provient plutôt d'une antipathie de l'employeur à l'égard du syndicat, a de plus affirmé que pas moins de 10 unions ouvrières ont appuyé son syndicat au cours des dernières semaines. "Ca va être beaucoup plus, quand les autres vont apprendre notre problème", a-t-il ajouté, en mentionnant qu'un appel va être lancé la semaine prochaine à tous les syndicats affiliés à la Fédération de la métallurgie, des mines et des produits chimiques. Le syndicat de Plessisville est membre de cette Fédération depuis 1942.

L'EMPLOYEUR

La compagnie a proposé une augmentation de salaires de \$0.59,4 l'heure, répartie sur une période de trois ans, en plus de la réduction d'une heure à la semaine de travail, dès le début, d'une demi-heure un an plus tard, pour n'être plus que de 40 heures la troisième année. Un montant forfaitaire pour la rétroactivité a été accepté par les deux partis.

"Nous sommes toujours prêts à négocier, nous ont affirmé hier MM. Paul-M. Forand et Louis Tresseau, qui sont respectivement président et trésorier de la société Forano. Nous avons toujours cru et croyons encore que le seul moyen de régler ces conflits est la négociation directe et sincère entre les partis, ont-ils déclaré, précisant aussi qu'ils ne croient nullement au succès de négociations que certains voudraient faire par la voie des journaux ou de la radio.

Selon le trésorier, la demande syndicale telle que formulée actuellement, n'est pas acceptable par la compagnie, parce que celle-ci n'en aurait pas assez de tous ses bénéfices nets qui se situent annuellement à quelques \$200.000. "Après la signature de ce contrat de travail, il nous faudra négocier avec le syndicat des employés de bureau; qu'est-ce qui nous restera? ... c'est beau de promettre des salaires, mais il faut être capable de les payer ...", a déclaré M. Louis Tresseau.

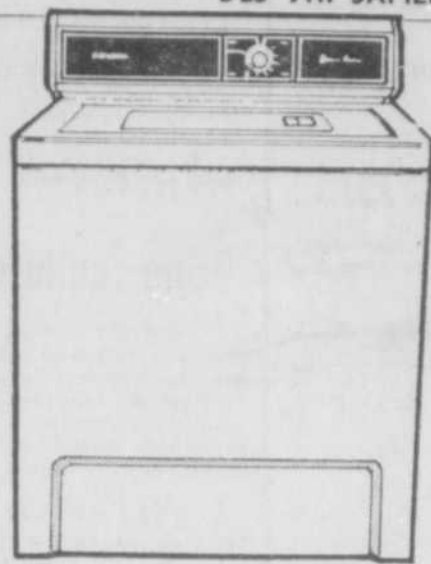
L'employeur, autant que le syndicat, ne peut préciser ni quand ni comment s'accomplira la prochaine étape. De part et d'autre, on semble à la recherche d'un conciliateur compréhensif. Chacun révisé ses positions et cherche une occasion, ou plutôt l'intermédiaire d'un négociateur habile, pour corriger le peu de choses qui séparent encore d'un règlement au conflit que tout le monde regrette.

VENTE D'UN JOUR...

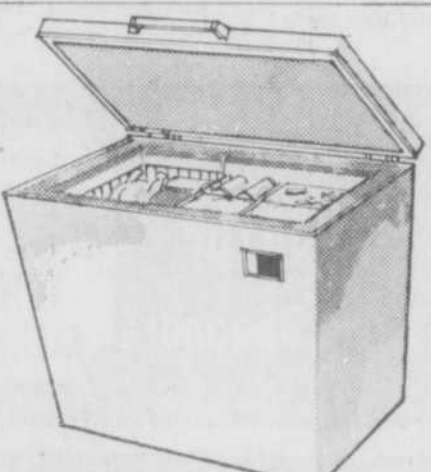
SIMPSON-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier

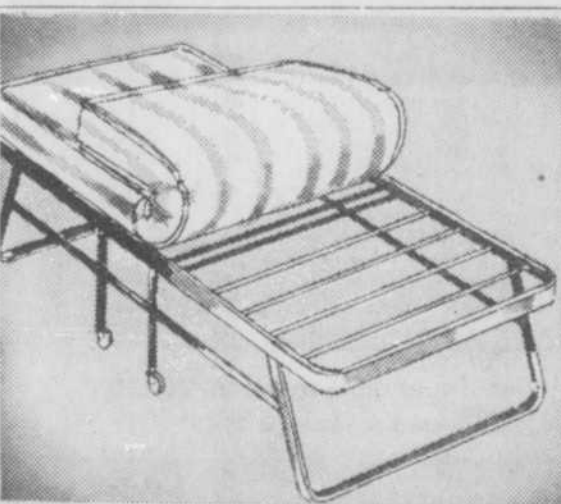
DES 9H. SAMEDI MATIN! PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CETTE PAGE, S.V.P.!



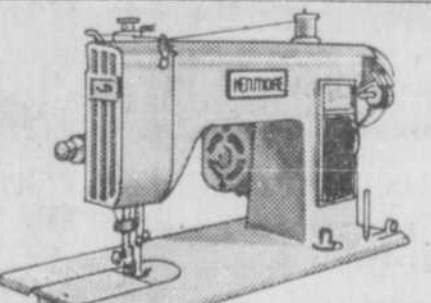
3 seulement!
LESSIVEUSE KENMORE!
• Modèle automatique
• 1 programme
• Lavage à l'eau chaude
• Rincage à l'eau tiède
• Intérieur porcelainisé
239⁹⁸ ch.
mensualités 9.50
Appareils Ménagers — Rayon 26.



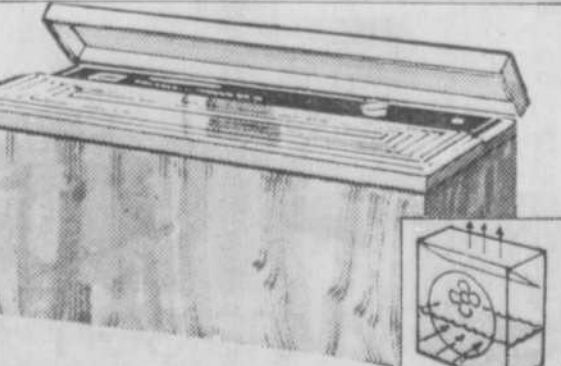
Congélateur-Coffre Coldspot!
• Modèle de 8.2 pi. cu.
• Capacité 300 lb
• 1 panier
• 1 diviseur
159⁹⁸ ch.
mensualités \$7
Appareils Ménagers — Rayon 47.



Lit pliant, largeur 27 pouces!
Cadre acier sur roulettes. Matelas mousse de 4", sommier à lames.
Autre modèle type "hôtel-motel". Plus robuste. Matelas à ressorts, recouvrement toile solide. Longueur 38".
29⁸⁸ ch.
Bas prix de tous les jours
Meubles — Rayon 1.

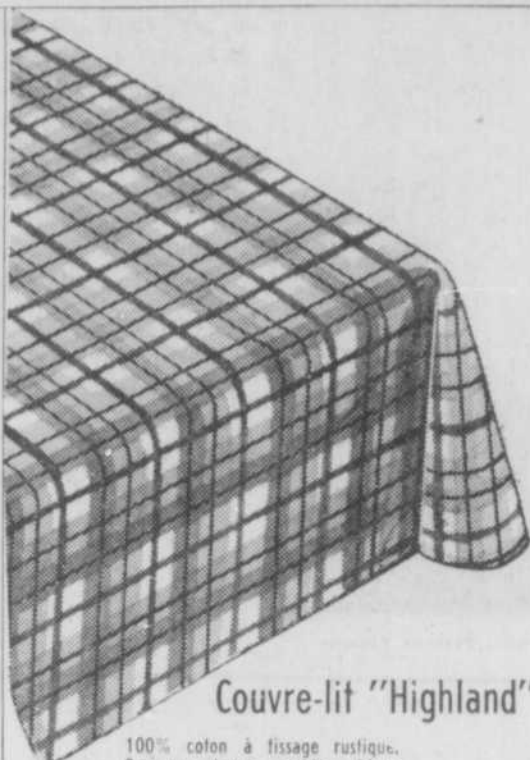


Machine à coudre économique!
• Modèle à pied droit, double et silencieux
• Marche avant et arrière, rétrograde
• Contrôle de tension du fil et régulateur de longueur de point
• Vite garantie 20 ans.
Similaire à l'illustration.
59⁸⁸ ch.
Machines à coudre — Rayon 20. Mensualités \$7



Humidificateur!
Humidificateur 2 vitesses. Aspiration centrifuge avec ventilateur dispersant l'air humide à travers la grille supérieure.
Meuble acier fini vauve acier.
\$45
Accessoires Electriques — Rayon 34.

Meule de 6 pouces!
Non représentée.
Meule avec moteur de 1 hp. Porte-outil réglable, écran protecteur en plastique.
59⁹⁹ ch.
Quincaillerie — Rayon 9.



Couvre-lit "Highland"!

100% coton à tissage rustique. Carreaux. Lavier machine. Léger repassage au besoin. En bleu rouge, orange brun ou bleu vert.
Modèle simple. **59⁹⁷** ch.
Modèle double. **69⁹⁷** ch.
Tentures et Rideaux — Rayon 24.



Tapis décoratifs
Très jolis tapis de dimensions 9 x 12 pieds. Choix de matière, styles et couleurs.
99⁹⁹ ch.
Tapis — Rayon 37. Mensualités \$9



Vaisselle anglaise!
Belle vaisselle en "ironstone" anglaise. 45 pièces pour 8 couverts. Comprend 8 assiettes à dîner, à café, à souper, 8 tasses et soucoupes ainsi que le cremier, sucrier, plat et lagumier. Modèle "Madrid" fond blanc avec motif rouge et noir.
Modèle "SCEPTRE". 45 pièces pour 8 personnes. Moderne. Fond blanc avec motif bleu et noir.
32⁹⁹ ch.
Porcelaine — Rayon 35.



Porte-papier chromé
Bas prix de tous les jours **169** ch.
Porte-serviette chromé
(barre) Bas prix de tous les jours **269** ch.
Porte-serviettes Lucite
(anneau) Bas prix de tous les jours **209** ch.
Porte-savon chromé
Bas prix de tous les jours **149** ch.
Support brosse à dents chromé
Bas prix de tous les jours **149** ch.
Plomberie — Rayon 42.



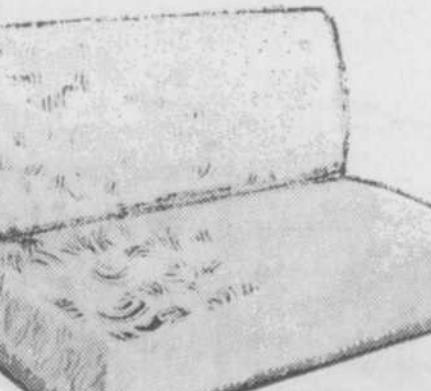
Liquidation Pull-overs!

Pour Enfants! Confection 100% acrylique. Choix de styles. Lavables machine.
299 ch.
Vêtements pour Enfants — Rayon 29.



Pantoufles élégantes!

Pantoufles en bricot fantaisie ou laine ou argent. Modèles genre "ballerine" avec petit talon. Couleurs: bleu, rouge, or ou argent. Pointures: 5-5 1/2 à 9-9 1/2.
299 poi.
Bas pour Dames — Rayon 75.



Couvre-siège en Orlon*!

Couvre-siège d'auto, en Orlon* 18 oz. Modèles de 6 couleurs différentes.
10⁹⁹ ch.
Accessoires d'Auto — Rayon 28.



Portes plantées!

Portes plantées en bois recouvert vinyle fini noyer. Dimensions: 32" x 80". Robustes et pratiques.
Matériaux de Construction — Rayon 64.



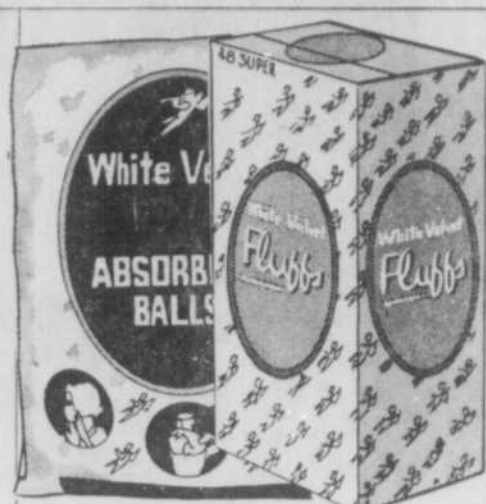
Perruches!

Egayez votre intérieur avec des perruches au plumage coloré. Apprenez-leur à parler, vous vous amuserez.
299 ch.
Pet-Shop — Rayon 71.



Cage chromée!

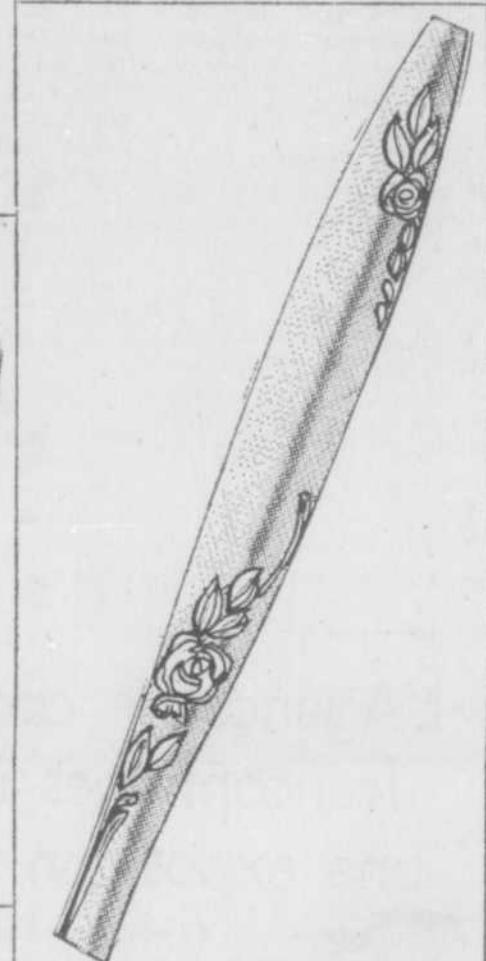
Belle cage de dimensions 9" x 18". Non représentée.
999 ch.
Pet-Shop — Rayon 71.



Boules d'ouate!

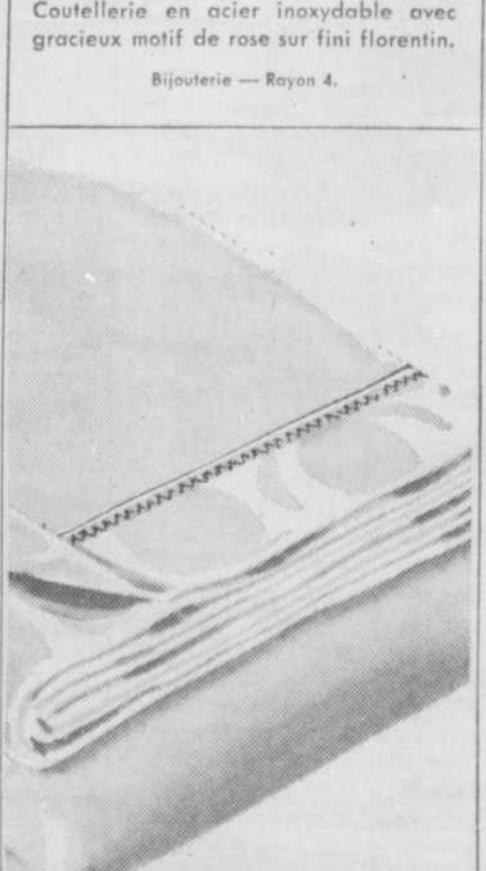
Boules d'ouate pour le démaquillage.
59^c bte
Rég. 98c

Serviettes sanitaires "Fluffs"!
Boîtes de 48 serviettes sanitaires, régulier ou super.
99^c bte
Rég. 1.69
Cosmétiques — Rayon 8.



Coutellerie "Rosemere"!

6⁹⁹ 24 pièces
11⁹⁹ 42 pièces
Rég. 10.98
Rég. 17.98
Coutellerie en acier inoxydable avec gracieux motif de rose sur fini florentin.
Bijouterie — Rayon 4.



Couvertures en laine!

Couvertures 100% laine, bordure nylon de 3 pouces. Couleurs: bleu, jaune, or, vert. Très belle qualité.
999 ch.
Rég. 13.98
Lingerie — Rayon 96.



Bottes d'hiver!

Pour Fillettes et Garçons! Chaud doublure. Mukluks dans le groupe. Pointures: 8 à 4 dans le groupe. Couleurs: décolorées. Non représentées.
499 poi.
Chaussures pour Enfants — Rayon 54.

Liquidation de gants!

Gants pour Dames! En peau de porc, suède ou cuir, doublure acrylique ou fourrure de lapin. Pointures et couleurs assorties. Non représentées.
599 poi.
Accessoires pour Dames — Rayon 88.

Phono portatif stéréo!

Phono de marque "Silverstone". 4 vitesses, haut-parleurs amovibles. Garantie incluse. Non représentée.
69⁸⁸ ch.
Rayon de la Musique — Rayon 57.

Echec des négociations pétrolières de Genève

GENEVE (AFP) — Les négociations pétrolières de Genève sont rompues. Les pays producteurs du Golfe persique, qui demandaient un accroissement immédiat de leurs revenus de 8,5 à 12 pour cent pour compenser la dévaluation du dollar, ont pris l'initiative de cette rupture, en déclarant irrevocables les dernières propositions formulées par les compagnies.

Selon les exportateurs, la première proposition des compagnies se serait traduite par un accroissement des revenus des pays producteurs de l'ordre de 3,3 pour cent. La seconde proposition améliorée faisait passer ce pourcentage à 4 pour cent. Ce taux, disent encore les exportateurs, aurait été appliqué sur la base de la situation prévalant avant la conclusion des accords de Téhéran, c'est-à-dire que l'on aurait supprimé l'indice d'inflation annuelle de 2,5 pour cent fixé par ces accords.

Interrogés à leur hôtel, où ils se sont immédiatement réfugiés, les représentants des compagnies ont déclaré: "L'OPEP annonce la rupture, nous sommes toujours ici". Pris de dire si cela signifiait que la négociation pourrait se poursuivre, ils ont ajouté: "Nous ne disons pas cela".

Toujours selon les exportateurs, le taux de 4 pour cent avancé serait valable pour le premier trimestre de 1972, la progression ultérieure de l'indice proposé donnerait un prix inférieure à celui d'aujourd'hui.

Même si l'on avait obtenu 5 pour cent de plus que ce qui existait en 1970, a indiqué l'observateur de l'Algérie, M. Hamra Krouha Mahmoud, on aurait été encore loin du compte. Qui plus est, la formule des compagnies comporte un risque certain: celui de voir en 1973 l'indi-

ce proposé donner un prix inférieur à celui d'aujourd'hui.

Les pays producteurs, et notamment ceux du Golfe persique, avaient ouvert la négociation lundi en demandant une compensation immédiate pour la perte réelle de leur pouvoir d'achat consécutive à la dévaluation du dollar, compensation variant entre 8,5 et 12 pour cent. Les compagnies ripostaient aussitôt en proposant, en guise de compensation, de recourir à un indice complexe, fondé sur des données du Fonds monétaire international et tenant compte des variations trimestrielles du coût des produits importés dans les pays exportateurs de pétrole. L'année 1970 servirait de référence et l'indice proposé engloberait l'indice d'inflation de 2,5 pour cent compris dans les accords de Téhéran.

Rejetant cette offre, les pays membres de l'OPEP avançaient, selon les propres termes de M. Nadm Pachachi, secrétaire général de l'organisation, un "taux minimum" d'accroissement de leurs revenus sur lesquels ils refusaient de transiger. Hier après-midi enfin, les compagnies revenaient avec une version légèrement améliorée de leur proposition initiale, qui gonflait, mais de manière insignifiante pour les producteurs du golfe arabo-persique l'importance de l'indice (3,3 à 4 pour cent).

Au sortir d'une ultime séance de nuit, hier, M. Pachachi déclarait aux journalistes: "Nous avons rejeté la première offre des compagnies. Celle-ci en est formulée une seconde que les six pays riverains du golfe arabo-persique ont également repoussée. En ce qui nous concerne les négociations sont rompues. Les ministres des pays mem-

bres de l'OPEP se réunissent ce matin".

Cette réunion permettra aux pays producteurs de pétrole de tirer la leçon de cette rupture et d'envisager une action commune au cas où elle se révélerait définitive. La réaction ambiguë des compagnies pourrait laisser penser qu'une nouvelle tentative pour renouer le dialogue n'est pas exclue. Pour nombre d'observateurs, cependant, les compagnies auraient surtout souhaité, en réagissant de la sorte, rejeter clairement sur les producteurs toute la responsabilité de l'échec.

Malte

Une nouvelle offre de l'OTAN qui pourrait relancer les négociations

(D'après Reuter et l'AFP) — Selon des sources diplomatiques de la capitale américaine, les alliés de l'OTAN auraient offert environ \$33 millions à Malte pour permettre la préservation des bases navales de l'île d'une nouvelle expansion de l'influence soviétique en Méditerranée. D'autre part, Mgr Gonzi, a précisé que "les offres minimales du premier ministre britannique avaient considérablement augmenté après qu'il eut refusé d'en discuter". Il a ajouté qu'il n'était pas porteur de nouvelles importantes, mais qu'il souhaitait néanmoins en parler avec

M. Don Mintoff, le premier ministre maltais, avant de les rendre publiques. Il appartiendra d'ailleurs à M. Mintoff, a-t-il conclu de décider s'il doit ou non les communiquer au peuple maltais.

Le Conseil atlantique travaillait hier d'arrache-pied pour tenter vraisemblablement de relancer la négociation avec la Valette avant demain, date limitée fixée par le gouvernement maltais pour l'évacuation des forces britanniques. C'est ce qui ressortait d'une part de l'accélération des réunions à l'OTAN et

d'autre part des rares informations obtenues malgré le "mur de silence" édifié autour de ces débats. Le Conseil, qui avait avancé à hier matin une session prévue pour aujourd'hui, s'est réuni à nouveau hier après-midi.

De nouveaux gouvernements, apprend-on de source généralement bien informée, seraient maintenant disposés (comme Washington et Rome), à faire un effort financier pour rapprocher la dernière offre occidentale des exigences de M. Mintoff. Londres avait rejeté l'ultima-

tum de M. Mintoff en arguant qu'elle a payé le loyer de ses installations jusqu'au 31 mars. Les Occidentaux approuvaient cette attitude. Mais des mois de marchandage anglo-maltais les incitaient à aborder avec prudence le "cap" de demain malgré les informations en provenance de La Valette selon lesquelles M. Mintoff pourrait annoncer aujourd'hui l'ajournement de l'ultimatum.

CALME PLAT A MALTE

A deux jours de la date limite imposée par le premier ministre maltais, tout est calme dans l'île de Malte et rien ne permet de penser que le gouvernement maltais envisage une solution de force.

Au contraire, l'activité diplomatique reste intense à Malte, comme à Londres, Bruxelles et Rome, pour tenter de résoudre le différend.

sur les conditions d'utilisation des bases. Ainsi, fait-on remarquer, M. Mintoff ne pose pas de conditions préalables à la reprise des entretiens.

En attendant, les forces britanniques continuent à évacuer Malte. Toutes les familles seront parties avant ce soir. Les deux escadrilles de la Royal Air Force basées à l'aéroport de Luqa sont parties mercredi pour Chypre et la Sicile. Certains secteurs de la base aérienne ont été entourés de barbelés et les patrouilles des commandos de la marine ont été renforcées. Le haut-commissaire britannique, sir Duncan Watson s'est rendu mercredi dernier au ministère Maltais des Affaires étrangères pour discuter avec des représentants du gouvernement des modalités du retrait des forces britanniques.

Pendant ce temps, les différentes missions en visite à Malte poursuivent leurs entretiens. Ainsi, la mission économique italienne conduite par l'ambassadeur Giovanni Fornari a rencontré mercredi quelques hauts fonctionnaires maltais. Une nouvelle mission libyenne, dirigée par M. Abdulgader el-Atrash, directeur du Plan, était attendue hier, elle devait avoir des conversations avec des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation.

Les négociations commerciales reprennent entre les Etats-Unis et la CEE

BRUXELLES (AFP) — Après le premier round infructueux du mois de décembre, les Etats-Unis et la Communauté européenne reprennent leurs négociations sur les "problèmes commerciaux à court terme", aujourd'hui, jour du 10e anniversaire de la création de la politique agricole commune.

Cette politique agricole commune qui sera encore une fois au centre du débat, si la délégation américaine, que conduira M. William Eberle, conseiller spécial du président Nixon, maintient des demandes qui vont bien au-delà de ce que la CEE peut accepter.

Le gouvernement américain attend en principe le résultat de ces négociations pour proposer au Congrès la dévaluation du dollar. Mais si les conversations de décembre ont permis, selon la terminologie officielle de clarifier les points de vue, elles ont aussi fait apparaître de sérieuses divergences entre Washington et Bruxelles. Les né-

gociations retrouveront aujourd'hui des dossiers en l'état, puisque les Six n'ont pas jugé utile de modifier le mandat qu'ils ont confié à la commission européenne.

Il existe en premier lieu une divergence sur la façon d'envisager cette négociation. Les Etats-Unis souhaitent (ils souhaitent en tout cas en décembre), donner à ces discussions une ampleur que la Communauté n'était pas prête à lui confier tant sur le fond (discussions des principes essentiels de la politique agricole commune, débats sur la politique préférentielle), que sur la forme en paraissant les considérer comme l'ouverture de fait de négociations sur les problèmes commerciaux à moyen et long terme. Pour les Six, il ne peut s'agir que de négociations sectorielles, limitées à quelques produits et indépendantes d'un éventuel nouveau round international.

En outre, la CEE entend que

les négociations soient équilibrées avec des concessions de part et d'autre, alors que Washington considère avoir déjà payé la Communauté en supprimant la surtaxe de 10 p.c. à l'importation (condition, selon les Six, de l'ouverture des discussions).

DIVERGENCES

Ensuite, problème par problème, les divergences sont les suivantes:

1. Blé — Les Six sont prêts à entreposer 12 millions de tonnes de blé, pour dégorger le marché mondial, mais les Etats-Unis réclament sensiblement plus. Cependant, tant qu'on parle de chiffres, on peut transiger.

En revanche, Washington entend pouvoir vendre plus facilement le blé américain dans la CEE, ce qui serait possible si les Six n'appliquaient pas la totalité des prélèvements agricoles (qui vont augmenter en raison de la dévaluation du dollar). Ce serait pour la CEE remettre en cause un des fondements de l'Europe verte (la préférence communautaire) et ils n'y sont pas disposés. M. Georges Pompidou a rappelé que la France n'était pas prête à transiger dans ce domaine. La Communauté envisage en revanche de modérer les aides accordées à ses exportateurs pour faciliter l'accès des exportateurs américains sur certains marchés d'Extrême-Orient.

2. Oranges — Les Six sont prêts à renouveler une concession faite l'année dernière à Washington et consistant à réduire les tarifs appliqués aux oranges américaines pendant la saison où elles sont exportées. C'est insuffisant pour les Etats-Unis qui voudraient être mis exactement sur le même plan que les pays en voie de développement du bassin méditerranéen avec lesquels la CEE a conclu

des accords (Espagne, Tunisie, Maroc, Israël).

3. Négociations avec les pays de l'Afrique — A défaut d'obtenir des Six qu'ils interrompent les négociations avec les pays européens non candidats à l'adhésion Suède, Suisse, Autriche, Finlande, Islande, Portugal, les Etats-Unis veulent être régulièrement consultés sur leur déroulement. Ils entendent aussi que la CEE admette d'ores et déjà le principe d'un dédommagement à leur verser dès la fin des négociations. La Communauté européenne a déclaré qu'elle porterait ce dossier au GATT en temps opportun et selon les procédures en vigueur.

4. Tabac — Washington voudrait que la CEE prévoie des dédommagements pas les tabacs blonds fabriqués aux Etats-Unis. Une telle décision ne devant être prise que dans plusieurs années, les Six ne sont pas disposés à se lier les mains

Moscou admet pour la première fois qu'il existe une dissidence et des dissidents

MOSCOU (AFP) — L'existence d'une "dissidence" et de "dissidents" en URSS était reconnue hier dans un long article idéologique de "La Pravda". Les deux termes sont placés entre guillemets, mais c'est la première fois que la presse soviétique utilise ces expressions, empruntées à l'Occident.

L'article, intitulé "La stratégie subversive de la guerre des cerveaux", attaque nommément un certain nombre de "renégats" ou d'anti-communistes, tels que Roger Garaudy, Fisher, et "les dirigeants de Pékin", mais ne cite aucun des grands non-conformistes soviétiques. Ni Vladimir Boukovsky récemment condamné à sept ans

d'emprisonnement, ni l'académicien Andreï Sakharov, l'un des chefs de file de la contestation scientifique, ne sont mentionnés.

"Les stratégies de l'anticommunisme", écrit le journal, fondent aujourd'hui leurs espoirs sur la prétendue "dissidence" dans la société socialiste. Parmi les dissidents, nos ennemis de classe rangent d'abord des travailleurs artistiques et scientifiques de tel pays socialiste, des gens idéologiquement faibles, rejetés par le peuple".

"Encouragées par l'Occident, poursuit "La Pravda", les activités des "dissidents" doivent, selon le plan des saboteurs idéolo-

giques, se développer sous le signe de la "préoccupation" sur le sort du socialisme, de "l'amélioration du système". La propagande bourgeoise ne cache plus le fait que, sous le prétexte de cette "amélioration", c'est à une restauration "tranquille" du capitalisme que l'on tend.

Le journal remarque que "les cohortes de l'anticommunisme, dans leur croisade idéologique, s'unissent en fait non seulement avec les renégats de droite, mais aussi avec les dirigeants de Pékin. L'idée d'utiliser le marxisme pour lutter contre le communisme ne date pas d'aujourd'hui".

Evokant le destin des "dis-

sidents" et des libéraux qui commencent par la révision du marxisme et finissent par se retrouver dans le camp des anticommunistes et des ennemis de la classe ouvrière, le journal trouve un exemple dans "la position de la direction de Pékin, qui s'est allié à l'impérialisme américain contre le mouvement de libération nationale, et pour déclencher une guerre idéologique contre l'URSS".

Observant que "la propagande bourgeoise cherche à enflammer les passions nationalistes dans tel ou tel pays socialiste", "La Pravda" condamne le nationalisme croate: "les passions nationalistes, écrit-elle, conduisent à la fin de 1971 à une évolution contre-révolutionnaire et à des désordres en Croatie (Yougoslavie). Les traces des provocateurs conduisent en Occident".

Des mineurs britanniques refusent de revenir à l'arbitrage

LONDRES (AFP) — Les syndicats de mineurs britanniques, en grève depuis dimanche, ont rejeté hier après-midi un appel des Charbonnages de Grande-Bretagne qui suggéraient le recours à la procédure d'arbitrage.

Selon un porte-parole syndical, "l'heure de l'arbitrage est passée, les mineurs aujourd'hui veulent essentiellement de l'argent". Le syndicaliste a ajouté: "La durée de la grève dépendra désormais des Charbonnages".

Les dirigeants syndicaux aux-

quels il a suffi de quelques minutes pour rejeter la proposition patronale, ont consacré l'essentiel de leur réunion à la mise au point de tactiques de grève. Les mineurs veulent étendre à l'ensemble du pays les piquets de grève chargés d'empêcher la fourniture de combustible par des "jaunes".

La presse londonienne annonce d'autre part qu'un importateur a passé commande de dix mille tonnes d'anthracite en Allemagne. Ce charbon, qui serait dirigé sur un port de la côte est, où les dockers ne sont pas syndiqués, serait distribué à des grossistes du sud de l'Angleter-

re qui voient avec inquiétude leurs stocks diminuer. La consommation domestique de charbon est pourtant peu importante en ce moment car l'hiver, depuis quelques jours, est clément.

Nations unies

Mesures draconiennes ordonnées par Waldheim

NATIONS UNIES (Reuter) — M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a ordonné des économies draconiennes pour redresser le déficit de 200 millions de dollars de l'organisation.

Passant outre aux recommandations de son prédécesseur, U Thant, approuvées par l'assemblée générale, qui prévoyaient la création de nouveaux postes au secrétariat, M. Waldheim a suspendu le recrutement de nouveau personnel et le paiement d'heures supplémentaires sauf en cas d'urgence, en attendant

les conclusions d'un rapport détaillé sur les rouages de l'administration.

Le secrétaire général a en outre demandé que le volume de la paperasserie au sein de l'administration de l'ONU soit réduit, l'objectif fixé étant une diminution de 15 pour cent cette année.

Il a ordonné une "réduction serrée" de l'emploi de consultants. Ceux-ci ne doivent être engagés qu'à titre temporaire et en cas de nécessité urgente, a-t-il déclaré.

MACHINE A PHOTOCOPIER

3M - MODELE 76

Aubaine! \$250⁰⁰ Aubaine!

TEL.: 651-5221

habitat
435



habitat
435

- 15 étages de logements dominant la ville
- grandes portes-fenêtres dans chaque pièce
- d'immenses balcons pourvus de rampes en verre fumé
- buanderie automatique sur chaque étage
- service de conciergerie
- immense piscine intérieure, y compris tous les services connexes
- boutiques d'accommodement au niveau du hall d'entrée
- logements complètement isolés les uns des autres
- chauffage à l'électricité
- occupation mars-avril mai 1972

435 CHEMIN STE-FOY, 681-6026 / 651-1360

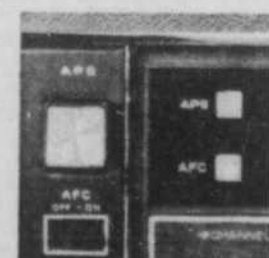
FETES D'HIVERTISSEMENT



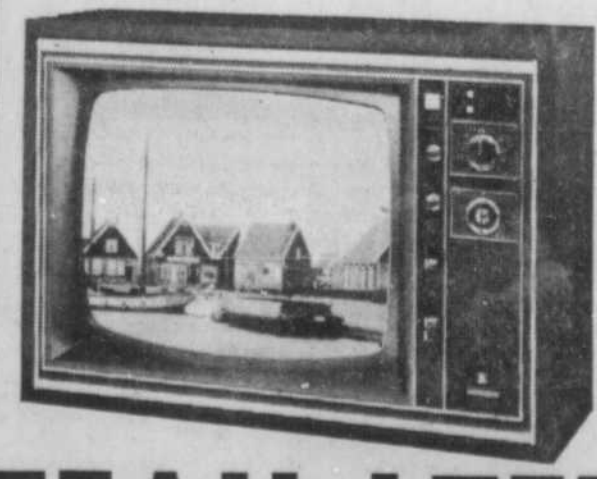
HITACHI

Voyez · Écoutez · Épargnez

Qui monsieur! Hitachi en fabrique toutes sortes de bonnes choses pour nous aider à passer l'hiver. Hitachi en a des téléviseurs, des magnétophones, des stéréos.



GRATUIT
CADEAU
DE VALEUR
AVEC CHAQUE ACHAT
DE \$50 ET PLUS



CROTEAU LTEE

175 est, St-Joseph
Tél.: 525-8155

CARRIERES et PROFESSIONS

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement
"CARRIERES et PROFESSIONS"

PATISSIER
demandé dans Québec avec expérience dans la fabrication de gâteaux de noc et d'anniversaire.
Ecrire: Dépt 4406
Le Soleil

Société du Crédit Agricole (Gouvernement fédéral)
COMMIS demandé
Travail général dans services de bureau: réception, expédition de courrier, de marchandises, distribution de dossiers, etc.
Salaire annuel: \$3,836 à \$5,741
Tél.: 694-3993

Hôtel-Dieu de Québec requiert les services d'un(e) physiothérapeute diplômé(e) pour travail général au sein de son équipe de réadaptation. Conditions de travail proportionnelles à l'expérience. Applications en français ou en anglais, à: Service du Personnel L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC 11, côte du Palais Québec 4, Qué. Tél.: 694-5210

Une caisse d'entraide économique recherche un **DIRECTEUR-GERANT** pour diriger et administrer son bureau. Le candidat devra posséder une bonne expérience de l'administration et la vente de placements. Faire parvenir Curriculum vitae à: DEPT 4414, LE SOLEIL

SECRETAIRE DEMANDEE
Sténodactyle et dictaphone, minimum 2 ans d'expérience, pour service réclamations incendies et automobiles.
APPELEZ: 522-1256, demandez M. Ouellet ou M. Vermette

TECHNICIEN DENTAIRE
demandé
Chez DENTOLAB
Pour entrevue téléphonez à: 525-7023

SECRETAIRE-TRESORIER
demandé
pour corporation professionnelle, de préférence avec expérience.
Ecrire, incluant curriculum vitae, à: DEPT 4409, LE SOLEIL

4 STAGIAIRES DEMANDES
Finissants de scap, option comptabilité, pour travail dans bureau de comptables agréés. Faire application par écrit seulement mentionnant situation présente à: **BISSON, GIRARD, BOILEY & ASS. COMPTABLES AGREES** 210 EST, BOUL. CHAREST QUEBEC 2

DESSINATEUR ET TECHNICIEN DEMANDES
Dessinateur en structure. Technicien pour surveillance de travaux d'égout et d'aqueduc. Expérience exigée - S'adresser à: **LABRIE & ROY** Ingénieurs conseils 72 Latourville, Québec. Tél.: 529-8871

VENDEUR DEMANDE
Pour visiter salons de coiffure. Territoire bien établi, Québec et extérieur, disponible pour homme de 30 à 40 ans, marié, possédant voiture de modèle récent et expérience dans la vente. Le candidat doit résider à Québec ou banlieue. Allocation voiture plus commission et bénéfices marginaux. Faire parvenir curriculum vitae à: DEPT 4382, LE SOLEIL

SURINTENDANT
Avec expérience dans égouts, aqueducs et voirie, pour travail à l'extérieur de la ville de Québec. Très bonnes conditions de travail.
Ecrire DEPT 4401, LE SOLEIL

REPRESENTANT
demandé
EN GROS
Pour la vente de tuiles, préfabriqué et articles de quincaillerie, pour la région de Québec et Bas du Fleuve. Age: 25 à 35 ans, devra demeurer dans Québec ou environs. Expérience préférable mais non obligatoire. Ecrire et envoyer curriculum vitae à: C.P. 278 Succursale de Montréal-Nord Montréal 459, P.Q. A.S. André Charbonneau Gérant des Ventes

OLCA LTEE
distributeur de voitures professionnelles et d'équipement d'urgence.
REPRESENTANT REGIONAL
pour l'est du Québec.
Le candidat doit être jeune et posséder une expérience dans la vente et aussi avoir des notions dans l'automobile. Notre entreprise est jeune et dynamique et en pleine période d'expansion. Nous offrons des conditions intéressantes au représentant.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er février 1972 aux soins de: **OLCA LTEE** JEAN-LOUIS GARON directeur du marketing 4590, ST-DENIS MONTREAL

ACHETEUR
Compagnies de Québec, opérant dans le domaine de la construction et ayant un chiffre d'affaires de 15 millions, recherchent un acheteur avec expérience. Diplôme universitaire apprécié, salaire à discuter, emploi immédiat.
Ecrire A DEPT 4412, LE SOLEIL

JEUNE HOMME AMBITIEUX
demandé
Une compagnie canadienne d'importance nationale désire augmenter son personnel à sa succursale de Ste-Foy. On demande un jeune homme sérieux pour travail général de bureau. Ce travail permettrait au candidat choisi de s'initier au rôle de la compagnie, lui fournirait ainsi des avantages de se qualifier pour devenir plus tard représentant à la division des ventes. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à: DEPT 4411, LE SOLEIL

CHEF DESSINATEUR
demandé
Expérience pour prendre charge de la fabrication de plans d'atelier dans le domaine du béton préfabriqué. Faire parvenir curriculum vitae à: DEPT 4413, LE SOLEIL

\$12,000.00 - \$15,000.00
Nous recherchons un directeur régional pour notre département d'immobilier, la personne choisie devra être bilingue, posséder une solide expérience en gestion de centre d'achat et d'autres genres de propriétés commerciales. Le candidat désiré doit avoir une très bonne connaissance de tous les aspects de location d'immobilier et être capable d'assumer une responsabilité complète sur la location des immeubles relevant de sa région. Il doit établir et maintenir de bonnes relations avec les différents locataires en plus d'avoir une compétence administrative supérieure. Le poste de Directeur, offre une responsabilité entière sur tous les aspects de gestion de propriété à l'intérieur de la région du Québec pour une importante corporation diversifiée opérant dans le domaine du développement immobilier. Il existe une excellente opportunité d'avancement au sein de l'organisation et participation aux programmes de développement immobilier. Ce poste intéressera les candidats désirant un salaire qui se situe entre \$12,000.00 et \$15,000.00 par année, plus certains bénéfices marginaux. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 février 1972. M. G. Beaunoyer Directeur, général Upper Canada Invertors (Group) Limited 4845 Yonge Street Willowdale 441, Toronto, Ontario

REPRESENTANT DES VENTES
Représentant de ventes régionales pour manufacturier de matériaux électriques en expansion. Doit être bilingue, expérience nécessaire (connaissances de matériaux de construction) excellentes opportunités.
Ecrire ou téléphoner: APPLETON ELECTRIC LTD. 18, DORCHESTER AVE. TORONTO 18, ONTARIO A.S.F. J. PEDDIE 416-252-1175

HOPITAL DES SEPT-ILES
situé à 400 milles de Québec, sur la Côte Nord, population: 26,000 habitants, ville en pleine expansion, hôpital de 200 lits.
recherche les services de: **UN CHEF TECHNICIEN EN RADIOLOGIE**
UN(E) TECHNICIEN(NE) EN RADIOLOGIE
DEUX TECHNICIENS(NES) EN LABORATOIRE
Salaire selon expérience, primes d'éloignement, bénéfices marginaux intéressants. Faire parvenir curriculum vitae à: HOPITAL DES SEPT-ILES a/s Directeur du Personnel 45, rue Pere-Divet, Sept-Îles, P.Q.

OFFICIER DE BIEN-ETRE
(grade 1)
Nature de l'emploi - Travaux comportant l'étude et l'analyse des dossiers de personnes déjà assistées et de personnes déjà placées afin de vérifier périodiquement leur situation sociale et financière, dans le but de faire les recommandations appropriées.
Qualités requises - Détenir un diplôme d'assistance sociale d'un institut reconnu. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pourra aussi être considérée). Au moins 21 ans à la date de la nomination. Parler et écrire le français et l'anglais.
Conditions - Excellente possibilité de carrière avec un organisme de travail - me offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux. Echelle de salaire: \$5,565 - \$8,235.
S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.

\$15,000 ET PLUS
Compagnie internationale, spécialisée dans la mise en marché, recherche personnel qualifié (hommes d'affaires, administrateurs, gérants de personnel et représentants) pour étendre sa distribution au Québec.
REVENU:
\$15,000 et plus, selon disponibilité et compétence.
AVANTAGES:
Promotion rapide à des postes clés, aucun déplacement (postes ouverts dans toute la province), expérience non obligatoire, poste ouvert à tous (professionnels, fonctionnaires, salariés, chefs d'entreprises). Ouvertures aussi à temps partiel.
CRITERES DE SELECTION:
Ambition, dynamisme, initiative, disponibilité pour cours de formation professionnelle, réputation établie d'honnêteté et de solvabilité, goût pour les relations publiques. Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à: ENTREPRISES ARTCO 955, de Bourgogne, Ste-Foy, Québec 10 ou téléphoner pour rendez-vous, à: 651-6566

PERSONNEL DEMANDE
A. COMMIS DE BUREAU (féminin)
Affectation soit aux écoles (administration ou bibliothèque) soit au Centre Administratif. Exigences: Détenir un diplôme commercial du niveau de secondaire V, option sténodactyle, commis de bureau ou secrétaire de service. Bonne connaissance du français écrit exigée. La candidate doit résider dans le territoire de la Régionale Chauveau et posséder de l'expérience de préférence.
B. APPAREITEUR
Détenir un D.E.C. de préférence ou posséder une formation générale du niveau de secondaire V. Le candidat aura de l'expérience si possible et sera porteur d'une attestation de cours d'appareillage de laboratoire. Les intéressés adresseront leur offre de services ainsi que leur curriculum vitae à: Directeur du Personnel Commission Scolaire Régionale Chauveau 1 avenue Chauveau - Neufchâtel, P.Q.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
IMPRIMEUR — JUNIOR
DESCRIPTION:
— Exécute des travaux d'impression sur les presses OFFSET "Multith 1250" - "Multith avec Bruning A 150".
EXIGENCES:
— Le candidat doit avoir complété son cours à l'Institut technique.
— Doit posséder deux (2) années d'expérience sur des presses OFFSET.
— Une expérience supérieure peut toutefois compenser pour une formation moindre.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Semaine de travail de 35 heures.
— Sécurité d'emploi.
— Bénéfices sociaux usuels.
— Lieu de travail: évis.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du Service du Personnel, à la Fédération des Caisses populaires Desjardins, 150, avenue Des Commandeurs, évis, Qué.

REVLON
requiert
UNE CONSULTANTE BILINGUE
L'emploi consiste à travailler dans les pharmacies et magasins départementaux détenant franchise.
Diriger école d'entraînement pour cosméticiennes et s'occuper des activités promotionnelles au niveau des clients.
La personne choisie devra demeurer à Québec et pourra être appelée à travailler à l'extérieur de temps à autre. Expérience dans les produits cosmétiques préférable.
La candidate devra posséder également une expérience orientée au niveau de la vente.
La postulante devra séjourner environ quatre (4) semaines à Ottawa, ou toute autre ville choisie, durant son entraînement. La rémunération inclut salaire intéressant, dépenses et bénéfices marginaux.
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi écrite à la main, en français et en anglais, incluant âge, degré d'instruction, expérience et état civil, à: **Mlle Elizabeth Paterson a/s Revlon International** Case postale 8826 1451, Coldrey Ave. Ottawa, Ontario

PHARMACIEN ou PHARMACIENNE
demandé (e)
Bon salaire
PHARMACIE GEORGES LACHANCE 1356, Chemin Ste-Foy, Qué. 681-6095

INGENIEURS ELECTRONIQUES
Traitement jusqu'à \$19,032
Ministère des Communications
Ottawa

Fonction publique Canada Public Service Canada
SURINTENDANT, PLANIFICATION ET TECHNIQUE DU SPECTRE
FONCTIONS: sous la direction du Chef de la Division des dispositions techniques, Réglementation des télécommunications, le titulaire devra élaborer des plans de perfectionnement et d'utilisation du spectre électromagnétique aux fins des télécommunications au Canada; s'assurer que les utilisations proposées du spectre s'harmonisent avec les besoins nationaux et les engagements internationaux; participer à l'élaboration de la position du Canada en vue des réunions du Comité consultatif international des radiocommunications, à Genève; établir des normes de rendement visant à assurer une utilisation efficace des systèmes de télécommunications; prendre part aux discussions avec les Administrations qui s'occupent de questions techniques touchant les satellites de télécommunications; rédiger des rapports sur la gestion et la technique du spectre en vue de conférences nationales et internationales; diriger une équipe d'environ 15 spécialistes en radiocommunication.
Numéro de référence: 72-203-1
SURINTENDANT RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES TECHNIQUE DE LA RADIO
FONCTIONS: en collaboration avec les représentants des autres ministères de l'Etat, des sociétés canadiennes de télécommunications, des fabricants d'équipement de télécommunications, et de certains autres organismes comme Intelnet, Telesat Canada et l'Union internationale des télécommunications, le titulaire du poste précité participera à la planification, à l'organisation et au contrôle des études techniques des projets relatifs aux principes d'utilisation du spectre radioélectrique international. Il devra coordonner un programme d'études, diriger les délégations lors de réunions internationales, agir à titre de consultant et de conseiller, établir les programmes annuels d'exploitation, et élaborer et proposer une politique canadienne en matière de télécommunications.
Numéro de référence: 72-203-2
CONDITIONS DE CANDIDATURE: diplôme universitaire de génie ou admissibilité à l'accréditation à titre d'ingénieur professionnel, ou Canada, ainsi qu'une connaissance théorique et pratique approfondie de la technique radio. Le titulaire du poste doit être apte à diriger des travaux techniques importants et complexes portant sur la technique de la radio et la gestion du spectre radioélectrique; il doit être apte à diriger un personnel technique hautement qualifié et à représenter le Ministère lors de conférences nationales ou internationales.
NOTA: Il est essentiel que les titulaires de ces postes puissent communiquer de vive voix et par écrit, en anglais et en français. S'il y a lieu, les candidats doivent être prêts à subir un test préparé par la Commission de la fonction publique et destiné à juger de leurs connaissances linguistiques. Le traitement à la nomination sera fonction de l'expérience pertinente des titulaires. On accordera la préférence aux citoyens canadiens.
Les demandes d'emploi doivent comporter un curriculum vitae circonstancié et être adressées comme suit: **CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA OTTAWA (ONTARIO) KIA OM7**
Veuillez mentionner le numéro de concours approprié.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON
OFFRE D'EMPLOI
POSTE: DIRECTEUR GENERAL
au sens de l'article 204 de la loi de l'Instruction Publique, tel que modifié par la loi #27-1971.
Critères d'admissibilité:
1. Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
2. Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
3. Une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
4. Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service) ou l'équivalent.
Salaire: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae", pour le 24 janvier (cachet de la poste) à: **Dépt: 4392 - Le Soleil**
N.B. Mentionner sur l'enveloppe le numéro du concours (72-1) ainsi que "personnelle et confidentielle".

DIRECTEUR DES FINANCES ET TRESORIER
LE POSTE
Le titulaire doit assurer la direction générale du service des finances, dont relèvent les activités relatives au financement de la Ville, à la comptabilité, à la perception des revenus et des redevances, aux achats, aux comptes à payer et à la paie. À titre de trésorier, il agit tout particulièrement comme conseiller en matière de placement, de financement et de taxation et applique les politiques approuvées en ces domaines; à titre de directeur du service, ses fonctions principales sont d'assurer le contrôle général de la comptabilité et du budget, ainsi qu'assurer la préparation des rapports et états financiers.
LE CANDIDAT
Ayant un certain nombre d'années d'expérience dans un emploi comportant de grandes responsabilités personnelles, doué d'esprit d'analyse et maîtrisant le français et l'anglais, il possède une formation universitaire et est membre de l'Institut des Comptables agréés du Québec. Le candidat idéal a acquis certaines connaissances en informatique.
LE SALAIRE
Déterminé selon les qualifications, le salaire annuel initial peut dépasser \$20,000. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Ecrire ou téléphoner soit au gérant adjoint, monsieur Benoît Couture, c.a., tél.: 694-6373, soit au directeur du personnel, monsieur Paul Simard, c.r.i., tél.: 694-6146, Hôtel de Ville, Québec. Discretion assurée.
LA VILLE DE QUEBEC
HOTEL DE VILLE QUEBEC 4, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-HÉMON demande
"UN APPAREITEUR"
pour l'école Pie XII de St-Félicien
Description du travail:
L'appareiteuse doit assister le personnel enseignant et les élèves en mettant à leur disposition tout le matériel nécessaire.
Il effectue des travaux d'entretien et de réparation courante des instruments.
Il assiste l'enseignant dans la préparation des expériences.
Doit veiller à l'entretien du matériel et collaborer à la préparation des requêtes.
Il accomplit toute autre tâche connexe à la demande de ses supérieurs.
Qualifications requises:
Avoir complété avec succès un secondaire V dans une option appropriée ou des études équivalentes comme technicien ou comme appareteur.
Avoir plus spécifiquement des connaissances en biologie et en P.S.S.C.
Votre application doit nous parvenir accompagnée de votre c.v. pour le 17 janvier 1972 à l'adresse suivante: **Claude Dufour** Directeur du personnel C.S.R. Louis-Hémon Dalbaur, P.Q.
Donné à Dalbaur le 5 janvier 1972.

Un parlementaire américain est expulsé d'Union soviétique

MOSCOU (d'après UPI, Reuter et AFP) — Les autorités soviétiques ont expulsé aujourd'hui M. James H. Scheuer, membre du Congrès américain (démocrate — New York), qui était en visite en Union soviétique, apprend-on de source américaine. Selon un porte-parole de l'ambassade américaine à Moscou, la raison invoquée serait que M. Scheuer se serait livré à "des activités repréhensibles".

Statuette "miraculeuse"

MEXICO (AFP) — Une statuette de l'enfant Jésus qui respire, transpire, pleure et "par moments s'élève" fait actuellement sensation à Monterrey, ville située à 600 milles au nord de Mexico, annonce le quotidien Ovociones. Le journal précise que la statuette, qui appartient à une dame âgée du nom d'Aurelia Martinez Sifuentes, habitant un quartier populaire de la ville, reçoit journellement la visite

d'environ 15.000 personnes. Elle a coûté la somme de 55 pesos (82 cents), précise Ovociones, qui publie de nombreuses photographies et reproduit les déclarations de plusieurs témoins. Ceux-ci assurent que l'enfant Jésus s'élève parfois — quelques pouces — de la couche sur laquelle il est placé.

Selon les habitants du quartier, la statuette a déjà opéré un premier miracle: la municipalité vient d'installer l'eau courante potable.

Quant à l'archevêque de l'état de Nuevo Leon, Mgr Alfonso Espino Silva, il a déclaré que cette affaire devait être abordée avec une "extrême prudence".

Le calme régnait à Accra ce matin

ACCRA (AFP) — Le calme régnait vendredi matin dans la ville d'Accra, capitale du Ghana, après le coup d'Etat de jeudi et la population vaquait à ses occupations. Hormis quelques groupes de soldats armés postés en des points stratégiques, tels que les postes et l'aéroport, aucune activité militaire n'était visible.

La population semblait indifférente.

La résidence du colonel I.K. Acheampong, commandant de la première brigade d'infanterie, auteur du coup d'Etat, était gardée secrète pour le moment. Il a promis de s'entretenir prochainement avec les journalistes. Sa position semble être pour le moment solide et les informations provenant de la province indiquent qu'aucun incident ne s'y est produit.

Des coups de feu ont été tirés hier contre le siège du gouvernement et la résidence de l'ancien premier ministre, le Dr Kofi Busia, mais il s'agissait de tirs d'intimidation et aucune résistance n'a été signalée.

Dans une allocution radiotélévisée, le colonel Acheampong a annoncé les noms des membres du conseil exécutif qui constituera le corps dirigeant du pays: le Conseil de Renovation national. Le colonel en est lui-même le président.

Par ailleurs, le Dr Busia, premier ministre déchu, était arrivé ce matin à Paris, venant de Londres où il séjournait lors du coup d'Etat. Il devait quitter la capitale française par vol Air-Afrique, à destination d'Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

Lors de son bref séjour dans la capitale française, le Dr Busia n'a pris aucun contact avec l'ambassadeur du Ghana à Paris.

La Birmanie aurait reconnu le Bangladesh

BANGKOK (Reuter) — La Birmanie a reconnu le Bangladesh, si l'on en croit des informations en provenance de Rangoon.

Dans les milieux diplomatiques de Bangkok, on déclare que cette décision constitue un événement, car la Birmanie évite depuis des années de se mêler de politique étrangère. Mais on souligne que Rangoon a fait une exception pour des raisons pratiques.

La Birmanie partage en effet une frontière de 200 milles avec le nouvel Etat et depuis son indépendance en 1948, elle doit faire face à deux problèmes sérieux sur sa frontière occidentale, problèmes qui ne pourront être réglés qu'avec la bonne volonté des autorités du pays voisin, en l'occurrence le Bangladesh.

Ces problèmes sont la rébellion de musulmans d'origine bengali qui réclament l'autonomie de la région comprise entre les villes de Maungdaw et Buthidang, et l'important trafic de riz entre ces deux villes et ce qui était le Pakistan oriental.

Le gouvernement birman pourra donc désormais traiter directement avec Dacca et son plus avec Rawalpindi, distant de plus de 1.000 milles de la frontière birmane. La Birmanie vend des centaines de milliers de tonnes de riz à l'Inde et au Bangladesh et sa balance commerciale avec ces deux pays est largement excédentaire.

Dans les mêmes milieux diplomatiques, on déclare que si le président Ali Bhutto décide de rompre ses relations diplomatiques avec Rangoon, le général Ne Win déplorera ce geste, mais ne le considérera pas comme dramatique, tant s'en faut.

La Birmanie n'entretenait en effet guère de relations avec le Pakistan depuis la venue au pouvoir du général Ne Win en 1962. Le général avait alors nationalisé toutes les entreprises étrangères, dont les avoir de deux familles pakistanaises riches.

Un premier suspect identifié dans l'affaire des bombes

SAN FRANCISCO (UPI) — Le FBI a émis hier un mandat d'arrestation contre Ronald Kaufman, un diplômé de l'université Stanford, qui possède un doctorat en psychologie, l'accusant de complicité dans l'affaire des bombes qui ont été trouvées dans huit banques de trois villes des Etats-Unis, le 7 janvier.

M. Kaufman est disparu depuis le 9 janvier, soit deux jours après que les bombes eurent été découvertes dans huit banques de San Francisco, Chicago et New York.

Des empreintes digitales de Kaufman ont été relevées dans deux banques de San Francisco, a dit le FBI, et ses empreintes apparaissent même sur une des bombes, a précisé l'agence fédérale.

Des experts en graphologie ont certifié que la lettre d'avertissement qui avait été adressée à la presse, le 6 janvier, était de lui, affirme le FBI.

La lettre disait que des bombes avaient été placées dans

huit banques, afin de prouver que les militants pouvaient forcer la libération des prisonniers politiques.

Les coffrets de sécurité, dans lesquels se trouvaient les bombes à retardement avaient été loués par "Christopher Charles Mohr," qui serait en réalité Ronald Kaufman.

Le mandat d'arrestation émis par le juge Owens Woodruff contient 12 chefs d'accusation.

Les personnes qui connaissent Kaufman le décrivent comme un homme brillant et passionné. Il est âgé de 33 ans. Il a partagé un appartement avec Abbie Hoffman à Chicago, au moment des manifestations organisées contre la convention démocrate, en 1968.

M. Kaufman n'a pas été aperçu depuis le 9 décembre. Membre de l'armée, il avait reçu l'ordre de retourner à Fort Jackson mais il ne s'est pas présenté.

Relance de la lutte contre le crime aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président Spiro Agnew et le procureur général John Mitchell ont lancé, hier, au cours d'une conférence de presse, un plan de lutte accéléré contre la vague montante de la criminalité.

Ils espèrent l'enrayer, ont-ils dit, et mieux, la réduire de 5 pour cent au cours des deux années à venir, grâce à un fonds spécial de 160 millions de dollars à distribuer entre huit grandes villes particulièrement atteintes, qui sont: Baltimore, Dallas, Denver, Saint-Louis, Portland (Oregon), Newark, Atlanta, et Cleveland. Trois maires, dont celui de Newark, un Noir, ont assisté à cette conférence de presse.

CONTROVERSE
L'augmentation constante

de la criminalité est l'un des plus importants sujets de controverse publique en période électorale. Le président Nixon a déjà fait savoir qu'il briguera la réélection le 7 novembre 1972. L'annonce de son nouveau plan de lutte, appelé "High Impact Anti-Crime Program", intervient donc à point nommé pour désamorcer certaines critiques venues de l'opposition démocrate.

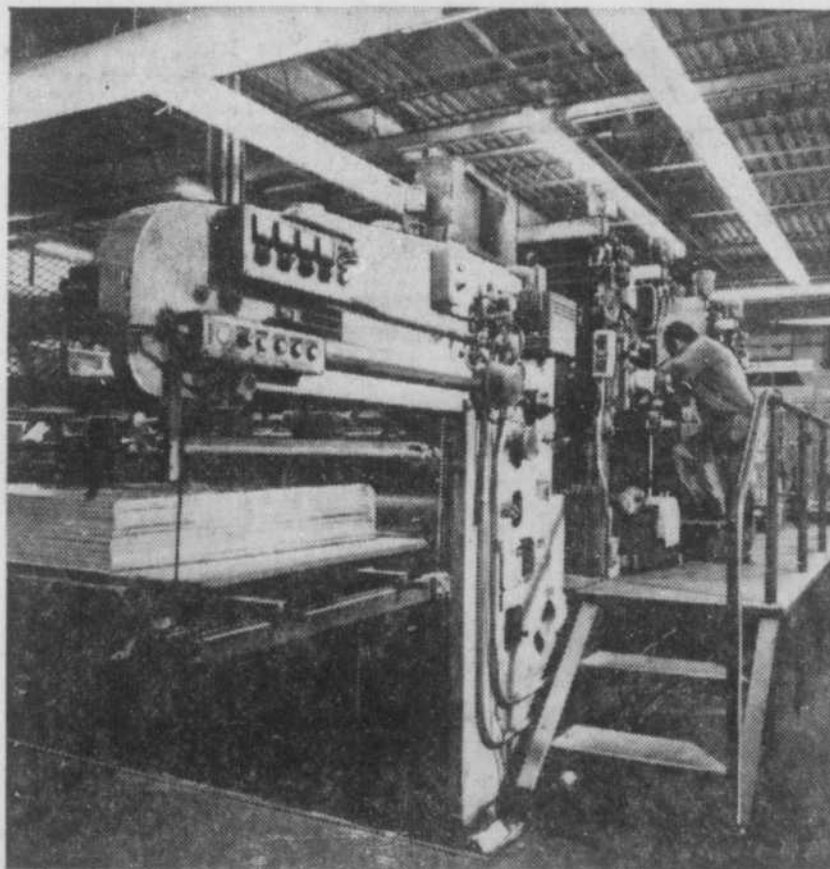
L'effort des autorités portera principalement sur la répression des cambriolages, des vols et des délits graves sur la voie publique, catégorie de délinquance qui préoccupe le plus les Américains, dont beaucoup ne descendent plus dans la rue à la nuit tombée.

L'assistance financière au

gouvernement fédéral aux diverses polices locales se monte actuellement à plus de 750 millions de dollars par an. Les nouveaux crédits dont l'octroi a été annoncé, hier, s'ajoutent à cette somme. Ils seront consacrés au recrutement d'un plus grand nombre d'agents de police, à la modernisation de leur équipement, à la réhabilitation des délinquants, et à l'augmentation du nombre des procureurs afin d'accélérer la procédure judiciaire.

En 1970, il s'est produit plus de 2 millions de cambriolages aux Etats-Unis. Soixante-seize pour cent des cambrioleurs sont des récidivistes et près de la moitié de tous les délinquants arrêtés en 1970 étaient âgés de moins de 18 ans.

Les publications sont sous presse



La réforme de la loi de l'impôt, ayant obtenu l'approbation des Communes, est maintenant en vigueur.

Vous vous demandez sûrement si cette réforme vous concerne, et dans quelle mesure.

Afin de vous renseigner, le Ministère a préparé une campagne nationale intensive d'information par courrier. Les brochures sont en cours d'impression et sont adressées à tous les contribuables au fur et à mesure de leur sortie de presse.

L'expédition en sera terminée d'ici cinq semaines. Chaque contribuable recevra au moins deux

brochures: "Points saillants pour les particuliers" et "Jour de l'Évaluation".

Certains contribuables, en raison de leur statut particulier, recevront de la documentation supplémentaire.

Ces brochures devraient répondre à toutes vos questions et si vous les lisez attentivement, elles vous aideront à compléter votre déclaration d'impôt en 1973 sans effort.

De plus, nous serons toujours heureux de vous venir en aide si vous aviez besoin de détails supplémentaires.

la réforme fiscale



Revenu
national,
Impôt

National
Revenue,
Taxation

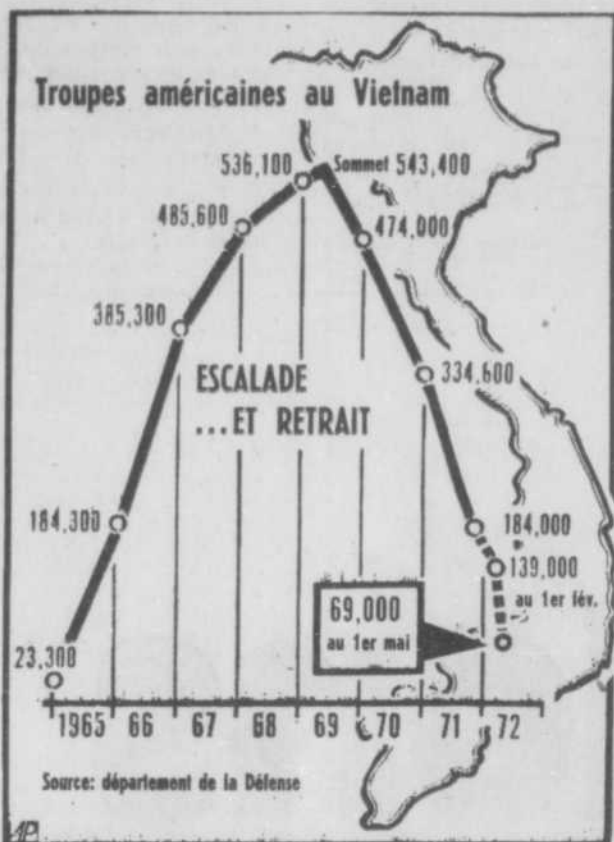
Vietnam

Le désengagement américain et les élections présidentielles

WASHINGTON (selon NYTNS, UPI et AFP) — Le président Nixon a annoncé, hier, un nouveau retrait de 70.000 soldats américains du Sud-Vietnam, entre le 1er février et le 1er mai prochain. Le plafond des effectifs américains descendra ainsi à 69.000 hommes.

M. Nixon a annoncé lui-même aux journalistes l'accélération du désengagement américain qui coïncide avec l'annonce d'une nouvelle offensive communiste qui n'inquiète nullement Melvin Laird, secrétaire à la Défense et avec le lancement de la campagne pour les élections présidentielles.

Le plafond de 69.000 hommes ainsi fixé représente une diminution spectaculaire des effectifs américains au Sud-Vietnam, où il se chiffrait par 549.500 au moment de l'arrivée de M. Nixon au pouvoir, le 20 janvier 1969.



Les commentaires faits sur cette décision par Melvin Laird laissent peu de doutes sur le fait qu'elle obéit en grande partie à des considérations électorales. Dans une très brève conférence de presse, le chef du Pentagone a trouvé le temps de dénoncer hargneusement ceux qui critiquent le président Nixon pour ne pas procéder assez vite pour désengager les Etats-Unis de la guerre, alors qu'ils n'avaient rien dit quand un autre président engageait les Etats-Unis dans la guerre encore plus vite.

Cela visait évidemment les nombreux politiciens démocrates, aspirants candidats à la présidence, qui ont commencé à faire de la prolongation de la

guerre du Vietnam un de leurs grands griefs contre M. Nixon.

LES PRISONNIERS

Le secrétaire à la Défense, a précisé d'autre part que les Etats-Unis continueront d'avoir recours à leur puissance aérienne sur l'ensemble de l'Indochine et qu'une force américaine résiduelle demeurera au Sud-Vietnam aussi longtemps que Hanoi n'aura pas libéré tous les prisonniers de guerre américains.

"Nous continuerons de faire usage de la puissance aérienne des Etats-Unis afin de proté-

ger le reliquat de nos forces au Sud-Vietnam", a-t-il dit.

"Nous maintiendrons notre présence au Sud-Vietnam aussi longtemps que le problème des prisonniers de guerre n'aura pas été résolu", a-t-il ajouté.

M. Laird a souligné toutefois que les activités de l'aviation américaine en Indochine avaient diminué de 60 pour cent environ par rapport à ce qu'elles étaient durant la période précédant immédiatement l'entrée en fonction de l'administration Nixon. Les effectifs de l'armée de l'air américaine au Vietnam s'élevaient à 600.990 hommes en janvier 1969. Au 1er mai prochain, ils ne se monteront plus qu'à 15.000 hommes.

VIETNAMISATION

Compte tenu des retraits de troupes américaines opérés dans des pays tels que la Thaïlande et la Corée du Sud, les Etats-Unis ont retiré d'Extrême-Orient un demi-million d'hommes environ au cours des trois dernières années, a dit M. Laird.

Le prochain rapatriement américain, décidé en consultation et avec l'accord du gouvernement de Saigon, affectera les trois armes, mais principalement l'armée de terre dont les effectifs seront réduits de 48.000 hommes. Le corps des marines a déjà été intégralement rapatrié.

La "Pravda" consacre ce matin un long commentaire à la "vietnamisation" de la guerre en Indochine, meilleur exemple, selon elle, de la politique qui consiste "à se servir des asiatiques pour combattre d'autres asiatiques".

L'organe du P.C. soviétique estime que la "vietnamisation" ne signifie pas la "désaméricanisation" de la guerre, car le retrait progressif des troupes américaines "est largement compensé par les activités de l'aviation et de la marine de guerre américaines ainsi que par l'automatisation de la guerre".

Grâce à la stratégie électronique de destruction, poursuit la "Pravda", les bombardiers américains entrent en action dès que les détecteurs dont des régions entières sont saturées émettent le moindre signal, sans distinguer les objectifs civils des objectifs militaires.

Pourquoi un régime militaire à Accra ?

LAGOS (AFP) — Radio Accra captée à Lagos a donné hier des précisions sur les raisons qui ont amené le colonel Achéampong à renverser le gouvernement du Dr Kofi Busia.

Citant les déclarations du colonel, la radio a indiqué que ces raisons sont "les malversations, la corruption, les démissions imposées arbitrairement, la mauvaise gestion économique et de nombreuses négligences qui avaient déjà mené les forces armées à renverser le régime de Nkrumah".

Accusant le docteur Busia de s'être ingéré dans les affaires de la police et de l'armée et d'avoir contraint des officiers à démissionner, la radio indique ensuite que l'ancien président a retiré à l'armée et à la police "un petit nombre d'avantages dont elles jouissaient même sous le régime de M. Nkrumah". Elle affirme que le Dr Busia a miné le moral de l'armée et de la police et relevé de leurs fonctions plus de 1.000 fonctionnaires.

Le régime militaire instauré hier au Ghana est le treizième du genre en Afrique sur 42 Etats indépendants (non compris la Rhodésie).

Au cours des huit dernières années, il y a eu 19 coups d'Etat réussis en Afrique, celui du Ghana étant le vingtième, bien que le nombre des interventions de l'armée dans la politique ait fortement diminué en 1971, où seule l'armée ougandaise avait pris le pouvoir, le 25 janvier.

CRISE ECONOMIQUE

Si le coup d'Etat qui vient de se produire n'était pas attendu, il n'était, cependant, pas imprévisible estiment les observateurs. Depuis plus d'un an, la population, particulièrement dans ses couches sociales les moins élevées, reprochait au gouvernement Busia de ne rien faire pour porter remède à une crise économique et financière voisine de la catastrophe.

Un discours de SADATE à usage "interne"

LE CAIRE (AFP) — Le président Anouar El Sadate, dans un message à la nation radio-télévisé, a attaqué violemment les Etats-Unis pour leur soutien "inconditionnel" à Israël, qu'il a qualifié de défi à la nation arabe, ce qui impose, selon lui, la lutte armée. Le président Sadate a cependant précisé d'une part qu'il choisira lui-même la date de la bataille et d'autre part qu'il ne fermerait pas la porte à une solution politique qui respecterait deux principes fondamentaux: retrait total des forces israéliennes de tous les territoires arabes et respect des droits légitimes du peuple palestinien.

"Les Etats-Unis, en fournissant des 'Phantom' à Israël tout en reconnaissant que l'équilibre des forces est en faveur de ce dernier pays, lancent un défi sans précédent à la nation arabe. Devant ce défi et l'insolence inouïe d'Israël, la nation arabe n'a plus le choix: la bataille est inévitable", a déclaré le président Sadate.

REMANIEMENT

L'imminence d'un remaniement ministériel important en Egypte est confirmée aujourd'hui par le journal égyptien "Al Ahrâm". Selon lui, le président Sadate a déjà choisi le candidat qui doit remplacer le premier ministre, M. Mahmoud Fawzi. Le quotidien ne cite pas le nom du successeur de M. Fawzi, bien qu'il soit déjà acquis pour les milieux informés: il s'agit de M. Aziz Sedny, vice-premier ministre et ministre de l'Industrie, du Pétrole et des Ressources minières.

Un régime parlementaire s'installe à DACCA

DACCA (Selon UPI et AFP et Reuter) — Le premier ministre Mujibur Rahman a formé hier le premier cabinet du nouveau gouvernement du Bangladesh, s'appropriant quatre des principaux ministères, dont la Défense et l'Information.

Dans une émission de radio captée à New Delhi, le président du Pakistan, M. Bhutto a lancé un appel aux nations du monde les exhortant à lui accorder plus de temps pour sa réconciliation avec Mujibur Rahman avant de reconnaître le gouvernement de Dacca.

Que Mujibur Rahman détienne quatre ministères en plus d'être le premier ministre semble significatif car il contrôlera les guerriers Mukti Bahini qui ont combattu pour l'indépendance et il sera responsable du respect de la loi et de l'ordre.

Démocratie parlementaire sur le modèle britannique et indien, approbation de l'action menée par le gouvernement en exil à Calcutta durant les neuf mois de son emprisonnement: tels sont apparemment les deux principaux aspects des décisions prises par Sheikh Mujibur Rahman. En assumant les fonctions de premier ministre, il concentre entre ses mains l'essentiel du pouvoir réel. Proclamé chef d'état dès la création du gouvernement provisoire le 10 avril dernier alors qu'il était en prison, il n'aura exercé ses fonctions que moins de quarante-huit heures. Il a en effet, au cours d'une cérémonie au palais gouvernemental,

officiellement démissionné. Le poste essentiellement honorifique de président a été donné à M. Abu Sayeed Chaudhuri.

D'autre part, tous les membres de l'ancienne équipe de Mujibnagar, c'est-à-dire Calcutta, plus les quatre ministres avaient été comptés après leur retour de Dacca le 22 décembre, demeurent dans le gouvernement.

Un seul nouveau venu: M. Kamal Hossain, qui avait été emprisonné au Pakistan occidental. Comme Sheikh Mujib, il avait fait le voyage de retour d'Islamabad et de Londres.

De plus, l'ancien président en exercice, Nazrul Islam, rentre dans le gouvernement.

COMMONWEALTH

L'aide du Bangladesh, son éventuelle reconnaissance et son statut au sein du Commonwealth devaient être examinés lors de l'entretien qu'ont eu hier, à Londres, sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office, et M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, apprend-on de source informée.

M. Smith avait rencontré le cheikh Mujibur Rahman lors de son passage à Londres, le weekend dernier.

La Grande-Bretagne a fait savoir que la reconnaissance du Bangladesh dépendait d'un certain nombre de critères, le premier d'entre eux étant le contrôle effectif du nouvel Etat sur son territoire.

La Chine et le pétrole

PEKIN — La Chine est en mesure d'accéder, dès cette année, au rang des pays exportateurs de pétrole, estiment les experts, après une étude des progrès spectaculaires réalisés par la Chine dans la prospection et la production pétrolières ainsi que dans l'industrie pétrochimique.

La production de pétrole brut en Chine aurait approché les 26 millions de tonnes en 1971. En effet le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, avait révélé en février dernier que la production de 1970 avait atteint plus de 20 millions de tonnes et l'agence "Chine Nouvelle" indiquait récemment que celle de 1971 était en augmentation de 28 pour cent, par rapport à celle de 1970.

Il est certain que la production chinoise de pétrole brut dépassera largement les 30 millions de tonnes en 1972. Elle devrait se situer entre 32 millions et 34 millions de tonnes. Les estimations semblent pouvoir être faites avec optimisme dans la mesure où le pétrole apparaît comme un secteur prioritaire du 4e plan quinquennal 1971-1975. Le plan prévoyait une augmentation de 30 pour cent par an.

Cette accession au rang des pays exportateurs sera d'autant plus facile à atteindre, estiment les observateurs, que la progression des besoins intérieurs de la Chine dans ce domaine ne s'accroît que lentement. Cette situation résulte de conditions spécifiquement chinoises: la voiture individuelle n'existe pas en Chine, le chauffage domestique est assuré essentiellement à partir du charbon et le trafic aérien reste malgré tout modeste.

Dans le domaine de la production de pétrole brut, le pourcentage d'augmentation de 28 pour cent atteint en 1971 par rapport à 1970 est éloquent si l'on considère que, pendant la même période, le pourcentage mondial d'augmentation de la production de pétrole brut a été de 5,5 pour cent.

Si la Chine poursuit le même effort jusqu'à la fin du quatrième plan, sa production de pétrole brut devrait être au moins de 50 millions en 1975 et peut être de 70 ou 75 millions de tonnes (ce dernier chiffre représente la production actuelle du Canada).



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

Canada
Manpower
Centre

Main-d'œuvre
et Immigration
Oto Lung Meier

Manpower
and Immigration
Oto Lung Meier

TU DESIRES UN EMPLOI CET HIVER?
TU AS BESOIN D'UN SALAIRE?
TU PEUX TRAVAILLER EN GROUPE?

Crée ton propre emploi
par le programme des initiatives locales

Crée ton emploi

Le Programme des Initiatives Locales a été conçu pour toi, spécialement, si tu es sans travail. Il vise d'une part à réduire le chômage et d'autre part, à améliorer les services communautaires.

\$100.00 par semaine

Si tu crées ton propre emploi, tu peux toucher jusqu'à \$100.00 par semaine. Le Centre de Main-d'œuvre du Canada te donnera plus de détails à ce sujet.

Il n'en tient qu'à toi

Tu fais partie d'une association, d'un organisme, d'un groupement ou d'un conseil municipal? Si oui, tu peux utiliser le programme et créer des emplois pour les personnes en chômage. Si tu es sans emploi, tu aurais avantage à intéresser d'autres personnes afin d'établir, en commun, un projet qui te procurera du travail.

Mets ton imagination à profit

Si tu découvres les services qui manquent dans ton milieu, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration te donnera le moyen de les instaurer. Mais, attention! Il ne s'agit pas de viser des profits, mais bien de rendre service.

Fais très vite

Il ne reste que quelques semaines pour envoyer tes formules au ministère; c'est pourquoi, tu dois dès aujourd'hui, mettre sur pied les projets auxquels tu songes.

Tu as besoin d'aide?

Si tu crois avoir besoin d'aide pour remplir les formules, ou encore, si tu désires plus d'informations, adresse-toi au Centre de Main-d'œuvre du Canada qui se fera un plaisir de répondre à toutes tes questions. Il est très important et absolument nécessaire de donner toutes les informations demandées sur les formules.

TU DESIRES CREER TON EMPLOI CET HIVER?

consulte le

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

le plus près de chez toi.



Couverture réversible 'Warm Spread'. Confection en 85% viscose et 15% nylon avec endroit au fini côtelé et dont l'envers molletonné offre la douceur et la chaleur. Grâce au fini Permapop, le duvet pèle moins et résiste au rétrécissement. Bordure de satin. Dim.: 72 x 90 pouces. Miel, lilas, tan, bleu.

Couverture 'Sunburst' lavable. Confection en rayonne et fibre acrylique lavable à la machine avec motifs de fleurs-soleil dans les tons de bleu, rose, lilas, orange. Bordure de satin. Pour lit simple ou double.

Couverture 'Garden Daisy'. Confection en viscose et fibre acrylique lavable à la machine, anti-allergène et antimites. Motifs de fleurs dans le bleu ou rose. Dimensions: 72 x 84 pouces.

6³³ ch.
Spécial

Litère, rayon 8, au 4e, Centre-Ville et 808, niveau 2, Place Laurier.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

Section comiques
Page(s) manquante(s)